

## Le CRTC sabre les demandes de Bell Canada

par Michel Madeau

Dans une décision surprise, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a sabré dans les demandes de hausses de tarifs de Bell Canada qui n'ont obtenu que la moitié des \$570 millions que la compagnie réclamait dans une requête déposée le 1er février devant le CRTC.

Bell se voit accorder l'autorisation de majorer de 5% le tarif de base résidentiel. Le coût des lignes d'affaires augmentera de 10%. La compagnie voulait rele-

ver de 20% et 28% respectivement les taux en vigueur dans ces deux secteurs.

Par contre l'organisme fédéral accueille favorablement l'augmentation proposée de 9,7% des frais d'appels interurbains. Ces derniers comptent pour 45% des sommes totales déboursées par les clients de Bell.

A compter du mois prochain, les abonnés de Montréal paieront \$8,55 au lieu de \$8,15 actuellement. Bell réclamait \$9,80. À Québec, le tarif résidentiel de base passe de \$7,15 à \$7,50 soit \$1,10 de moins que ce que Bell souhaitait toucher.

La demande renfermait des hausses de 28% pour les postes supplémentaires dans les résidences, les bureaux et les hôtels de même que pour l'utilisation d'un appareil Contempra. Le CRTC ramène ces augmentations à 10% ou 15%.

Bell a obtenu par ailleurs que les frais d'installation soient haussés de 30% comme elle le demandait. Toutefois, les tarifs n'augmentent que de 10% dans le cas des appareils installés par l'abonné lui-même.

Ceux qui utilisent trop fréquemment l'assistance-annuaire devront payer cinq

cents de plus pour chaque demande d'information. Toutefois les trois premiers appels au 411 à chaque mois demeurent gratuits.

Enfin, les abonnés qui ne veulent pas que leur nom soit inscrit dans le bottin devront faire face à une prime de confidentialité haussée de 50%.

En ce qui concerne les tarifs des appareils utilisés par les handicapés ou les personnes âgées, ils suivront le mouvement d'ensemble. La compagnie était prête à certaines concessions dans ce domaine mais le CRTC n'a jamais vu d'un bon oeil

l'arrivée d'une double grille tarifaire.

L'entrée en vigueur de ces nouveaux tarifs fera croître les revenus de Bell d'environ \$248 millions l'an prochain. Pour sa part, Bell désirait une hausse de \$399 millions pour 1979.

Du côté de la direction de l'entreprise de la côte du Beaver-Hall, un porte-parole a déclaré qu'il n'y aurait aucun commentaire avant quelques jours au moins. Il est évident cependant que MM. De Grandpré et Thackray exprimeront leur vif mécontentement.

En présentant sa demande l'hiver der-

nier, Bell prévoyait doubler ses profits nets en deux ans: de \$201 millions en 1977, les bénéfices après impôts seraient passés à \$420 millions, une hausse de 109%.

La compagnie de téléphone affirmait qu'il était nécessaire de porter de 9% à 12% en 1978 et à 14% en 1979 son taux de rendement sur le capital-actions.

La décision annoncée hier par le CRTC indique que Bell devra trouver ailleurs \$150 millions en 1979 pour maintenir le rythme actuel de ses dépenses.

Voir page 6: Bell Canada

### L'unanimité est refaite

## Les provinces rejettent les propositions Trudeau

par Jean-Claude Picard

REGINA — Revenant au consensus qu'ils avaient établi en octobre 1976 sur la réforme de la constitution canadienne, les dix premiers ministres provinciaux ont unanimement rejeté hier les dernières propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral et demandé à Ottawa de revoir complètement sa façon d'aborder ce dossier.

De plus, le Québec, tout en maintenant son projet de souveraineté-association, accepte, au nom de la défense de l'autonomie provinciale, de prendre part activement au processus de réforme constitutionnelle qui s'amorce et souscrit à l'accord inter-provincial auquel avait consenti l'ex-premier ministre Robert Bourassa quelques semaines avant de perdre le pouvoir. Cet accord, qui n'a jamais été discuté au niveau fédéral-provincial, porte essentiellement sur un nouveau partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces.

Cette attitude extrêmement ferme et déterminée des provinces, prélude à des débats plutôt après lorsque s'ouvrira à Ottawa, à la fin du mois d'octobre, la conférence fédérale-provinciale sur la réforme constitutionnelle, elle constitue le seul résultat vraiment tangible de cette 19e conférence des premiers ministres provinciaux, qui se termine aujourd'hui à Regina.

Bien sûr, les premiers ministres ont également abordé les autres sujets inscrits à l'ordre du jour et ont notamment procédé à une revue de la situation économique mais n'ont réussi à accoucher sous ce chapitre d'aucun projet nouveau, d'aucune mesure susceptible de remédier à la situation actuelle, ce qui reste surprenant au moment où le Canada compte près d'un million de chômeurs.

Il en va cependant tout autrement de la question constitutionnelle où les premiers ministres n'ont ménagé ni leurs efforts ni leurs mots pour dénoncer l'attitude d'Ottawa, critiquer les changements proposés dans la phase I du projet fédéral et suggérer au gouvernement central qu'il lui vaudrait mieux de revoir complètement sa façon d'aborder le dossier, s'il désire que la conférence du mois d'octobre connaisse quelque succès.

Pour l'essentiel, ce que les provinces soutiennent, c'est que tous les éléments d'une réforme constitutionnelle sont indissociables, qu'Ottawa a tort de vouloir procéder de façon parcellaire et qu'il court à l'échec s'il maintient l'attitude définie dans son livre blanc intitulé "Le temps d'agir" et le projet de loi qu'il a par la suite déposé devant les Communes traitant de la réforme des institutions fédérales.

"Il fut convenu qu'on ne peut diviser la réforme constitutionnelle en étapes artificielles. Les problèmes d'institutions et de compétence sont d'une telle interdépendance qu'ils doivent être étudiés en-

semble. Nous convenons de plus que le partage des pouvoirs est l'aspect clé de la réforme constitutionnelle et doit être mis en rapport avec les autres éléments," peut-on lire dans le communiqué conjoint rendu public par le président de cette conférence et premier ministre de la Saskatchewan, M. Alan Blakeney.

Aussi, les changements que demandent les provinces, tant au niveau du contenu que de l'échéancier des discussions, sont

ils nombreux et substantiels.

Les premiers ministres provinciaux désirent d'abord que l'ordre du jour de la réunion du mois d'octobre soit dressé conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces.

Ils ont donc demandé à leurs ministres responsables des affaires constitutionnelles de se réunir à la fin du mois de septembre en compagnie de leur homologue fédéral, M. Marc Lalonde, pour dresser

cet ordre du jour et poursuivre tous les travaux préparatoires à cette conférence.

Ils désirent de plus que cette dernière ne soit pas consacrée exclusivement à l'examen du projet de loi C-60, traitant de la première phase de la réforme telle que proposée par Ottawa, mais englobe plutôt toutes les autres propositions émanant d'autres sources, telles l'entente inter-provinciale de septembre 1976 et les pro-

Voir page 6: Les provinces

## Québec n'a pas fait bande à part

REGINA (par Jean-Claude Picard) — La position des premiers ministres des provinces constitue en somme le rejet de l'unilatéralisme et de l'arrogance manifestés par le gouvernement fédéral dans son projet de réforme constitutionnelle.

C'est ainsi que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque a commenté hier, en conférence de presse, le communiqué conjoint émis quelques heures plus tôt par lui-même et ses collègues des neuf autres provinces canadiennes au sujet du

projet de loi fédérale C-60 et plus globalement de la façon retenue par Ottawa pour aborder l'ensemble du dossier constitutionnel.

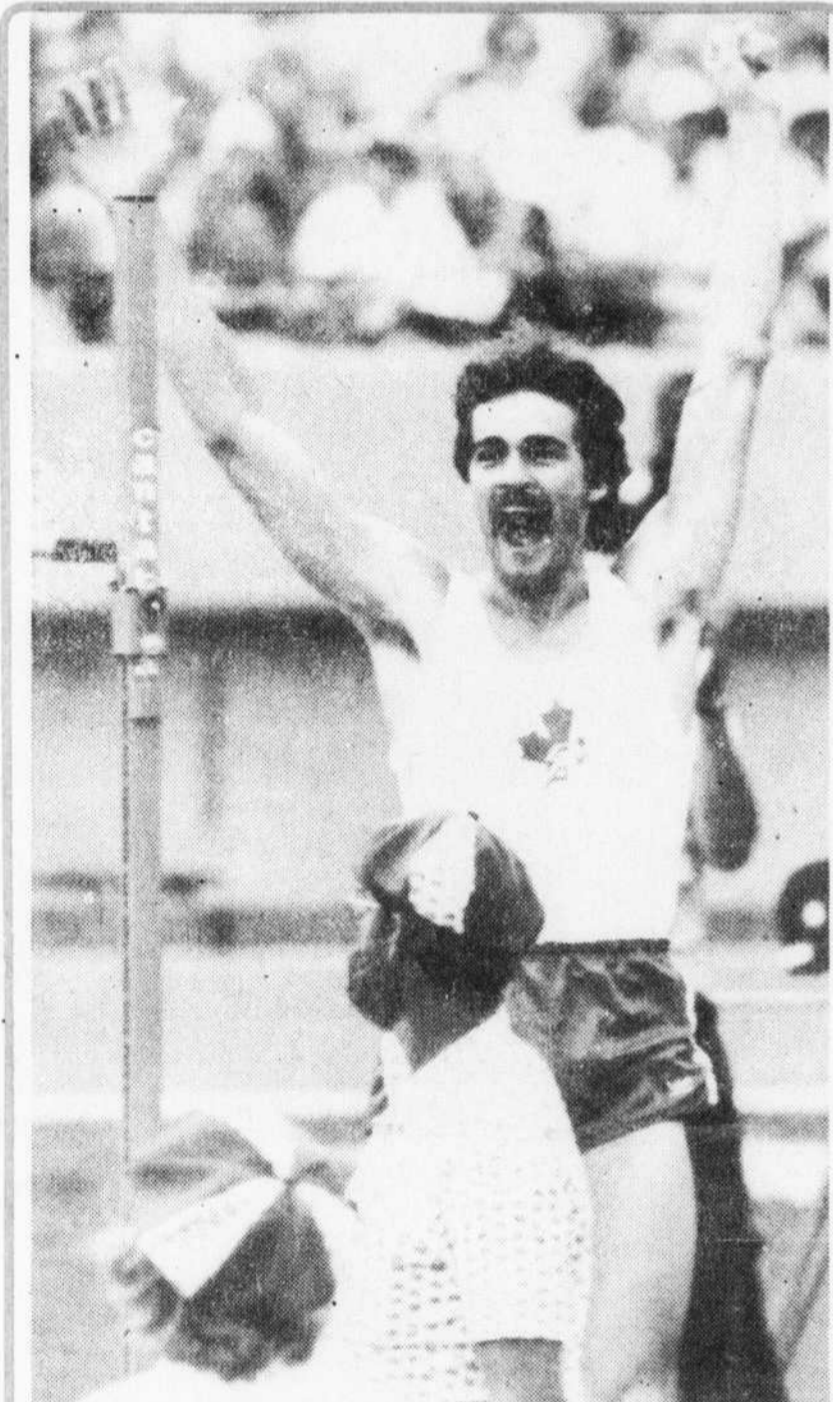
M. Lévesque, qui s'est adressé aux journalistes à la fin de la conférence, estime que cette position commune des provinces rejoint, dans son ensemble, la défense de l'autonomie provinciale.

C'est d'ailleurs pour cette raison, a-t-il expliqué en réponse aux questions des reporters, que le Québec a cru bon, en dépit

de son option souverainiste, de ne pas faire bande à part mais de soutenir lui aussi ce qu'il qualifie de "changements minimaux" à la constitution actuelle, notamment au chapitre du partage des pouvoirs.

Voilà pourquoi, de poursuivre M. Lévesque, le Québec a participé activement aux travaux de cette 19e conférence inter-provinciale des premiers ministres et qu'il participera tout aussi activement à

Voir page 6: Québec



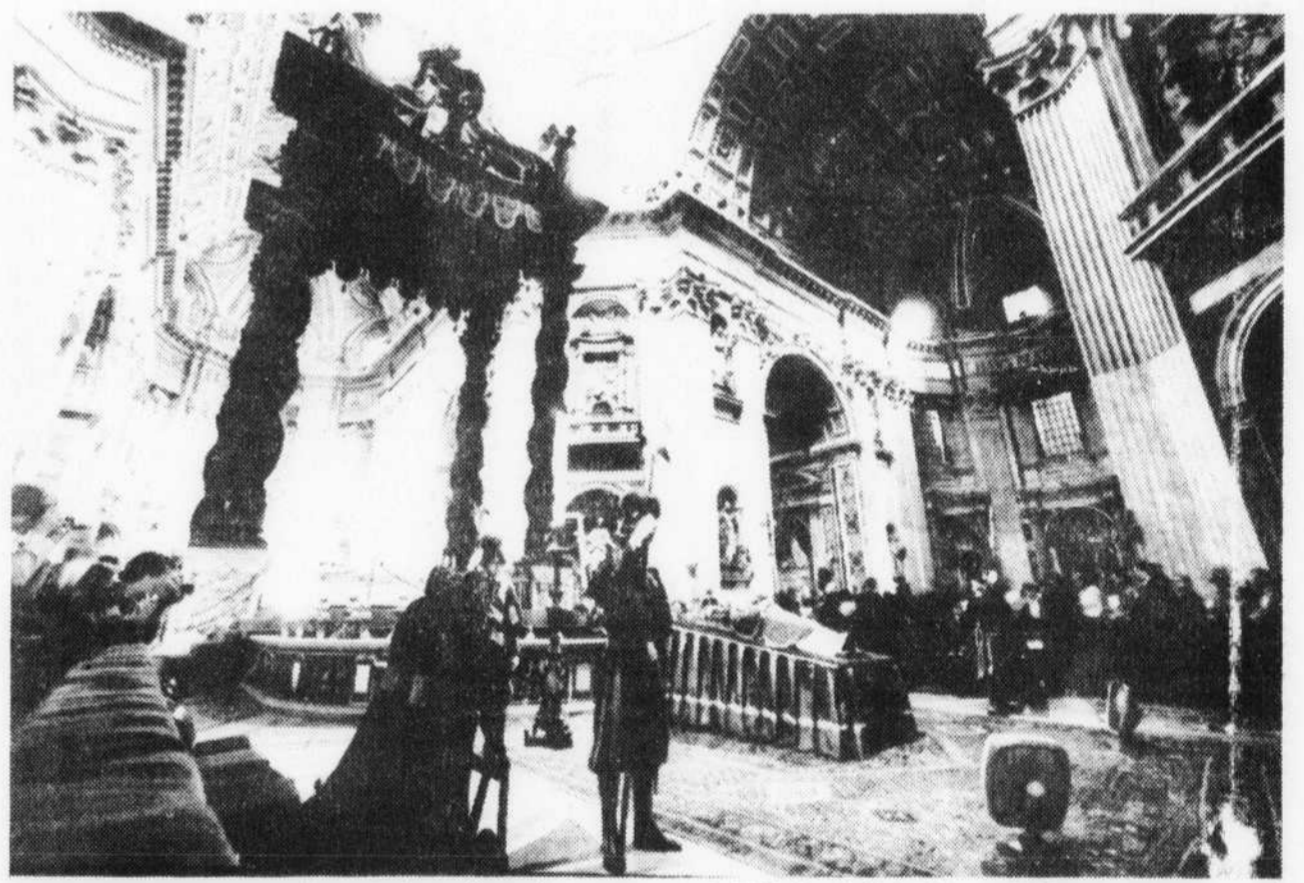
Grâce à un bond de 2,20-mètres, un record personnel, le Montréalais Claude Ferragne a gagné, hier soir, l'épreuve du saut en hauteur masculin aux Jeux du Commonwealth. (Photolaser CP)

## Ferragne remporte le saut en hauteur

EDMONTON (CP) — Sortant enfin de l'ombre, le sauteur québécois Claude Ferragne a remporté une médaille d'or hier soir aux Jeux du Commonwealth d'Edmonton, puis a annoncé qu'il se retirait de la compétition.

Ferragne, qui s'était classé au 12e rang aux Olympiques, loin derrière Greg Joy qui avait recolté l'or, a réussi hier un bond de 2,20 mètres, un record des Jeux, des son premier essai. Greg Joy a du se contenter de la médaille

Voir page 6: Edmonton



Dans le silence et le recueillement, des milliers de personnes ont défilé hier à Saint-Pierre-de-Rome pour rendre un dernier hommage à Paul VI. (Photolaser AP)

## 200,000 personnes défilent devant la dépouille de Paul VI

CITE DU VATICAN (AP, AFP, Reuters) — La Congrégation générale des cardinaux présents à Rome, qui administre les affaires de l'Eglise jusqu'à l'élection d'un nouveau souverain pontife, a fixé au 25 août à 17 h la date d'ouverture du Conclave chargé d'élire un successeur à Paul VI.

Le lieu où se réuniront les cardinaux n'a pas été précisé mais, dans les milieux du Vatican, on pense que ce sera très cer-

tainement, comme dans le passé, à la chapelle Sixtine. Selon le droit de l'Eglise, le Conclave doit se réunir entre 15 et 20 jours après la mort du pape. Paul VI étant décédé dimanche dernier dans sa résidence d'été de Castelgandolfo, les 115 cardinaux qui composeront le Conclave se réuniront donc 19 jours après sa mort.

Les 43 cardinaux qui ont participé à la congrégation générale de jeudi ont également décidé que les funérailles de Paul VI seraient célébrées par tous les membres du Sacré Collège sur la Place Saint-Pierre et non à l'intérieur.

Sur la Place, inondée de soleil, le peuple de Rome est arrivé en masse, venant des banlieues les plus lointaines pour rendre un dernier hommage au Souverain Pontife. Les fidèles auxquels se sont mêlés de nombreux touristes ont défilé sur plusieurs rangs de profondeur au rythme de 200 à la minute devant le catafalque dressé devant l'autel de la Confession. Le pape repose dans ses vêtements pontificaux blancs et rouges.

Une foule immense, évaluée à près de deux cent mille personnes, a défilé en un flux compact toute la journée de jeudi pour rendre hommage à Paul VI, minuscule silhouette rouge allongée au fond de la grande nef de Saint-Pierre.

Côte à côte, hommes et femmes, familles en tenue d'été, Africains et noirs Américains, Japonais ou Espagnols, par rangs

de quinze ou vingt personnes, ont marché à pas lents, dans le silence, entre les barrières qui canalisait l'interminable flot.

Un temps d'arrêt, assez bref, devant le catafalque — le temps d'une brève prière, de voir le visage plombé, rigide sous la mitre, les mains maigres sur le chapelet, la croix au Christ douloureux allongée près du corps, puis, c'est de nouveau la marche, vers l'abside — ou l'on célèbre des messes pour le repos de Paul VI.

Là aussi, une foule serrée, muette, recueillie, participe et communique. Quelques personnalités émergent de la foule anonyme. Le métropolitain orthodoxe de Léningrad Nikodim, arrivé mercredi d'URSS, entonne un chant en russe ancien devant le corps, hymne du rite orthodoxe pour les morts.

Des personnalités politiques, italiennes, passent, le président du Sénat M. Amintore Fanfani (démocrate-Chrétien),

qui recut Paul VI à l'ONU alors qu'il était lui-même président de l'Assemblée internationale, des cardinaux et des prélats.

Mais le fait majeur de cette journée de Paul VI dans "sa" basilique est bien l'affluence étonnante de cette foule tranquille, digne et recueillie. Avant de sortir, nombreux sont ceux qui s'arrêtent encore, s'asseyant sur les bas-côtés, restent en méditation.

On voit aussi un homme appuyé sur des

béquilles se traîner vers l'autel de la Confession, vers le Pape, à contre courant.

Aucun triomphalisme — seuls quatre Suisses gardent le corps. Mais, tout au fond de la foule qui avance, au bas du gigantesque baldachin torsadé du Benin, l'extrême simplicité, la petitesse du corps allongé dans une sorte de pauvreté et de dénuelement, a donné à cette dernière rencontre de Paul VI avec les foules chré-

Voir page 6: Paul VI

## Seul le libre-échange pourrait sauver l'industrie manufacturière

OTTAWA (PC) — La seule façon de sauver l'industrie manufacturière canadienne c'est de conclure un accord commercial de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis.

C'est ce qu'affirme le comité sénatorial des affaires étrangères dans un rapport publié hier, ce rapport, intitulé "Les Relations commerciales du Canada avec les Etats-Unis", est le second rapport du comité, le premier, publié en 1976, ayant abordé le cadre institutionnel des rela-

tions entre les deux pays.

Le président du comité, le sénateur George C. van Roggen, a expliqué qu'on prescrivait la "un traitement de choc" pour permettre les réformes structurelles nécessaires à l'amélioration de la position concurrentielle de l'industrie canadienne et à la stimulation des exportations.

L'étude du comité exclut le commerce bilatéral des produits alimentaires, où l'on enregistre un équilibre, de même que les échanges d'énergie, pour lesquels le

Canada a réalisé un bénéfice de \$3,9 milliards en 1976.

Par contre, dans le secteur du commerce des produits manufacturés, le comité souligne que le Canada accuse un déficit de plus de \$7 milliards et que si la tendance se maintient, "le Canada fera face à un risque sérieux de "désindustrialisation".

"Derrière le mur tarifaire, l'industrie secondaire du Canada reste fragmentée. Voir page 6: Le libre-échange

chez VITO

Cuisine Italienne authentique


La meilleure cave à Montréal

ATMOSPHERE, TRADITION, EXCELLENCE

735-3623

5412 Côte des Neiges Montréal

**Café Terrasse**



Ouvert de 10 A.M. à 5 A.M.  
7 jours par semaine  
1723 ST-DENIS  
Montréal.

# L'université en question

## Le rapport de la commission contiendra plus d'orientations que de recommandations

par Paule des Rivières

Créée en juillet 1977 pour scruter les avenues qui s'offrent à l'université québécoise des prochaines années, la commission d'étude sur les universités (CEU) s'attellera bientôt à la tâche de dégager, sur papier, les grandes lignes directrices de "ce champ d'analyse extrêmement complexe".

Le rapport final qui viendra couronner plus de 18 mois de travail est attendu au début de 1979. "Nous aimerions que le rapport ne vienne pas clore le débat mais au contraire qu'il le relance", déclarait cette semaine au DEVOIR M. Pierre Angers, président de la commission, après avoir précisé que le travail final ne contiendra pas de recommandations précises sur tous les aspects étudiés mais traduira davantage une orientation à privilégier, laquelle exige un travail de clarification au sein des commissaires.

Les principales questions qui seront abordées dans le rapport final? Le

développement de l'appareil administratif depuis deux décennies, la syndicalisation des professeurs et des autres groupes, le financement des universités, leur relation avec l'Etat, la formation des maîtres — plus d'un tiers des mémoires publics ne portaient que sur la formation des maîtres —, la pédagogie universitaire, l'éducation permanente, en un mot toute la panoplie des maux et bienfaits universitaires, le tout dans une perspective d'ensemble, et en vue, notamment, d'assurer une sage utilisation des \$600 millions annuellement consacrés aux sept universités québécoises.

D'ici quelques semaines, les 22 commissaires des quatre comités de la CEU respectivement chargés de la coordination, de l'organisation du système universitaire, de la formation et du perfectionnement des enseignants et des relations de l'université avec la société, auront en main une série de fichiers sur tous les thèmes majeurs plus une foule de renseignements additionnels, non contenus dans les mémoires publics. Quelque

22 comités de recherche provisoires ont d'ailleurs été mis sur pied cet été.

Au sujet des cinq semaines consacrées à la consultation publique, qui ont conduit les commissaires dans les différentes régions de la province et qui ont donné lieu à la présentation de 118 mémoires, la plupart "universitaires", M. Angers dit que "cet aspect singulier de notre mandat s'est très bien déroulé".

"Je pense que la commission a déjà obtenu des résultats, son existence, les audiences publiques, les études faites pour répondre au document de consultation, tout ça faisait partie des objectifs de la commission et je pense que la consultation a été assez substantielle".

Une ombre au tableau cependant et elle est de taille: la participation plus que mitigée des étudiants à cette consultation. "C'est là un point névralgique: partout, quand on élabore la problématique de la dimension universitaire, les étudiants n'occupent pas un rôle central alors qu'ils restent toujours la raison d'être de l'université."

le président de la commission d'étude en précisant qu'un des 22 comités de recherche provisoires est justement chargé de se pencher sur les différentes formules de financement.

"Deux ou trois groupes l'ont proposée mais aucun n'a trouvé la formule qui tienne compte d'un élément capital de justice, à savoir que ce sont les citoyens qui risquent de défrayer les coûts de cette opération et que la grande majorité a peu de chance d'aller à l'université."

Quel que soit le sort qui sera fait au rapport final, une chose est certaine: la communauté universitaire aura désormais un ensemble de données, statistiques, analyses, études sur l'enseignement supérieur du Québec.

"Nous étions avant tout chargés d'étudier les questions et de les situer dans une perspective significative, ce qui donnera lieu à des réflexions ultérieures de la part des gens concernés, que ce soit le gouvernement, les institutions universitaires, les groupes sociaux."

Ce travail de la commission tombe à pic, note M. Angers, à une période où l'université est appelée à s'expliquer tout en étant exposée à la critique. La société est aujourd'hui mieux avertie et plus attentive à ce qui se passe dans ses institutions, constate M. Angers en ajoutant que l'université ne peut plus éviter cette

"nouvelle dimension de l'opinion publique" qui n'est pas étrangère à sa fonction de plus en plus sociale et qui nécessitera des ajustements.

M. Angers demeure par ailleurs convaincu qu'une institution universitaire ne change pas du jour au lendemain, et ce pour deux raisons majeures. D'abord parce que dans ce milieu, les changements de perspective passent toujours par l'analyse et ensuite parce que les structures universitaires sont bien lourdes.

"Nous avons monté depuis 20 ans un système universitaire très complexe. Les structures sont-elles assez souples? Une chose est certaine, c'est que la masse de réglementations imposée ralentit le fonctionnement", constate M. Angers en mentionnant, à titre d'exemple, le fait que deux ou trois ans peuvent parfois s'écouler avant l'adoption d'un nouveau programme.

Conformément au mandat qu'ils ont reçu du gouvernement chacun des quatre comités de la commission rédigera sa propre partie du rapport.

"Il peut y avoir une espèce de consensus sur un certain nombre de points majeurs et si c'est le cas, il en sortira probablement quelque chose d'intense puisque les groupes auront travaillé en toute liberté", estime M. Angers.

### TRANSPORT

**Train rapide** — Un train expérimental japonais a abaissé le record de vitesse sur rail le mois dernier en roulant à 337 kilomètres à l'heure sur une distance de 4,7 kilomètres. C'est un train français qui détenait le record depuis 1955 avec une vitesse de 331 kilomètres à l'heure. Les chemins de fer nationaux du Japon ont fait savoir que ce même train pourrait filer à 500 kilomètres à l'heure l'été prochain. Il s'agit d'un train autorail à suspension électromagnétique qui pourrait être utilisé dans les réseaux express pour passagers d'ici quelques années.

**La guerre à l'Airbus** — Tandis que Boeing s'active à mettre au point son Boeing 767 à voilure profilée pour faire concurrence à l'Airbus français qui a été commandé déjà à plus de 100 exemplaires dont 23 par Eastern Airlines, Lockheed annonce la mise en construction d'un Lockheed L-

1011 triréacteur moyen courrier d'environ 300 sièges, baptisé Dash 400 et qui aura l'avantage d'être livrable avant le Boeing 767. Chez Boeing on annonce que le bi-réacteur 767 aura un coût d'exploitation de \$2,80 du passager/mille en comparaison de \$4,50 pour l'Airbus qui est le plus économique à l'heure actuelle. Lockheed se contente de dire que son Dash 400 sera plus économique à l'exploitation et à l'achat que les deux autres. Avec un marché de 1.500 appareils de 200 à 300 places dans le monde pour les prochaines années il ne fait maintenant plus de doute que les constructeurs américains se livrent une lutte encore plus opiniâtre sur ce genre d'appareils que sur les gros porteurs d'autant plus que déjà Airbus Industries a pris les devants.

**Les DC-8 font peau neuve** — D'ici deux ans environ les DC-8 de série 63 d'Air Canada devront vraisemblablement

être corrigés dans leur structure à cause d'une faiblesse de ces appareils après 25.000 heures de vol. Mais d'ici là Air Canada procédera au réaménagement intérieur de ses DC-8 à fuselage allongé. Le contrat de rénovation a été donné à Precision Structure de Seattle, le plus important concepteur d'intérieurs d'avions aux États-Unis. Les DC-8 d'Air Canada, achetés au début des années 60 auront de nouveaux revêtements intérieurs, des plafonds acoustiques neufs, des espaces de rangement sous forme de casiers, des éclairages nouveaux ainsi que de nombreux accessoires susceptibles de rendre plus confortables les sièges de ces appareils encore très utilisés.

**Les 707 en silence** — La compagnie Boeing fabrique toujours les Boeing 707 mais surtout dans leur version militaire KC-135. Les 707 fabriqués avant 1973 ne peuvent pas se poser aux États-

Unis à cause du bruit de leurs moteurs mais la société General Electric et la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'avion (SNECMA) en France viennent de mettre au point le moteur CFM-56 destiné à équiper les Boeing 707. Le marché pour ces longs courriers à faible densité de trafic est évalué à 200 appareils actuellement. L'avion sera très silencieux et sa consommation de carburant sera réduite de 15%.

**Québec-Ontario** — La Commission des Transports du Québec tiendra des audiences publiques conjointes avec l'Ontario Highway Transport Board du 28 août au 1er septembre relativement aux permis de transport que détient la compagnie Robert Transport (1973) Ltée en Ontario et au Québec pour du transport de conserves entre Rougemont et Gentilly et l'Ontario. Ce sera la troisième fois que les deux organismes siègent conjointement.

# Songez-vous à vendre votre maison?

La plupart des gens qui possèdent une maison songent de temps à autre à la vendre.

Quelles que soient les raisons qui puissent motiver cette vente... changements dans la famille... évolution de situation financière... ou simple caprice... nous vous recommandons d'inscrire votre propriété chez nous.

Un détail important: les services immobiliers du Trust Royal ont pignon sur rue dans 33 bureaux du Grand Montréal. Chaque

bureau met à la disposition des acheteurs en perspective tous les renseignements utiles concernant votre maison. Sans compter, bien entendu, le service individualisé, pierre angulaire de notre entreprise.

Le Trust Royal vous offre un éventail complet de services immobiliers qui n'ont plus à faire leurs preuves. Voilà pourquoi, lorsque vous songez à vendre

votre maison, il y va de votre intérêt de penser à nous.



# Trust Royal

## SERVICES IMMOBILIERS

### ARCHITECTURE

Dessinateur intermédiaire 4 ans d'expérience minimum, pour bureau d'architectes de la rive-sud.

Salaire à discuter selon expérience.

Envoyer curriculum vitae à:

C.P. 35  
Succursale A  
Longueuil, J4H 3W2

### HÔPITAL GÉNÉRAL ST-BONIFACE

UNE INSTITUTION RECONNUE DE 800 LITS recherche

### AUMÔNIER CATHOLIQUE ROMAIN

- Dûment ordonné prêtre
  - 3 à 5 années de ministère
  - Habilité à travailler en équipe.
  - Habilité à communiquer en français et en anglais
  - Un minimum de deux unités dans l'enseignement de la pastorale en clinique ou l'équivalent.
  - Reconnaissance officielle de son évêque.
- Date d'entrée en fonction: 4 septembre 1978  
Les personnes intéressées devront soumettre leurs candidatures par écrit à:

Soeur Marie Bonin  
Coordonnatrice, service des soins en Pastorale  
Hôpital général St-Boniface  
409 Avenue Taché,  
Winnipeg, Manitoba,  
R2H 2A6  
Téléphone: (204) 237-2357

### PRATICIEN EN SERVICE SOCIAL

### HÔPITAL DE L'UNGAVA

Lieu de travail: Poste de la Baie, Baie d'Hudson.

Fonctions: En collaboration étroite avec le milieu autochtone, mettre sur pied le bureau de service social.

Sous l'autorité immédiate de la directrice des services sociaux, procéder à des interventions psycho-sociales auprès d'individus et/ou groupes présentant des problèmes de comportement et/ou d'adaptation.

Exigences: Diplôme de 1er ou 2ème cycle en sciences humaines. Minimum de deux ans d'expérience dans les secteurs de la famille, de la jeunesse et de l'organisation communautaire. Connaissance excellente de l'anglais. Qualités de leadership, d'adaptabilité et de souplesse de caractère indispensables. Expérience de travail en milieu isolé serait un atout.

Salaire et conditions de travail: Selon la convention, plus prime nordique. Soumettre votre curriculum vitae à:

Mlle Cécile Bertrand, M.A.  
Directrice des services sociaux  
Hôpital de l'Ungava  
C.P. 149  
Fort Chimo, Qué.  
J0M 1C0

Concours se terminant le 18 août 1978.



### Hydro-Québec

Service du Personnel  
Région de Maisonneuve  
1450 City Councillors  
Montréal, Qué.  
H3A 2E6

L'Hydro-Québec est à la recherche:

### D'ELECTRICIEN-MECANICIEN

pour combler des postes permanents dans la région métropolitaine.

- Fonctions:
- Réparer et installer tout genre d'équipement électrique, mécanique et électromécanique des postes et centrales soit:
    - Disjoncteurs haute et très haute tension
    - Transformateurs
    - Sectionneurs
    - Compensateurs
    - Systèmes d'air comprimé
    - Etc.

Exigences minimales: Posséder une licence ou un certificat de qualification émis par le ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre pour exercer le métier d'électricien et/ou posséder une expérience reconnue dans le montage et le réglage des appareils haute et très haute tension.

N.B. Les candidats (es) intéressés (es) sont priés (es) de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible en mentionnant leur NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE.

### AVOCAT(E) DEMANDÉ(E)

- On recherche un avocat ou une avocate pour contrôler la valeur juridique de traduction.
- Le candidat doit avoir une excellente maîtrise des langues française et anglaise.
- Traitement à discuter selon l'expérience et les qualifications du candidat.
- Les candidats peuvent soumettre leur demande et leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

D. Goyer  
1, Place Ville Marie  
Suite 700,  
Montréal, Québec,  
H3B 1Z7

### L'université Queen's à Kingston

### PROFESSEUR

DE LANGUE FRANÇAISE À TEMPS PARTIEL POUR 1978-79

Fonctions: Le candidat devra enseigner une ou deux sections d'un cours de langue. Il se chargera aussi de l'organisation du contenu académique de ce cours et du travail de plusieurs enseignants, et assurera l'uniformité dans l'évaluation des travaux pratiques.

Exigences: Doctorat. Expérience pertinente au niveau universitaire.

Traitement: Le traitement sera établi selon les qualifications et l'expérience du candidat.

S'adresser avant le 21 août à la directrice intérimaire

Département de français  
Université Queen's  
Kingston, Ontario  
K7L 3N6

### CENTRE DE RECHERCHES

### DEMANDE DES CHERCHEURS

Le Centre, un département du Collège, fait de la recherche commanditée par les gouvernements fédéral et provincial, les divisions scolaires et par d'autres organismes.

Fonctions: Sous la direction du directeur du Centre, les chercheurs devront assumer la responsabilité de projets de recherche commandités dans les domaines de l'éducation, des communications ou des ressources humaines. Ils prépareront des rapports de recherche selon les besoins des commanditaires du Centre et participeront aux travaux de recherche d'une équipe pluridisciplinaire.

Exigences: Maîtrise ou doctorat avec expérience en recherche. La connaissance du français est requise.

Traitement: Selon la formation et l'expérience. Faire parvenir curriculum vitae immédiatement à:

M. Michel LAGACÉ, directeur  
Centre de recherche  
Collège universitaire de Saint-Boniface  
200, avenue de la Cathédrale  
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7  
(204) 247-6750

### LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### DIRECTEUR-ADJOINT EN TECHNOLOGIE

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Campus de Bathurst, requiert les services d'un DIRECTEUR-ADJOINT. Le titulaire de ce poste exigent relèvera du directeur et il sera chargé de l'administration de l'enseignement et des programmes d'études concernant les cours de technologie offerts au Campus.

Le candidat devra posséder un diplôme universitaire avec spécialisation en techno-génie de préférence, ainsi qu'une grande expérience en commerce et en technologie, y compris une certaine expérience à titre de surveillant ou l'équivalent en formation et en expérience. La personne aura fait preuve de ses qualités de chef et de son aptitude à bien travailler avec les autres. Une grande connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Les avantages sont les mêmes que ceux de la fonction publique, soit, vacances et congés de maladie, pension, assurance-vie et Croix-Bleue.

Le salaire dépendra de la formation et de l'expérience mais ne dépassera pas \$30.096. Faire parvenir sa demande au soussigné, au plus tard le 25 août 1978 en indiquant ses titres et qualités, sa formation et son expérience.

L'Agent du personnel  
Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick  
Case Postale 6000  
Fredericton, Nouveau-Brunswick  
E3B 5H1

## La loi 101 (chap. 3) en appel devant un banc de sept juges

par Bernard Morrier

Alors qu'il procédait hier à l'appel du rôle provisoire pour la session devant débiter le 11 septembre prochain, le juge en chef Edouard Rinfret, de la Cour d'appel du Québec, a annoncé que sept juges de ce tribunal — ce qui constitue un fait exceptionnel — seront appelés à étudier tout particulièrement le chapitre 3, de la loi 101, portant sur le français langue de la justice et de la législation au Québec.

On sait que le procureur général du Québec avait décidé de porter en appel le jugement du juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure, qui, le

24 février dernier, avait décrété que le chapitre en question de la loi 101 était nul et inconstitutionnel. Le magistrat avait alors accueilli favorablement une requête en ce sens présentée par trois avocats montréalais, Mes Blaikie, Durand et Goldstein, voulant que cette partie de la loi 101, sanctionnée à Québec, le 26 août 1977, violait l'article 133 de la constitution canadienne de 1867, excédant ainsi les limites de la compétence constitutionnelle de la législature provinciale.

L'article 133 accorde un statut égal aux deux langues officielles dans les débats législatifs et judiciaires et dans la rédaction des lois et jugements. "rendus au

Québec", mais le chapitre 3 de la loi 101 écarte systématiquement l'utilisation de l'anglais, sauf exception.

Interrogé sur sa décision d'assigner sept juges dans cette cause, le juge en chef Rinfret a expliqué que, vers la fin de l'hiver dernier, on avait préparé les assignations des magistrats jusqu'au mois de juin dernier.

On a ensuite décidé de réassigner les mêmes bancs pour la session d'automne. "Cependant, de noter l'honorable juge Rinfret, vu l'importance capitale de la question dans ce chapitre de la loi 101, dans laquelle d'ailleurs le juge en chef de la Cour d'appel aurait dû lui aussi se prononcer, mais dans ce cas-ci, il préfère

s'en abstenir, il a été convenu que sept juges, soit cinq francophones et deux anglophones, y siègeraient."

Le juge en chef Rinfret a précisé qu'il était préférable qu'il ne siège pas dans cette cause pour deux raisons. "D'abord, étant moi-même juge en chef, la coutume veut qu'à ce titre, on évite de toucher à un sujet déjà tranché par un juge en chef d'une autre cour. De plus, dans les années 50, alors que je faisais partie du cabinet Saint-Laurent, à titre de ministre des Postes, nous avions décidé que l'article 133 de l'acte de l'Amérique britannique du nord ne pouvait être amendé sans le consentement unanime des provinces. Or, c'est précisément cette question que

la Cour d'appel est maintenant appelée à étudier."

Le magistrat, qui, incidemment, célébrait hier le premier anniversaire de son accession comme juge en chef de la Cour d'appel du Québec, a révélé que lui-même et les 15 autres juges seront appelés à étudier, à la prochaine session, 741 causes, dont 253 à matière criminelle, 51 pour jugement interlocutoire et 437 causes civiles.

Grâce aux nouvelles règles de pratique, dont certaines (criminelles) ont pris effet le 1er janvier dernier, tandis que les autres (civiles) seront en vigueur le 1er septembre, il a été possible à la Cour

d'appel du Québec de faire l'appel du rôle pour deux mois, contrairement à l'ancienne pratique qui voulait que ça se fasse une semaine avant l'audition de la cause.

"Ainsi, de dire le magistrat, tous les avocats intéressés seront avisés de la date de l'étude de leurs causes dès la semaine prochaine. Je crois que cette façon de faire aidera grandement l'administration de la justice et les avocats."

Le juge en chef Rinfret espère de plus pouvoir mettre en place certains mécanismes qui pourraient considérablement accélérer les procédures devant ce tribunal.

## Un dernier hommage aux victimes d'Eastman

par Françoise Côté

ASBESTOS (PC) — Le dernier hommage aux 40 victimes de la tragique plongée d'un autobus dans le lac d'Argent, près d'Eastman dans les Cantons de l'Est vendredi dernier s'est traduit par un immense cri d'espérance et de foi dans la vie avec l'emouvant appel du premier président de la Fraternité des Malades, à laquelle appartenait plusieurs disparus, pour le maintien de l'esprit de fraternité, de l'esprit nouveau qui s'est manifesté à Asbestos depuis le drame survenu il y a presque une semaine.

Lorsque Yves Bourassa, un petit homme frêle, qui a voulu il y a quelques années regrouper malades et handicapés dans un mouvement de fraternité et d'entraide, est venu dire le choc qu'il a éprouvé vendredi dernier aux premières nouvelles de la tragédie, pour ensuite affirmer qu'il continue de croire que l'oeuvre doit se poursuivre parce qu'il y aura toujours sur terre quelqu'un à soulager et à aimer, c'est une foule de 3.500 personnes, dont un millier de parents et proches des 40 victimes, qui ont vibré à cet appel hier après-midi dans le Centre civique d'Asbestos.

Dans cet aréna, qui a plus d'une fois entendu les clamours des sportifs fiers des exploits de leurs athlètes, c'est une atmosphère de chapelle ardente qui régnait hier avec 36 cercueils fleuris disposés tout autour de l'enceinte ou à une extrémité avait été dressé un immense autel long d'une trentaine de pieds et en face les 3.500 personnes plongées dans le recueillement et la tristesse. Les noms des quatre disparus qui avaient déjà été inhumés mardi à Danville, municipalité voisine d'Asbestos figuraient dans le Centre civique au côté de leurs compagnons d'infortune.

L'archevêque de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier, entouré de 38 prêtres, a présidé au service communautaire. Dans son homélie, il a dit que le Christ n'est pas venu abolir la souffrance, mais qu'il est venu la partager



Un long cortège funèbre a quitté l'aréna d'Asbestos après la messe qui y a été chantée hier pour 36 des victimes de l'horrible accident d'autobus d'Eastman vendredi soir dernier. (Téléphoto CP)

avec nous et lui donner un sens". Il a abondamment cité des paroles d'Évangile pour offrir à ses ouailles des paroles d'espérance.

La cérémonie s'est déroulée avec beaucoup de dignité au milieu d'un grand recueillement. Peu ou pas de larmes, mais un air de gravité, qui révélait l'intensité de la douleur. Aux premiers rangs de l'assistance de cet hommage de toute une collectivité à ses disparus, on percevait le représentant du gouvernement du Québec, M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, M. Gérard-D. Levesque, représentant per-

sonnel du leader du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, qui avait tenu la veille à se rendre personnellement à Asbestos pour offrir ses condoléances aux familles affligées.

Au côté du maire d'Asbestos, le Dr Lucien Bachand, dont 12 de ses patients se trouvaient parmi les disparus, on remarquait également le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, ainsi que les députés unionistes Fernand Grenier, de Mégantic, Yvon Brochu, de Richmond, et les députés fédéraux Georges Vaillancourt, libéral d'Orford et Lionel Beaudoin, crédistes de Mégantic. Également au premier rang se trouvait

une personne encore très affectée par la tragédie, la comédienne Marjolaine Hébert, directrice du théâtre d'été La Marjolaine, ou les malheureuses victimes venaient d'assister à une représentation avant l'accident qui leur a coûté la vie.

Hier matin, le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Jean-Pierre Côté, a visité les familles des victimes et s'est entretenu avec eux. De son côté, Mgr Fortier a tenu au début de la cérémonie à rappeler que l'épiscopat canadien a exprimé ses condoléances tandis que le primat de l'Église, le cardinal Maurice Roy, a fait parvenir un message à Asbestos. Voir page 6, Eastman

## Radio-Québec Le syndicat réclame l'application de la loi anti-scabs

par Louis-Gilles Francoeur

Le syndicat des employés de Radio-Québec, en lock-out depuis le 1er mars, a demandé hier l'application de la loi anti-scabs à cet endroit parce que des sous-traitants effectueraient à l'heure actuelle du travail normalement fait par des syndiqués.

D'autre part, inquiets du déroulement des dernières négociations et fort du mandat de leur assemblée générale, les dirigeants du syndicat ont décidé de négocier à l'avenir avec Radio-Québec uniquement à partir de leurs textes et non de ceux de la partie patronale.

Stigmatisant une fois de plus la lenteur des négociations en cours, la direction syndicale a remis aux journalistes les offres faites par l'employeur à l'article 27 (griefs) le 11 juillet dernier. Ces propositions patronales étaient déjà prêtes le 29 mars dernier, comme en fait foi la date apparaissant au bas de la page, même si elles ont été déposées quatre mois plus tard.

Volant littéralement les mots au syndicat, leur communiqué patronal émis au nom du conseil d'administration, qui s'était réuni la veille, déplore le peu de progrès réalisés depuis quelque temps à la table de négociation.

Le conseil d'administration de Radio-Québec, présidé par le recteur de l'Université de Sherbrooke, M. Yves Martin, y confirmait en outre "dans ses éléments essentiels" le mandat de négociation confié à la direction et à "ses porte-parole".

Ce dernier membre de phrase a été interprété en coulisse comme une confirmation du mandat de Me André Loranger, dont la politique semblait en mauvaise posture depuis la nomination récente du président de l'Office, M. Yves Labonté, à la Délégation québécoise à Los Angeles.

Pour le syndicat, cette confirmation du mandat des négociateurs en place permet aux administrateurs de tracer un corridor étroit au successeur de M. Labonté, qui aurait pu prendre sur lui de faire débouquer l'impasse en cours depuis le début du conflit.

Les représentants syndicaux ont expliqué qu'un comité restreint de négociation avait été mis sur pied au début de juillet à la demande du ministère de la Fonction publique, ce qui avait provoqué un déblocage momentané sur des questions "secondaires". C'est alors que le syndicat au-

rait reçu des propositions déjà arrêtées par la partie patronale en mars, ce qui a été qualifié de "complot pour prolonger délibérément la durée du conflit".

C'est la même impasse que le conseil d'administration a lui aussi déplorée hier après s'être dit "satisfait" des progrès intervenus sur une vingtaine d'articles de la convention au cours du "sprint" de juillet.

Quant aux accusations de viol possible de la loi anti-scabs, le syndicat les fonde sur les fuites en provenance de la compagnie Interloc, un sous-traitant officiel, et sur un article de Télé-Pressé dans lequel le réalisateur Bertolino affirme travailler à l'heure actuelle pour la Société d'État. Ce contrat serait actuellement détenu par la compagnie Via le Monde. La direction syndicale a précisé qu'elle voulait obtenir la nomination de l'enquêteur prévu par la loi 45 pour vérifier ces renseignements et connaître la date des contrats en cause.

Le problème de la sous-traitance à Radio-Québec constitue encore l'une des principales pierres d'achoppement du conflit en cours, comme ce fut le cas aussi lors du dernier conflit. Selon le syndicat, les dernières propositions rejetées par l'employeur, mais reconfirmées par l'assemblée générale du syndicat, reconnaissent le principe de la sous-traitance "en autant que son exercice n'a pas pour effet de causer des mises-à-pied, de mutation, ni de rétrogradation". Les deux derniers éléments de cette proposition ont été rejetés par l'employeur.

Les points de désaccord sont trop nombreux pour être énumérés. Parmi les plus importants, le syndicat a mentionné le problème des travailleurs occasionnels, la sécurité d'emploi, la totalité du monétaire, etc.

Le syndicat a d'autre part demandé au gouvernement d'associer le plus grand nombre de personnes possible aux consultations entourant la nomination du futur PDG de Radio-Québec. Cette demande n'a provoqué aucun écho jusqu'ici. Le départ du président dans quelques jours lui apparaît comme un indice de déblocage moyennant un certain nettoyage de l'équipe de négociateurs actuelle. Dans le même sens, le syndicat a noté le rappel au travail de personnes du service des acquisitions et de l'entretien. Cela pourrait indiquer que la direction songe à une reprise des opérations au début de l'automne, ont dit les porte-parole syndicaux.

## La vie s'organise au village Saint-Denis

par François Roberge

Le village Saint-Denis, compris entre les rues Sherbrooke et Dorchester à Montréal revient présentement l'âge d'or du défunt quartier latin. Afin de mettre un lien dans toute cette activité et aussi, de protéger leurs intérêts, les marchands de la rue et du voisinage immédiat se sont réunis en association, l'Association des Marchands de la rue Saint-Denis et ont présenté hier un programme d'activités.

Le tout commença par un salon d'automne de la jeune peinture qui ouvrira les murs de la plupart des commerces aux jeunes peintres et artisans et prendra des allures de "salon des Refusés".

Au cours de l'hiver, l'association présentera un carnaval dont le programme sera connu à l'automne et enfin, l'été prochain, probablement à l'occasion de la Saint-Jean, l'association des Marchands tiendra un festival sous forme de Fête au village et dont la durée sera déterminée également dans les mois qui viennent.

De plus, les marchands du "village" ont décidé de tenter un regroupement des achats de l'automne et de lancer un magazine voué largement à la contre-culture et qui sera diffusé à plus de 60.000 copies dès octobre.

La rue Saint-Denis compte pour toutes ses activités sur la présence, aux abords immédiats, de l'université du Québec, du

cegep du Vieux Montréal, de l'institut d'hôtellerie de la bibliothèque nationale de la centrale d'Artisanat et de nombreuses salles de spectacles dont le Saint-Denis qui retrouvera vraisemblablement sa vitalité d'antan grâce à de coûteuses transformations et à une programmation "revampée".

Lors de la conférence de presse d'hier, le président de l'Association des marchands M. Jacques Boisseau a précisé en présence de représentants de Radio-Canada et des productions Kébespec que la salle du Saint-Denis pourra accueillir l'automne prochain 2.300 spectateurs.

Le propriétaire de la salle, l'entreprise France-Film a fait moderniser la salle qui

sera dotée d'une sonorisation de meilleure qualité et munie de toutes les commodités permettant l'enregistrement et la diffusion de spectacles.

Le président de Kébespec, M. Guy Latraverse produira maintenant la plupart de ses spectacles dans cette nouvelle salle plutôt qu'à la Place des Arts.

Le radio de Radio-Canada, qui ne pas être en reste ouvrira ses ondes à la culture et à la contre-culture du "village" tous les samedis soir alors qu'Armande Saint-Jean et Michel Garneau animeront un "talk-show" intitulé La Grand jase. Réalisée par Robert Blondin, cette émission de 6 heures occupera les ondes entre 19 h et 1 h du matin à compter du 9 septembre.

Elle émanera du balcon d'une populaire terrasse de la rue Saint-Denis et fera alterner entrevues décontractées et musique (sur disque) de tous les genres, de Vivaldi à Willie Lamothe, précise-t-on.

En plus d'organiser les activités précitées, l'association des Marchands entend de son côté avoir son mot à dire sur l'aménagement urbain des environs et mettra sur pied un comité d'urbanisme.

Elle entend d'autre part intervenir dans le développement commercial futur de la rue Saint-Denis et même influencer l'octroi de nouveaux permis d'alcool sur "son" territoire.

Les marchands se plaignent de la multiplication des débits d'alcool au détriment des commerces diurnes et de l'inflation générée par ce phénomène.

Cette attitude protectionniste, toutefois n'est pas nécessairement prise par plusieurs aspirants commerçants qui sont en instance d'obtenir des permis d'alcool et qui estiment que la limitation des permis n'est pas du ressort des commerçants déjà établis qui craignent une dilution de leur clientèle actuelle, ad demeurant fort importante.

Quoi qu'il advienne des résolutions des "élus" qui ont précédé la vague, on peut estimer que le village Saint-Denis desservi à souhait par le transport en commun urbain et interurbain — métro Berri et terminus Voyageur est promis durant quelques années à une prospérité digne de Klondyke.

## Québec protégera les îles Mingan

par Robert Lefebvre

ILES MINGAN (PC) — Répondant aux nombreuses pressions des habitants de la moyenne Côte-Nord et sans doute poussé par la crainte de se faire damer le pion par le fédéral, le gouvernement québécois a annoncé son intention de protéger l'archipel de Mingan.

Le conseil des ministres vient en effet d'autoriser le ministère des Affaires culturelles à amorcer le processus pour déclarer "arrondissement naturel" les quelque 35 îles couvrant une superficie de 32 milles carrés et s'étendant de la pointe de Mingan à Havre-Saint-Pierre, à quelque 900 kilomètres au nord-est de Québec.

C'est le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, qui a lui-même communiqué la nouvelle, mercredi soir, aux Montagnais de Mingan, et le lendemain aux résidents de Havre-Saint-Pierre.

M. Vaugeois a expliqué qu'un comité ad hoc sera formé des ministères du Tourisme, Chasse et Pêche, des Terres et Forêts, des Richesses naturelles et de l'Office de planification et de développement du Québec, pour élaborer les différentes hypothèses, de mise en valeur de l'archipel.

En déclarant "arrondissement naturel" ce site d'une exceptionnelle richesse tant au point de vue archéologique, qu'historique et scientifique, le ministre Vaugeois songe déjà à en développer le potentiel touristique, "fourmir", comme il le dit, "les ressources nécessaires pour que ces îles soient davantage accessibles à la population locale, aux chercheurs, géologues, archéologues, biologistes, etc. et aux visiteurs de toute provenance."

"Notre intention n'est pas de fermer ces îles à toute activité mais d'en permettre un développement ordonné, d'une façon discrète, sans polluer", a déclaré M. Vaugeois.

Les quelque 300 Montagnais de Mingan ont accueilli la nouvelle assez froidement. Ils auraient préféré recevoir du ministre l'assurance que ces îles leur soient strictement réservées pour la chasse aux oiseaux migrateurs et au loup-marlin.

Ces îles de même que l'île d'Anticosti avaient été concédées en 1680 au sieur Louis Joliette. En 1803, la seigneurie passe aux mains de la compagnie du Nord-Ouest puis à celle de la Baie d'Hudson, en 1821. Il y a cinq ans, cette dernière cédait les îles pour la somme nominale de \$1 à sa filiale Sieben's Oil

and Gas Ltd. de Calgary, qui a commencé l'an dernier des travaux de forage qui n'ont pas manqué d'émouvoir les résidents de la région.

De son côté, Ottawa, par son organisme Parcs Canada, s'intéressa aux îles dès 1970. Au début, Parcs Canada avait envisagé de regrouper l'archipel et l'île d'Anticosti pour en faire un même parc.

La plupart des îles sont très riches en calcaire dont le dérivé, la pierre à chaux, pourrait avantageusement remplacer le béton pour cimenter le minéral de fer dans le procédé de bouletage.

Selon une étude réalisée par l'OPDQ en 1975 les deux vocations minières et récréatives de l'archipel sont incompatibles. L'OPDQ a conclu en effet que l'exploitation minière risque de mettre en péril la beauté naturelle des lieux.

Les nombreuses formations rocheuses qui s'y trouvent, sous les assauts conjugués du vent et de la mer, se sont transformées au cours des millénaires en sculptures aux formes impressionnantes.

On dit même que Percé, dans sa farouche splendeur, a des airs de simple laboratoire en comparaison de ce véritable musée des sciences géologiques que constitue l'archipel.

# L'inéluctable restructuration scolaire

La diminution constante et encore très forte cette année de la clientèle scolaire de l'île de Montréal, le récent revirement linguistique du Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal, le retour plus ou moins vigoureux du débat sur la confessionnalité n'annoncent pas que des escarmouches traditionnelles pour les prochains mois. Conjugués, tous ces facteurs risquent à plus court terme qu'on ne le croit, de ramener la région métropolitaine à une situation de crise scolaire d'autant plus grave que rien ne semble vouloir la prévenir. Le problème de la restructuration scolaire de l'île de Montréal, après avoir brûlé les doigts de ministères et gouvernements successifs, est devenu comme on le sait un véritable "intouchable" politique. Pourtant on ne voit guère comment une solution autre que globale et franche pourrait éviter les développements anarchiques qui se préparent.

En acceptant enfin de se plier à la loi 101 et de diriger vers des classes françaises les élèves inadmissibles à l'enseignement en anglais, le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal (BEPGM) illustre à nouveau toute l'incongruité des structures scolaires de l'île. Pour ne pas perdre des élèves qui sont synonymes de subventions, d'emplois d'enseignants, de survie administrative, il s'approprie en catastrophe à ouvrir des classes françaises. Certaines viendront enrichir son secteur franco-protestant trop longtemps réduit à portion congrue mais plusieurs autres, faute de planification, se retrouveront dans des écoles anglaises.

Cette solution improvisée soulève deux problèmes: l'improductive division confessionnelle des commissions scolaires de l'île, et l'entrée par la porte arrière d'un concept d'école "bilingue" qui devrait faire l'objet de tous les scepticismes.

Pour que la Commission des écoles catholiques de Montréal, majoritairement francophone et la plus éprouvée par la diminution de clientèle, profite pleinement du redressement linguistique qu'amène la loi 101, d'auteurs se défendent littéralement de souhaiter l'élargissement du secteur franco-protestant du BEPGM. Or celui-ci, contre vents et marées, est le seul secteur de langue française où l'on ait expérimenté avec un succès certain, depuis plusieurs années, un enseignement non-confessionnel ou "neutre positif". Faudrait-il maintenant lui couper le souffle

parce qu'il n'est pas dans la "bonne" commission scolaire?

Comme le BEPGM le soulignait la semaine dernière, tout élève qui n'est pas de religion catholique a parfaitement le droit de fréquenter le système protestant. Mais il a parfaitement le droit de fréquenter aussi le système catholique, doit-on rappeler aussitôt. Quand deux puissantes commissions scolaires comme le BEPGM et la CECM, aux prises avec un cruel problème démographique, offrent sur le même territoire un enseignement en français, cela donne une futile guerre de clientèle. Ce n'est pas en boudant l'expansion du secteur franco-protestant du BEPGM qu'on pourrait l'éviter, mais en refaisant plus rationnellement la carte scolaire, soit par une division des commissions d'après la langue, soit par la création de commissions scolaires "communes" ayant pleine autorité sur leur territoire respectif, et pouvant dispenser un enseignement catholique, neutre, ou autre.

Bien sûr les échecs successifs des opérations de restructuration scolaire ont montré comment les passions montrealaises autour de la langue et de la religion s'accroissent mal de la raison. Et on peut deviner qu'un gouvernement péquiste, qui a déjà sa ration plus que suffisante de drames passionnés passés, présents et prévisibles, n'a pas envie de réveiller celles qui dorment depuis que le Conseil scolaire de l'île de Montréal s'est cassé les dents sur le dernier exercice de restructuration, au début de 1977. Mais la prudence d'aujourd'hui ne sera pas une vertu rétroactive quand l'enseignement en français, qu'on a tant voulu protéger et exalter, se retrouvera écartelé dans l'absence de coordination.

Déjà les classes "d'accueil" françaises que le BEPGM entend ouvrir, dans des écoles anglaises avec l'acquiescement du ministre de l'Éducation semble-t-il, témoignent de ce gaspillage. La CECM ferme de nombreuses écoles tandis que le BEPGM, par impréparation et résistance, ne peut offrir pour septembre des services dans des écoles entièrement françaises. Qui plus est, les parents qui rêvent toujours au "libre choix" de la langue d'enseignement et dont les enfants n'ont plus accès à l'enseignement en anglais, trouveront peut-être là un succédané, une sorte d'école "bilingue" (du français en classe et de l'anglais alentour). Non seulement serait-ce là un détournement de l'esprit de la loi, mais surtout s'agit-il d'un concept pédagogique coûteux, que la société québécoise n'a jamais experi-

ment sérieusement et a fortiori ratifié, et qui risque ici de s'implanter subrepticement.

A court terme, M. Jacques-Yvan Morin, auquel la loi ne semble pas donner le pouvoir d'interdire la généralisation de cette pratique, devrait au moins exiger du BEPGM un plan d'expansion accélérée de son secteur franco-protestant dans des écoles dûment françaises, et des garanties sur le caractère transitoire de la solution de 1978-79. Mais avant longtemps il ne saurait échapper, lui non plus, à l'inéluctable nécessité de la restructuration scolaire de l'île de Montréal.

Car comme elle agit actuellement, la Commission des écoles catholiques de Montréal n'est pas, de toute façon, une solution de rechange immédiatement accessible à la nouvelle clientèle que la commission protestante s'approprie à scolariser en français avec les moyens du bord.

Parce que cette clientèle se caractérise surtout par sa diversité ethnique, elle a aussi une diversité religieuse. Or la CECM, même si le droit à l'exemption de l'enseignement religieux (c'est-à-dire catholique) et le droit à son remplacement par des cours de "formation morale" existent depuis plus de dix ans, n'est absolument pas prête à faire face à cette exigence.

Elle est encore à étudier de vagues plans. L'un refuse l'effort administratif requis pour appliquer le règlement d'exemption, issu du Comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation, si les élèves "exemptés" sont en trop petit nombre. D'autres tendent à contourner le problème en regroupant les non-catholiques et les exemptés, dans une école du quartier, ou de la "région" s'il le faut. Cette façon de vouloir isoler les écoles catholiques, comme si l'intégration d'éléments pluralistes allait nécessairement les menacer de neutralité, est beaucoup plus défensive que positive, et ne risque guère de convaincre les néo-Québécois que la tradition de froideur à leur égard a beaucoup changé.

Il n'y a pas que le débat sur la confessionnalité des écoles que cette incision de la CECM relance à l'heure où la normalisation linguistique accélère sa réflexion, mais aussi le débat sur la professionnalité des commissions scolaires elles-mêmes. On a beau faire et tenter de l'éviter, seule la difficile opération de restructuration scolaire de l'île de Montréal pourrait en trancher.

Lise BISSONNETTE

## LETRES AU DEVOIR

### ■ C'est CHLT qu'il nous faut

(Lettre adressée au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)

Je désire vous féliciter de l'encouragement que vous donnez à la programmation locale de qualité. Celui-ci fut mis en évidence ce matin pour le soussigné.

En effet, j'ai la fâcheuse habitude de vouloir écouter la radio de Radio-Canada le matin. Radio-Canada n'a évidemment pas de poste ici à Sherbrooke, alors je m'obstine à vouloir syntoniser CBF-MA de Montréal. A travers l'interférence, je parviens parfois à capter quelques bribes de conversation. Il s'agit là, bien sûr, d'une manifestation inacceptable d'imperialisme culturel de ma part.

Heureusement pour moi, la réception fut si faible ce matin que je fus obligé de syntoniser, à contrecœur, CHLT-MA, le poste local affilié au réseau Télémedia. J'eus alors la joie de constater qu'il n'est point besoin d'écouter

Montréal lorsqu'on a de la "bonne radio" chez nous.

Est-ce à Radio-Canada qu'on peut entendre l'annonceur faire une diatribe contre une équipe de football amateur qui serait composée exclusivement d'homosexuels ("leur jeu préféré doit être le touche" (sic)?) Non messieurs, c'est chez nous ça. Peut-on écouter à CBF-MA une annonce en anglais (préfacée du compliment envieux: "Chanceux, il parle l'anglais!") qui nous apprend que, grâce à la "C... International School of Languages" nous pourrions parler à tous les anglophones du Québec en anglais? Pas de chance, Montréalais qui écoutez Radio-Canada, c'est 630 CHLT-MA de Sherbrooke qu'il vous faut.

C'est alors que j'ai compris pourquoi Radio-Canada ne s'installe pas dans la troisième agglomération urbaine du Québec. Il s'agit ni plus ni moins que de protéger le talent local contre l'envahisseur étranger. Je vois la lumière, chers messieurs. La

decision de Radio-Canada d'implanter un poste de langue anglaise à Québec (18.000 auditeurs sur 500.000 de population) sans étendre le réseau français à Sherbrooke (92.000 auditeurs sur 100.000 de population) se comprend pleinement. C'est une mesure de protection culturelle dont nous devons être reconnaissants.

Car nous avons *La Tribune* ici, et (JRS-MA) dont les employés sont en grève depuis quelques mois, mais qu'importe. Et pour les mécontents, il y a toujours le poste anglais que nos marchands se font un plaisir de diffuser partout en ville.

Vraiment, nous sommes comblés à Sherbrooke, et le soussigné ne s'en est même pas rendu compte avant ce matin fatidique. Mais je dois vous quitter: c'est l'heure du "Festival de l'humour québécois" que je ne saurais manquer.

Aurea Medicoritas!  
Michel KRAUSS  
Sherbrooke, le 2 août 1978

### ■ Le français me sort par les oreilles

(En réponse à la lettre de Monsieur Lucien Couët publiée dans LE DEVOIR du 25 juillet)

Je suis moi-même canadienne-française et je ne fais pas partie du Comité de Montréal pour les juifs soviétiques mais je dois vous dire que le français commence à me sortir par les oreilles, et c'est le cas de le dire.

Cher monsieur Couët, vous ne deviez pas sympathiser beaucoup avec ces gens qui se battent pour les droits de l'homme puisque vous êtes revenu d'une telle contestation en ne pensant qu'à votre pauvre langue française, qui aurait peut-être été lésée à ce

moment-là. C'est bien dommage mais la liberté des gens, c'est plus important qu'une langue que ce soit le français, l'anglais, le russe ou le chinois... La communication n'a pas de limite. Je trouve que vous avez un esprit assez borné pour vous limiter à de telles réflexions, surtout en de pareilles occasions. Pauvre Lucien, vous n'avez rien compris. Vous auriez pu, au moins, constater l'absence des Canadiens français à cette manifestation. Ayez un peu plus de solidarité.

Et après tout, le fait de parler plus d'une langue, c'est un point de plus pour vous. La culture ne fait pas de mal à personne. Au contraire, plus on parle de langues, plus il est facile de communiquer, de s'exprimer et de s'épanouir. Et, en parlant de la loi 101, du climat politique québécois et de vos droits linguistiques, comme vous les appelez, peut-être que si le gouvernement Levesque ne nous cassait pas les pieds avec son Québec français, et tout en français et seulement en français, il aurait pu travailler un peu plus sa politique d'économie et le climat serait plus détendu et tout le monde serait heureux dans sa langue!

Nicole BERNARD  
Ille-des-Sœurs, le 2 août 1978

### ■ Plaidoyer pour l'objectivité

(En réponse à la lettre de M. J. Boissonneault publiée dans LE DEVOIR du 1er août 1978)

Mettons-nous d'accord sur un point: je ne suis ni anarchiste, communiste ni encore capitaliste, jessaie simplement de rester sur le terrain précaire de l'objectivité. C'est à regret que je découvre dans votre missive certains aspects malheureux que je n'oserais qualifier de réactionnaires.

Premièrement, vous glorifiez "tout ce qu'a édifié l'homme blanc et occidental". Doit-on croire que tout ce qui n'est pas blanc et occidental n'est point "civilisé" (ou capitaliste, vous ne semblez faire aucune différence)? Dangereux est ce terrain car il mène vers l'égoïsme et le racisme (les deux vont toujours de pair). La culture est responsable, en majeure partie, des interactions sociales et

chaque peuple possède une culture propre et spécifique. C'est pourquoi les relations entre diverses cultures sont si ardues et que le moindre effort tend à sous-catégoriser.

On peut se demander si vous, M. Boissonneault, seriez le tiers monde ou les "bienfaits" du capitalisme sont si évidents. Nous assistons à la destruction en quantité appréciable de blé, orge, lait et autres denrées importantes et cela pour le maintien d'une économie qui semble, à première vue, chancelante. La société capitaliste a occasionné une profonde rupture dans la répartition des richesses mondiales (blocs Nord-Sud), ce qui prouve que ce système n'est pas parfait et qu'il n'est pas "le seul outil qui marche", comme vous vous plaisez à le dire. Pour ce qui est de l'aide à l'étranger assurée par les pays capitalistes, posons-nous quel-

ques questions. Le capitalisme attire ces pays dans son orbite mais au détriment de quoi? De quel droit s'interpose-t-il ainsi? D'accord, l'aide technologique fut, dans un certain sens, bienvenue, mais elle a complètement noyé une culture spécifique, propre et que, du haut de votre tour d'ivoire, vous nommez "tribalisme primitif". Attention, M. Boissonneault, en lisant vos lignes nous sommes portés à croire que ce qui n'est point capitaliste (et blanc) est primitif. Ceci est une forme de racisme, la pire car profondément enracinée. Le racisme culturel. Demandez aux Indiens et aux Esquimaux qui résistent tant bien que mal aux individus qui les traitent en "tribus primitives", quelles opinions ils ont de vous, capitalistes. Votre "homme blanc" s'est en effet hissé au premier rang mais cela en piétinant tout ce qui lui était étranger.

### ■ Truculence et train de la découverte

Mme Lise Bissonnette, votre jeune et fougueux correspondant d'Aylmer, M. Bernard Ostry, à l'étonnante "chair de poule" et aux si truculentes tournures de phrases anglo-normandes semble avoir mal digéré les prétendues "remarques atrabilaires" de votre éditorial du 1er août 1978 "Gros train contre petit train".

J'ai bien vu le "Train de la découverte du Canada", cette incroyable et merveilleuse chenille canadienne et j'ai lu votre éditorial. Il m'avait semblé que votre éditorial avait rudement bien "bouffé", pour ne pas dire "bouffonné", à fond de train, le train de devant et le train de derrière du Canadien National, et ce, sans la moindre atrabile. (Comme lors de la désormais célèbre chenille du juin parisien 68 du Grand Charles, alors que tous les Français se sont jetés sur leurs dictionnaires, j'ai dû en faire de même avec "l'atrabilaire" du secrétaire général des Musées nationaux du Canada - 1974-1978).

Les truffes, (ces diamants noirs de la gourmandise), dont est farcie la lettre de votre correspondant canadien, m'ont transporté, par la pensée, sans les "gros-chars" Parizeau-Trudeau, dans ce pays tout pétré, tout façonné et tout pétré des troubadours, de la Pleiade, de George Sand et de Chopin, de Fénelon et de Bourdaloue et, surtout, de Montaigne et de son ami Etienne de la Boétie, dans ce coin de terre où le paysage se fait toujours l'ami de l'homme.

C'est là que j'ai pu voir de vieilles dames, toutes de noir vêties, gaver leurs chapons à l'aide de boulettes de pain, et c'est alors que je me suis demandé pourquoi, au lieu de dire "chair de poule", ne dirait-on pas, pour nous, hommes, "chair de chapon". Je vois mal l'anglo-normand en "chair de poule", surtout s'il s'est mouillé; mais, à bien y penser, non, de grâce, pas "chair de chapon"! Ai-je déjà, à mon âge, oublié la jarretière?

Marc ANGERS  
Pointe-Claire, le 5 août 1978.

### ■ Une note futile d'Ottawa

(Lettre adressée à M. Jean Chrétien, ministre des Finances du Canada.)

La note explicative accompagnant le cheque, (qui se voulait un cadeau) est aussi futile et inutile que tout ce que vous pouvez dire en chambre. Car, en ce qui vous concerne, quand l'acte est posé, on est à ce point captif par l'ampleur de la bêtise, que tout ce que vous pouvez ajouter tombe de chaque côté. N'importe quel Québécois, un tant soit peu éveillé, a compris

l'enormité de la manoeuvre qui consiste une fois de plus à... le Québec pour contenter les neuf autres provinces. Les règles du jeu étant encore ce qu'elles sont (i.e. 9 contre 1), profitez-en, mais n'oubliez pas le mot de votre adversaire: "l'indépendance est irréversible".

Ma note explicative est à l'exemple de la vôtre, fort déplaisante, mais elle a au moins le mérite d'être directe et sans détour.  
Hélène DERASPE  
Montréal, le 4 août 1978

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. ABONNEMENT Edition quotidienne: \$65 par année, six mois: \$33, trois mois: \$21. À l'étranger: \$65 par année, six mois: \$36, trois mois: \$24. Editions du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement: numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

# Quand on "désaisonnalise" le Gallup

S'il fallait prendre au pied du chiffre le dernier Gallup sur le climat électoral au Canada, du haut de leur avance les libéraux se prépareraient peut-être à piquer du nez encore une fois dans l'humour populaire: les conservateurs, suivant leur habitude, auraient frappé une nouvelle poche d'air, qui n'a point fait perdre cependant son calme au jeune pilote Joe; mais l'as des as qui aurait surpris toute la flotte en escaladant les nuages politiques de juillet, serait le chef de l'escadrille socialiste, Ed Broadbent. De quoi faire croire aux mécaniciens qui veillent en bas sur les moteurs en cas d'alerte, que la bataille du Canada va bientôt faire rage, d'un océan à l'autre.

Les électeurs canadiens, si fascinants soient ces signes dans le ciel, devraient néanmoins reporter plus prosaïquement leur regard vers le sol, oublier la logistique militaire et interpréter plutôt les résultats du Gallup publiés ces jours-ci à la lumière

de la science économique, en s'inspirant en particulier de l'interprétation des statistiques du chômage, qu'on ne peut bien comprendre qu'en les désaisonnalisant. D'un mois à l'autre, en effet, les bonds statistiques peuvent être spectaculaires, et les politiciens ont l'habitude de se terrer alors dans leurs bureaux ou de se précipiter devant les caméras, suivant que les chiffres leur donnent tort ou raison.

Mais ces variations, hautement sérieuses puisqu'elles sont des chiffres, n'indiquent pas nécessairement, sur une plus longue période, ou vont vraiment l'économie ou, comme dans le présent cas, le sentiment des électeurs à l'égard des partis politiques fédéraux. Se prépare-t-il vraiment des changements substantiels ou au contraire ne faut-il attendre aucun revirement dramatique du cours des choses canadiennes?

Prenons d'abord le cas du parti de M. Ed Broadbent. Le NDP en un mois

aurait grimpe de 16 à 19%. Or, durant le même mois de juillet, il y a un an, les néo-démocrates étaient à 18% et à la même période durant les deux années précédentes, ils étaient à 17%. Comme à la veille de la dernière élection, en juillet 1974, Gallup leur avait prédit à peu de chose près ce qu'ils ont obtenu dans les urnes, soit quelque 16%, force est de replacer dans une perspective moins enthousiaste la faveur dont jouit présentement cette formation politique.

Si à un prochain sondage, Gallup plaçait le NPD un cran plus haut et lui faisait passer le cap de 20%, il ne serait pas téméraire de parler alors d'une percée du deuxième parti d'opposition aux Communes. D'ici là, la mine réjouie de M. Broadbent fait plaisir à voir à l'écran de Radio-Canada, mais à moins qu'elle ne s'explique par quelque autre sondage secret du parti, il ne faut point y voir davantage qu'un aimable sourire électoral.

Si l'on compare les mêmes mois de

juillet dans les sondages tenus par la même firme Gallup pour les années antérieures, il faut noter qu'à un point près dans l'un et l'autre cas, libéraux et conservateurs sont, globalement, dans le même rapport de force qu'au moment de la dernière élection. En 1976, Joe Clark aurait fait mordre la poussière au gouvernement Trudeau, en 1977, c'est plutôt les ministères qui auraient réduit en charpie l'opposition conservatrice. A vol d'oiseau, les deux armées sont redevenues de même force maintenant qu'il y a quatre ans. Il faut descendre à raz de campagne pour chercher des différences significatives.

Or cette fois les précisions régionales apportées par Gallup sont intéressantes, encore qu'il faille prendre avec deux grains de sel, dans un échantillon canadien de 1.022 électeurs, les préférences électorales des citoyens d'une province donnée. En Ontario, les libéraux tireraient de l'arrière par rapport aux conservateurs et aux néo-démocrates. Pareil résultat serait incroyable au Québec, mais dans la province voisine, il est vraisemblable. Quand on sait l'importance de cet électorat dans la représentation aux Communes, peut-être faut-il chercher de ce côté la raison des récentes tergiversations du premier ministre.

A trois reprises, il a été permis aux hommes publics et aux observateurs de prédire sans témérité ni préention le résultat d'une élection fédérale à la lumière des forts mouvements d'opinions enregistrés par Gallup dans l'électorat canadien. Aucune élection n'ayant été déclenchée durant ces périodes, il est évidemment impossible de savoir si la fameuse maison de sondages tombait alors aussi pile qu'elle le fit à la veille du scrutin de juillet 1974. Mais s'il faut continuer d'accorder quelque crédit à ces mesures des tendances dans la population, une conclusion peut sans crainte être tirée de ces données cette fois-ci.

C'est que rien ne sera vraisemblablement décidé au moment du déclenchement du prochain appel au peuple, et que les élections vont être gagnées et perdues suivant la force, l'habileté, le talent et les autres organisations sociales vont faire campagne. Ce ne sont pas les journalistes ni les démocrates qui devraient se plaindre à cet égard.

Rien n'est plus démobilisateur, en effet, qu'un scrutin dont les jeux sont faits et connus d'avance. Rien au contraire n'est plus significatif et stimulant qu'une consultation ou les choix, sans être nécessairement tout à fait inconnus, laissent néanmoins une saine marge pour l'incertitude et le "libre choix". La participation au vote est du reste plus forte d'habitude en ces circonstances.

C'est pourquoi, tout en fournissant un ultime effort de mesures économiques, le gouvernement sortant ne devrait point attendre d'autres Gallup pour déclencher ce désagréable mais nécessaire sondage qu'impose périodiquement la constitution du pays et qui s'appelle vulgairement des élections générales.  
Jean-Claude LECLERC

## INACTUALITÉ

### Amendement à la démocratie?

par Robert Décary

Un référendum peut être une arme dangereuse dans un système démocratique, s'il est utilisé dans le but de renverser, par un vote populaire organisé par un niveau de gouvernement, une décision prise par l'autorité légitime d'un autre niveau de gouvernement.

Cette arme est tout entière présente dans le document publié ces jours derniers par le gouvernement fédéral, relativement à la modification

de la constitution. Bien que ce document n'indique pas, officiellement, la position gouvernementale et se contente de proposer quatre formules d'amendement constitutionnel, le nouveau ministre de la Justice, M. Otto Lang, a déjà indiqué, quant à lui, qu'il favoriserait le recours au référendum dans l'hypothèse où une région ou une province du pays s'opposait à quelque amendement.

Ce sont là des propos inquiétants, surtout de la part d'un ministre de la Justice. Qu'un référendum soit tenu

dans le but de permettre en quelque sorte à une population de légiférer à la place des gens qu'elle a élus pour ce faire, ou dans le but de permettre à une population de donner un mandat précis aux gens qu'elle a élus, cela devient monnaie courante dans le monde, et on peut être ou n'être pas d'accord avec le principe. De nombreux commentaires ont été faits à ce propos lors du dépôt des projets de loi des gouvernements québécois et fédéral sur les référendums.

Mais qu'un référendum soit tenu dans le but de permettre à une population de renverser, à la demande du gouvernement fédéral, une décision prise par un gouvernement provincial élu, voilà qui ne saurait même être envisagé dans un système qui se dit et qui se veut parlementaire et démocratique. Un régime fédéral ne saurait survivre longtemps si le gouvernement fédéral (ou le gouvernement provincial) s'affairait à demander à la population, par le biais d'un référendum, de ramener à la raison la brebis provinciale (ou fédérale) égaree. Le fédéralisme n'est pas conçu pour des batailles livrées avec de telles épées de Damoclès, et c'est courtoisier la guerre civile que de chercher à s'en servir.

Le gouvernement fédéral aurait tort de s'aventurer dans semblable galère, à court terme parce qu'elle ne peut que lui attirer les foudres, bien méritées, des provinces; à long terme parce qu'elle ne peut que saper les fondements du régime politique canadien. S'il faut une quatrième option, outre celles de la formule Fulton-Favreau, de la charte de Victoria ou du référendum direct, ce ne doit pas être celle que semble favoriser M. Lang. Car cette dernière serait, bien plus qu'une formule d'amendement à la Constitution, une formule d'amendement à la démocratie telle qu'elle est vécue au Canada.

Rolande A. LACERTE

## BIEN

### Chair d'ampoule

Louise Brown a de bons pommoms. Ouf! on peut enfin respirer. Un reporter l'a annoncé à la BBC de Londres et les journaux du monde entier ont diffusé la bonne nouvelle. Louise a pleuré toute la nuit comme les bébés fabriqués de façon artisanale.

L'enfant conçu "in vitro" continue de vivre en vitrine tel un insecte sous la loupe de l'entomologiste. A la télévision, nous serons tous conviés à la voir croître et évoluer comme dans un incubateur ou un aquarium. Quand elle atteindra l'âge de raison, nonobstant ses bons pommoms on l'entendra rôler (contre de substantiels cachets déjà négociés): "Naitre en

éprouvette, quelle épreuve!" ou encore: "J'en ai ras le bocal!" La petite fleur humaine de serre, l'enfant du flacon ne pourra même pas sucer son pouce en paix. On a troqué son droit à la privacy contre un plat de lentilles... grossissantes, celles des caméras indiscrettes. Inutile de verser un pleur sur le passé et le dépassé: bientôt les coups main aura vécu. Quand les regrets seront à leur tour stériles, on les cultivera aussi en bocal et nous verrons poindre une autre génération de gens mal dans leur pot. Tous les "vieux jeux" en ont d'ores et déjà la chair d'ampoule.

# La santé dentaire des Québécois: les enjeux actuels

par  
Guy Durand

Sociologue, chercheur à l'Institut supérieur des Sciences humaines de l'Université Laval, l'auteur a fait partie d'une équipe d'étude sur le problème de "l'accès aux soins dentaires au Québec", au département de Relations industrielles de la même université.

Depuis le début du mois de juin, les dentistes québécois font la manchette de nos quotidiens en exposant le climat qui prévaut actuellement en dentisterie. Ceux-ci, désengagés du programme de soins aux enfants selon la consigne de leur association, menacent de la quitter complètement à la suite de l'impasse de leurs négociations avec l'Etat. Pourtant, ils ont obtenu une concession du ministère des Affaires sociales bloquant toute délégation d'actes aux hygiénistes dentaires.

L'utilisation périodique des médias par cette profession comme moyen de mousser ses revendications et ce gain apparent contre les hygiénistes dentaires, méritent que l'on s'intéresse sur le rôle des dentistes et sur l'état de la santé bucco-dentaire des québécois.

Ces professionnels, cherchant à préserver l'exclusivité de leur métier tout en augmentant leurs revenus, se comportent à première vue comme toute organisation en contrat avec l'Etat. Pourtant le caractère des services offerts — médecine dentaire — nous oblige à sortir de jeu usuel des moyens de pression et

des relations de travail: il faut examiner la pertinence de l'actuel système de services dentaires, devenu le thème d'un débat entre petits entrepreneurs et technocrates.

## Le coût socio-économique d'une offre de services

Les membres de l'Ordre des dentistes possèdent depuis 1869 l'exclusivité de la médecine dentaire au Québec. Une formation universitaire justifiant leur statut de professionnel de la santé, les dentistes sont en réalité de petits entrepreneurs: ils travaillent en cabinets privés, fixent eux-mêmes la tarification pour les actes qu'ils posent, ont toujours eu le libre choix de leur lieu de pratique et celui de leur clientèle.

Néanmoins la spécialisation et l'avènement du travail d'équipe dans le cabinet au cours des dernières années, ont posé des problèmes à la profession. Comment maintenir le monopole du dentiste vis-à-vis ces nouveaux exécutants (l'hygiéniste dentaire, l'assistante de chaise, le technicien de laboratoire ou de rayon-X, le denturologiste), et comment amortir le coût onéreux du travail des spécialistes, nécessitant souvent du matériel hospitalier?

De tels problèmes et la possibilité de les solutionner convergent en fait vers un seul acteur: l'Etat qui agrandissait sur eux sa toile planificatrice des services médicaux. Les technocrates du MAS et de la RAMQ, "mesurant" la nécessité d'étendre l'accès aux services dentaires, voyaient l'occasion d'appliquer aux dentistes le modèle économiste déjà expérimenté avec les médecins (contrôle de la tarification, des actes, du lieu de pratique, etc.). C'est dans ce contexte que l'autonomie de la profession, ayant perdu de son homogénéité, devint thème de négociations avec l'Etat.

Deux objectifs guident maintenant les dirigeants de l'association: premièrement, obtenir des revenus substantiels de la RAMQ afin d'inclure dans leur clientèle régulière les enfants et les assistés sociaux (deux catégories qui ne constituent pas le gros des patients) et profiter des bourses de l'Etat afin de régulariser la répartition régionale des effectifs, en deuxième lieu, ils se doivent de négocier avec succès le maintien de l'exclusivité des actes qu'ils posent. Il n'est donc pas question de favoriser l'élargissement de la tâche des hygiénistes dentaires leur permettant de faire des obturations (plombage) et des extractions.

Et la santé dentaire dans tout cela? Nous verrons, nous verrons... Estimons d'abord le coût socio-économique du système actuel de services dentaires.

La mixité du modèle pourrait se résumer ainsi: l'Etat assume les phases "non-rentables" et la profession les phases "rentables". Regardons de plus près. Le gouvernement subventionne à 70% le coût de la formation d'un dentiste (il nous en coûte environ \$42,000 chaque fois qu'un étudiant reçoit son diplôme, c'est un peu plus que pour un philosophe!), sans compter l'équipement. Il forme aussi à nos frais les hygiénistes dentaires dans les cégeps, dont 80% deviennent employés dans les cabinets privés. Le gouvernement assume encore la facture des équipements utilisés dans les hôpitaux par les spécialistes, de même que les installations dans les CLSC. La Régie aura versé quelque \$35,888,000 en honoraires aux 1,600 dentistes participant à ses programmes en 1977-78.

Si l'on observe en gros le cas d'un dentiste, on constate des dépenses professionnelles annuelles d'environ \$60,000 incluant le paiement de l'équipement, des matériaux, l'installation et le per-

sonnel — une hygiéniste gagne environ \$9,500 —. En contre-partie, le nombre d'actes et la tarification fixée devra lui garantir un revenu net proche des six chiffres (entre \$80,000 et \$150,000). Ce qui n'empêche aucunement les représentants de l'association d'exiger une hausse initiale de 60% en ce qui concerne les soins aux enfants et assistés sociaux, refusant même de soigner ces citoyens de seconde zone (environ 450,000 citoyens) à des coûts inférieurs (tarifs suggérés et remboursables par la RAMQ). Sachant que le temps consacré à un assisté social dont la dentition est mal en point ne rapporte pas autant que les travaux de "polissage du sourire d'une dame" par exemple, on comprend que les dentistes ne vident pas trop leur poche pour en extirper leur conscience commune!

Le lobbying de la profession (qui sait si bien utiliser les médias pour faire pression) et la logique de gestion qui règne chez nos technocrates ramène la dimension politique de l'Etat à un rôle de mécène. Et comme si la facture n'était pas assez lourde, en plus d'amortir les coûts de formation des effectifs, l'Etat joue maintenant le rôle de tiers payant pour des fractions de la population traditionnellement exclues des salles d'attente de nos dentistes.

Bref, la santé bucco-dentaire de la population est vite devenue un thème de débats et d'enjeux politico-économiques au détriment de ce qu'elle est: une situation quotidienne de morbidité.

## Soins et services dentaires disponibles

Les dentistes menacent de se désengager totalement du régime des soins pour les enfants, laissant de côté la "castonguette" et quelques 35 millions de dollars!

Remarquons tout d'abord que les dentistes désengagés (environ 1,390) résident dans les zones urbaines tandis que ceux qui ne le sont pas oeuvrent dans les régions périphériques (Gaspésie, Côte-Nord, Abitibi). Pour comprendre cette dichotomie, il faut savoir deux choses: tout d'abord qu'il y a une pénurie de dentistes au Québec. Ils ne sont que 2,200 soit un par tranche de 3,500 habitants et qui plus est, leur répartition est inégale dans la province: 80% des dentistes pratiquent dans les zones métropolitaines de Montréal et Québec; ce qui signifie que les régions comme la Côte-Nord, la Gaspésie ou le Nord-Ouest avec en moyenne un dentiste par tranche de 9,000 personnes, offrent un accès difficile aux services dentaires disponibles sans compter la distance, la surcharge des listes de rendez-vous (6 à 8 mois), la situation économique stagnante qui prévaut souvent (chômage).

En second lieu, pour ce qui est de la population des zones métropolitaines, directement affectée par les désengagements, une récente étude du MAS démontre clairement que le programme de gratuité pour les enfants n'atteint pas ses objectifs de démocratisation puisque les enfants qui se sont prévalus de ce service provenaient en majorité de familles à revenus élevés ou moyens qui envoyaient déjà leurs enfants chez le dentiste. (1) Voilà donc une belle subvention publique pour ceux qui en ont moins besoin et un incitatif permettant aux dentistes d'habituer une future clientèle aux mêmes coordonnées socio-économiques que leurs parents. Une enquête menée en 1970 auprès des dentistes indiquait que ce sont les mieux nantis (économiquement et scolairement) qui consomment leurs services, ce qui représente environ 30% de la population totale. (2) De telles précisions incitent à souhaiter quasiment le désengagement total des dentistes du programme de la RAMQ, action qu'ils ne posent certainement pas, à cause de leurs intérêts. Les sommes ainsi libérées (environ \$40 millions) pourraient être utilisées autrement comme l'a récemment suggéré le document collectif "Santé et Loisir" du groupe Socialisme et santé. Ce qui nous ramène au statut de l'hygiéniste dentaire promu à celui d'infirmière thérapeute (Dental Nurse).

Cette possibilité menace sérieusement la profession tout en laissant entrevoir une offre de services différente en dentisterie. Au dire de certains dentistes bien informés, la médecine dentaire telle qu'elle se pratique en Amérique du Nord est majoritairement curative (restauration des dents), 75% des actes (et par conséquent des revenus) sont des obturations et modifications des dents carées (pose de couronnes et ponts, traitements de canal). Pourtant l'ampleur des problèmes dentaires donnerait priorité à d'autres actes thérapeutiques: par exemple, la moitié des maux bucco-dentaires concernent les gencives alors que peu de généralistes connaissent et soignent ces maux périodaires. En fait nous ne comptons qu'une vingtaine de periodontistes au Québec, dont seulement quatre francophones. On sait aussi que la prévention et la promotion de l'hygiène buccale sont confiées à l'hygiéniste mais 82% de nos dentistes n'y recourent pas, quant au gouvernement son service d'hygiène dentaire publique a toujours eu des effectifs insuffisants, se recrutant principalement chez les dentistes malades ou retraités. On pourrait mentionner encore tous ces nombreux problèmes de dentition que les généralistes réfèrent aux spécialistes, praticiens peu nombreux (à peine 200), dont les trois quarts travaillent à Montréal. En résumé, il y a suffisamment de cas médicaux pour nos professionnels, rien ne justifie médicalement l'empêchement d'une délégation d'actes à l'infirmière dentaire. Seule une argumentation économique s'y oppose.

Non seulement la formation de l'infirmière dentaire est-elle moins onéreuse que celle du dentiste mais des expériences étrangères ont confirmé la qualité du travail qu'elle effectue. Les dirigeants des dentistes ont vite compris le danger. Ils interprètent donc publiquement — dans nos journaux — comme une victoire majeure la négociation des clauses normatives avec le MAS qui bloquent la délégation d'actes aux hygiénistes dentaires.

Il s'agit toutefois d'un revers flagrant des tenants d'une approche différente des services bucco-dentaires à la population. Plus qu'une source nouvelle de création d'emplois, l'introduction de l'infirmière dentaire aurait permis de combler plus rapidement la pénurie d'effectifs, car on estime qu'il faudra au moins dix ans aux dentistes pour remplir les besoins. L'infirmière dentaire serait le thérapeute désigné pour offrir des services curatifs et surtout préventifs aux

clientèles scolaires, aux infirmes, aux assistés sociaux, aux gens âgés dans les foyers, dans les régions rurales. Et ce sans empiéter parmi les clientèles déjà servies par nos dentistes.

## Et la santé dentaire des québécois?

En vérité l'épidémiologie dentaire reste à faire au Québec: aucune étude globale n'existe. Cependant les quelques études partielles connues décrivent la dentition des québécois francophones comme étant lamentable. Il y a absence de comportement d'hygiène buccale. Résultat: à 13 ans, une moyenne de 12 caries sur 23 dents présentes. Beau marché pour nos obturateurs qui, depuis qu'il est perdu aux denturologistes le lucratif marché des dentiers, véhiculent l'idée qu'il faut conserver à tout "prix" les dents naturelles. Une autre étude a fixé à 28 ans l'âge moyen où les québécois choisissent de se faire edenter complètement et de recourir aux prothèses alors qu'en Angleterre, l'âge moyen est de 40 ans. A noter que 95% de la population souffre à un certain moment de maux périodaires (gencives), responsables de la majeure partie des dents perdues après 35 ans.

Comment expliquer la progression de telles maladies au Québec? Celle-ci renvoie à un ensemble de facteurs dont l'inadéquation quantitative et qualitative de l'actuel système de services n'est qu'une dimension, majeure et déterminante toutefois. Mentionnons les genres de vie (sans vouloir emprunter au Livre blanc sur la culture), l'alimentation, la représentation populaire des soins dentaires (la carie n'est pas mortelle) etc. Si les maladies bucco-dentaires sont généralisées à toutes les couches de la population, les conditions d'accès aux soins existants semblent davantage obéir à une division socio-économique (pour ne pas employer le vilain mot de classes sociales) ancrée dans une organisation hybride de la dentisterie. Le tout domine par une lutte entre la planification technocratique et la préservation d'intérêts corporatistes.

Les données sur la santé bucco-dentaire soulèvent le caractère carrément politique de la défense professionnelle chez les dentistes. Nous avons affaire, en réalité, à de petits entrepreneurs, offrant des services curatifs rémunérateurs, et négociant sous la veste blanche de leur statut, le maintien de leur monopole et l'extension subventionnée de leur marche. Ce qui empêche une approche différente des soins à la population. En confrontant les intérêts réels de la profession dentaire dans ses négociations avec l'Etat, et ses supposées responsabilités médico-sociales, on découvre plutôt une opposition entre deux conceptions de l'exercice de la médecine dentaire. D'une part le modèle de la pratique privée, de l'autre, la gestion étatique.

Pour les dirigeants de la profession, il s'agit d'élargir le laissez-faire économique avec la collaboration de l'Etat: celui-ci augmentant la demande par ses programmes d'accès et abaissant le coût de l'offre en s'occupant des services non-rentables (formation, prévention, bourses d'éloignement). L'association et l'ordre des dentistes se chargeraient d'augmenter la productivité (=revenus) tout en maintenant la qualité: les tâches et le statut des auxiliaires étant définis conformément à celui du dentiste, propriétaire du cabinet. Voilà, comme garantie, ce que nous offre la profession.

Au ministère comme à la régie, les technocrates ont pourtant "compte pesé, divisé": planification et intégration des services sont à l'ordre du jour. Le réseau est déjà en place — MAS-RAMQ-DSC-CRSS — l'infirmière dentaire y aura tôt ou tard sa place, une fois payé le fort prix aux dentistes. Le gain de l'association prend sous cet angle, une dimension temporaire.

Coincés entre ces hommes de moyens (technocrates) et ceux d'intérêts (professionnels), nous les citoyens, nous ne pouvons que porter sur la place publique ce débat qui nous touche au plus profond de nos gencives.

Pour l'instant constatons des faits: un fort taux de maladies bucco-dentaires chez tous les québécois, une pénurie de praticiens et un inégal accès aux services existants, un faible taux de fréquentation des cabinets de dentistes, ce qui avantage les couches aisées, et une pratique curative très rémunératrice contre peu de prévention.

(1) Marcel Jimer, Les effets du programme de gratuité des soins dentaires pour les enfants de 0-9 ans sur l'île-de-Montréal, Division de la planification du MAS, Québec, 1976.

(2) Smard, P., Lussier, J.P., "Les soins dentaires au Québec", Journal de l'Association dentaire canadienne, vol. 36.7 (février 70): p. 265-272, et vol. 36.2, p. 452-455.

## Bolivie

### Coup d'État ou révolution de palais?

par  
Jean-Marc Palazzo

L'auteur est inscrit au programme de maîtrise en histoire de l'Université de Montréal.

La Bolivie, pays andin de quelque 4,5 millions d'habitants, dont la perpétuelle instabilité cache la profonde immobilité, demeure le plus pauvre et le plus sous-développé des pays latino-américains. Mais la Bolivie ce n'est pas seulement la pauvreté, depuis 14 ans, c'est d'abord l'armée. Ainsi, depuis que s'était dissous le front révolutionnaire du prolétariat minier et de la petite bourgeoisie sur l'altiplano, seule l'armée pouvait prétendre à l'hégémonie politique.

La Bolivie, pays déchiré par la géographie, reste encore une société divisée, désintégrée. Coexistant avec une société moderne, la présence de la paysannerie, dont l'apathie fut acquise par la réforme agraire, fausse les rapports de forces et permet à des classes marginales en nombre de dominer l'état. La désintégration sociale, encore aggravée par de puissants régionalismes, explique les reverses complets d'orientation. L'altiplano, les mines, le prolétariat et la petite bourgeoisie s'opposent à Santa-Cruz et ses grands propriétaires. La différenciation reflète de plus un clivage culturel et racial: Santa-Cruz est une société blanche aux traditions européennes, pendant que l'altiplano abrite une société plus ancienne et plus nombreuse, composée d'indiens et de métis.

Ce fractionnement social extrême et la faiblesse de l'appareil d'état devaient suffire à consacrer la vulnérabilité de la Bolivie face à l'influence étrangère. Tout comme on peut l'imaginer, Washington y

trouvait une terre de prédilection pour exercer son influence. D'abord, dès 1952, les Etats-Unis s'empressèrent de contrôler le radicalisme bolivien en reconstruisant le gouvernement révolutionnaire. Les crédits américains étaient suivis par des fonctionnaires. En 1964, la CIA assistait le général Barrientos qui renversait le gouvernement civil. En 1969, l'affaire Arguedas, alors que l'ancien ministre de Barrientos avait travaillé pour la CIA, venait encore une fois souligner la fragilité de l'indépendance bolivienne face aux Etats-Unis.

Le régime personnalisé du colonel Banzer, qui fut renversé par le récent coup d'état, avait lui-même pris naissance à la suite d'un intervention militaire. L'épisode avait néanmoins été plus tragique. L'entrée en scène de Banzer, alors que les militaires mettaient un terme au gouvernement de gauche du général Torres, avait des allures de guerre civile. L'état major insurgé allait bénéficier de l'utilisation du système de communication de l'ambassade américaine pour mener à bien l'intervention militaire.

Comme dans les autres pays latino-américains, la subversion socialiste et l'hérésie révolutionnaire allaient être pourchassées. La répression de la contestation politique devenait méthodique avec la modification de la loi des mesures de guerre. Le nombre de prisonniers politiques, détenus dans quatre camps militaires, se chiffrait approximativement à 1,500, nombre important, surtout si l'on considère que la répression touchait particulièrement les milieux syndicaux et étudiants. En définitive le régime de la terreur devait extirper le virus révolutionnaire qui secouait périodiquement le pays et mater le prolétariat trop revendicatif.

Amnistie Internationale et l'épiscopat bolivien dénonçaient régulièrement les méthodes du régime, alors que les violations constitutionnelles et la torture étaient quotidiennes. La répression frappait aussi la paysannerie qui réclamait, en 1974, l'extension de la réforme agraire. Banzer déjouait ensuite deux complots au sein de l'armée et poursuivait son règne en bannissant tous les partis et associations.

En somme ce n'est qu'au palmarès de la longévité et de la répression, que le colonel Hugo Banzer a fait bonne figure. Cet homme, originaire d'une famille de grands propriétaires de la région de

Santa-Cruz, spécialiste du renseignement, attaché militaire à Washington et directeur du "Collegio Militar" à la Paz, n'en a pas moins détourné le destin de la Bolivie depuis 1971.

Le 21 juillet dernier, le chef de l'état bolivien démissionnait au profit d'une junte qui remettait aussitôt le pouvoir au général Pereda Asbun. Ce dernier, ayant manqué un soulèvement militaire, prêtait serment dans la soirée, tout en déclarant vouloir conjurer la menace extrémiste réapparue avec l'opposition politique depuis l'élection de juillet. Le coup d'état fut exécuté sans affrontement, même si Banzer tenta d'abord de résister. Devant l'appui presque unanime que les forces armées accordaient à Pereda, Banzer démissionnait après de brefs pourparlers.

Le coup d'état survenait suite à l'élection du 9 juillet. Banzer avait annoncé la tenue de cette élection en novembre 1977, ce qui n'avait d'ailleurs pas manqué de surprendre à l'époque, puisque Banzer s'était déjà distingué par son intransigence et sa brutalité. La période pré-électorale avait aussi vu le règne de terreur s'assouplir, alors que Banzer, paraissant céder à une grève de la faim organisée par l'opposition, procédait à une amnistie et à la levée de l'interdiction syndicale. La presse mondiale mettait en relief les pressions que l'administration Carter exerçait en ce sens.

La campagne électorale avait cependant été mouvementée et marquée par deux assassinats politiques. Pereda obtenait l'investiture officielle de l'armée et de Banzer, pendant que le général Bernal trouvait appui, en dehors des sphères militaires, auprès de la démocratie chrétienne. L'extrême droite, la phalange socialiste bolivienne, présentait un ancien ministre des affaires étrangères de Banzer. Au centre de l'échiquier politique, deux vieux routiers refaisaient surface: d'abord P. Estensoro qui avait dirigé la révolution nationale de 1952, et H. S. Suazo qui avait aussi gouverné avec l'appui de l'extrême gauche.

Malgré une pléthore de candidats, la gauche, se recrutant principalement du côté du prolétariat minier et ayant eu dans le passé de sérieuses divergences avec les partis centristes, était maintenant prête à soutenir les candidats centristes dans une coalition antimilitaire. H.S. Suazo, le meilleur placé des candidats civils pour aspirer au pouvoir, Estensoro étant plus ou moins discrédité, déclarait: "Le peuple bolivien a

rejeté la dictature installée en août 1971. Ceux qui ont été rejetés prendront une grave responsabilité s'ils poursuivent leurs machinations." Mais, par l'intermédiaire d'un processus électoral boiteux, le candidat officiel rassemblait la majorité des voix pour la présidence, Pereda et l'armée déléstaient ainsi le congrès et les civils de leurs rôles politiques.

Face à la condamnation générale de la légitimité du scrutin, Pereda demandait au tribunal électoral d'annuler les résultats électoraux. Néanmoins ce n'était que pour aussitôt se placer à la tête d'un soulèvement militaire dans la région de Santa-Cruz et sommer Banzer de lui remettre le pouvoir, afin de faire échec aux éléments subversifs, cherchant à transformer la Bolivie en centre d'opération pour le communisme international.

A Washington, on déclarait que la Bolivie restait hantée par le vieux démon du caudillisme, pour ensuite, en agitant la menace de sanctions financières, demander à Pereda de procéder rapidement à un retour à la démocratie. Pereda demeurait au pouvoir et formait un cabinet mixte, civil et militaire. Mais il s'engageait à libéraliser le régime et à respecter la liberté de presse.

Tout comme la comparaison des coups de 1971 et 1978 le fait apparaître, le dernier ne possède pas le même impact. En fait, il s'agit essentiellement d'un changement de personnel. On pourrait même prétendre que ce changement de personnel accommodé Washington, puisque Banzer, le spécialiste de la répression, s'associait mal aux principes soutenus par le président Carter. Mais la substance de la politique bolivienne ne sera pas altérée. Malgré la démission de Banzer, l'armée et son idéologie demeurent. Le conservatisme social, favorisant l'intégration bolivienne à l'économie occidentale et l'émergence d'une bourgeoisie nationale, reste règle. La Bolivie des mines, de la misère et de l'instabilité devant être assimilée par la Bolivie de demain.

Reste à savoir si le général Pereda se montrera plus libéral que son prédécesseur. Mais, même si Pereda choisissait de respecter la façade libérale que Washington réclame, ce retour à la démocratie resterait factice, le pouvoir restant aux mains des militaires qui à la moindre dérogation, à la moindre entorse au statu quo, reprendront la manière forte.



Au Québec,  
faut se tenir...  
en santé

Ministère  
des Affaires sociales

**La Citérie**

Maisons de ville avec vue sur le lac ou au bord du lac. Trois et quatre chambres à coucher, foyer, garage.

à partir de \$42,500

Direction: Pont Champlain, sortie Taschereau ouest, jusqu'à Balmoral (Projet "La Citérie")

La Compagnie de Construction  
**GOLDOR INC.**  
105 PLACE BELLEVEUE, LA CITIÈRE  
TEL. (514) 659-9905/672-2857  
LA PRABRIE

## Il suffit d'être deux pour en profiter.



Les tarifs de groupe VIA,  
l'invitation au voyage.

## Les tarifs de groupe VIA.

Chez VIA, deux personnes suffisent à former un groupe. Eh oui! à deux, il y a moyen de profiter d'un tarif de groupe. La première personne paie le plein prix et, à partir de la deuxième personne, les autres bénéficient de réductions de 25% à 40%. C'est d'abord économiquement de voyager en groupe... même en groupe de deux!

En voici des preuves:

- 2 à 6 adultes: 25% de réduction;
- 7 à 29 adultes: 33 1/3% de réduction;
- 30 adultes ou plus: 40% de réduction.

Même que deux enfants, payant demi-tarif, peuvent être considérés comme un adulte. Ça donne le goût d'en profiter en famille!

Et on peut obtenir un tarif de groupe toute l'année. Le prix de l'aller simple doit toujours être d'au moins \$5.00.

Pour plus de renseignements sur les conditions à respecter, adressez-vous à un agent de voyages ou aux bureaux des ventes VIA ou CP Rail.





A midi, aujourd'hui

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau: ensoleillé. Maximum 20 à 23. Aperçu pour samedi: beau et chaud avec ennuagement en fin de journée.

Haute Mauricie, Saguenay-Lac Saint-Jean: ensoleillé. Maximum 22 à 24. Aperçu pour samedi: beau et chaud.

Laurentides, Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières: ensoleillé. Maximum 24 à 26. Aperçu pour samedi: ensoleillé.

Baie Comeau et Sept-Îles: ensoleillé. Vents modérés par moments. Maximum 20 à 22. Aperçu pour samedi: beau.

Rimouski, Gaspésie: ensoleillé. Vents modérés par moments. Maximum 22 à 24. Aperçu pour samedi: beau.



◆ Les provinces

positions du groupe Pepin-Robarts. Quant à l'échec de la proposition par le premier ministre fédéral, M. Pierre-Elliott Trudeau, et qui fixe à juillet 1979 la réalisation de la première phase de la réforme, les provinces l'estiment arbitraire et irréaliste.

"Il est peut-être probable que l'on puisse procéder à une étude complète si l'on impose des délais arbitraires. Il est irréaliste d'établir un échéancier fixe et inflexible puisqu'il détruirait l'harmonie et la bonne volonté nécessaires pour mener à terme la réforme constitutionnelle," de dire le communiqué.

Enfin les provinces mettent en garde le gouvernement fédéral contre la possible volonté de vouloir procéder unilatéralement à cette réforme, sans une entente entre tous les acteurs.

Selon les premiers ministres provinciaux, non seulement il est douteux que le gouvernement central ait juridiquement pareil pouvoir mais encore "il aurait manifestement tort de le faire ou de mettre en oeuvre d'autres mesures importantes unilatéralement, sans l'appui des provinces."

Pour ce qui est maintenant du projet de loi C-60, les provinces en rejettent carrément de larges pans en plus de voir ce et la plusieurs intrusions dangereuses dans les droits de leurs législatures respectives.

En premier lieu, les premiers ministres s'opposent à tout changement constitutionnel visant à remplacer la Reine par le gouverneur-général en tant qu'autorité suprême du Canada.

Ils expliquent leur attitude par le fait que le gouverneur général est nommé et révoqué par le cabinet fédéral, ce qui, si la Reine était supprimée ainsi que le propose le projet de loi fédéral, doté en fait le gouvernement central des pouvoirs suprêmes en ce pays.

En second lieu, les gouvernements provinciaux estiment que la Chambre de la Fédération qui, dans le projet de loi fédéral, est appelée à remplacer l'actuel Sénat, ne saurait fonctionner dans la forme suggérée par Ottawa.

A cet égard, le premier ministre Blakey a expliqué en conférence de presse,

que cette Chambre de la Fédération ne pourrait être efficace et jouer son rôle de modérateur entre Ottawa et les provinces notamment parce que ses membres, nommés par les gouvernements provinciaux, changeraient au même rythme que changent ces gouvernements.

De plus, toutes les provinces ne s'entendent pas pour appuyer l'intégration des droits fondamentaux dans la nouvelle constitution. Certaines croient qu'il faudrait procéder ainsi alors que d'autres, et pas seulement le Québec, estiment plutôt qu'il y a lieu de maintenir les droits individuels sous le régime parlementaire, les droits individuels sont mieux protégés par les traditions constitutionnelles fondamentales et le processus législatif normal.

Toujours sous ce chapitre, les premiers ministres disent remarquer que les garanties linguistiques proposées dans le projet fédéral vont plus loin que les propositions antérieures et craignent ainsi que ne surgissent certaines difficultés d'ordre pratique, notamment en ce qui a trait aux services et aux tribunaux provinciaux.

Quant à l'intrusion du gouvernement central dans des domaines de compétence provinciale, le communiqué des provinces dit que certains articles du projet de loi fédéral constituent une ingérence d'Ottawa dans certaines lois provinciales, notamment celles relatives à la propriété du sol.

Les premiers ministres s'inquiètent de plus du fait que l'article 109 de l'AANB, relatif à la propriété provinciale des richesses naturelles, n'ait pas été repris dans le nouveau projet de constitution.

Ils craignent enfin que l'article 32 de ce même projet de loi ne soit qu'une "manoeuvre" du gouvernement central destinée à retirer aux provinces la compétence relative aux territoires et aux ressources au large des côtes.

Voilà pour la critique. Pour ce qui est des propositions, les premiers ministres provinciaux ont décidé de reprendre l'accord intervenu entre eux à Toronto, en septembre 1976, alors que M. Trudeau leur avait demandé d'examiner diverses formules d'amendement à la constitution, de telles formules étant évidemment reliées au rapatriement du texte constitutionnel.

Pour l'essentiel, ce consensus interprovincial, auquel avait participé M. Robert Bourassa, acceptait le rapatriement de la constitution et la formule d'amendement à condition qu'Ottawa consente à un nouveau partage des pouvoirs, notamment en matière de culture, de communications et d'immigration.

On demandait aussi au gouvernement fédéral de limiter son pouvoir de dépenser, de réduire son pouvoir déclaratoire et d'accepter que les provinces aient droit de participer aux nominations au Sénat et à la Cour Suprême.

Voilà ce qui sera de nouveau présentée à la conférence du mois d'octobre puisque cette entente n'a jamais fait l'objet de discussions fédérales-provinciales.

Il est à noter que le gouvernement péquiste de M. René Lévesque a souscrit entièrement hier à cet accord, qualifiant les demandes provinciales de minimum dans le cadre du régime actuel.

Cependant, et pour que tout soit bien clair, M. Lévesque a demandé et obtenu que soit inscrit dans le communiqué final de la conférence que son appui au consensus inter-provincial de 1976 ne signifiait pas l'abandon de son projet de souveraineté-association.

Soulignons enfin que les provinces abolissent la nouvelle constitution abissent les pouvoirs fédéraux de réserve et de désaveu des lois provinciales, applique des limites plus précises au pouvoir fédéral de dépenser, établit une compétence provinciale appropriée en matière de pêche, confirme et renforce les pouvoirs provinciaux relatifs aux ressources naturelles.

◆ Bell Canada

Toutefois, les résultats des six premiers mois de 1978, en hausse de 28%, révèle que Bell a largement sous-estimé ses recettes pour 1978 alors qu'elle prévoyait une baisse de profits de 3%. En six mois seulement, Bell a réalisé des bénéfices de \$120 millions alors qu'elle anticipait des revenus nets de \$195 millions pour toute l'année 1978, dans son document de février dernier.

La décision du CRTC de rogner les augmentations sollicitées par Bell montre un changement important d'attitude de la part de l'organisme de réglementation qui, depuis sept ans, a accordé 87% des montants demandés par Bell dans ses sept requêtes.

Les milieux financiers ne manquent pas de réagir car le bond de 45% des profits au dernier trimestre a poussé la valeur des actions de Bell à un niveau record de \$59. Bon nombre d'investisseurs prévoyaient que le CRTC donnerait le feu vert à la majorité des changements réclamés par Bell Canada.

Assez curieusement, le CRTC se montre un peu plus généreux que la Régie des services publics du Québec qui récemment autorisait Teleglobe, une filiale de Bell, de majorer ses tarifs de base résidentiels de 8,6% et de 10,5% du côté commercial. Tout comme sa compagne, Teleglobe aurait voulu des accroissements tarifaires de 22% et 26% respectivement.

Plusieurs intervenants lors des audiences publiques avaient réclamé une étude en profondeur sur les liens entre Bell Canada et sa filiale manufacturière, Northern Telecom. Aussi le CRTC s'engage à retenir les services d'une firme comptable pour scruter les prix inter-compagnies au sein de la famille Bell-Northern.

Par ailleurs, le CRTC demande à Bell que soient inclus dorénavant les revenus de sa filiale, Bell Canada International Management Research and Consulting. Les profits que cette dernière tirera des contrats exécutés présentement en Arabie Saoudite devront être ajoutés aux recettes des services téléphoniques canadiens.

Enfin, pour ce qui est du taux de rendement général de la compagnie, le CRTC dit qu'un taux de rendement de 13% ou 13,5 pourrait être un objectif plausible.

"Une telle situation n'a cependant pas été démontrée dans le cas présent. Le Conseil a conclu que le maintien de l'intégrité financière de la compagnie exige qu'elle en arrive à un taux de rendement de 12% sur les actions en 1979."

Les tarifs annoncés hier devraient permettre à Bell de toucher cet objectif d'ici la fin de l'an prochain, croit le CRTC.

◆ Québec

la conférence fédérale-provinciale prévue pour la fin du mois d'octobre.

"Il aurait été complètement irresponsable de notre part de refuser de participer à ce consensus interprovincial. Nous aurions ainsi gravement manqué à notre devoir d'état", de dire le premier ministre qui reconnaît par ailleurs que pareille attitude peut laisser croire, que le Québec est disposé à entreprendre la discussion constitutionnelle avant la tenue du référendum.

Rappelant la tradition autonomiste de tous les gouvernements québécois, M. Lévesque a simplement expliqué sous ce chapitre qu'il considérait que lui-même et ses collègues n'avaient pas le choix et devaient au contraire être présents partout où on discute de la défense et de la protection des droits provinciaux.

Le premier ministre a toutefois tenu à préciser que son gouvernement n'en abandonnait pas pour autant son projet de souveraineté-association qui fixe, a-t-il dit, les limites de notre participation à la réforme qui s'amorce.

Il a enfin souligné, non sans un brin d'ironie, qu'il espérait que cette démarche inter-provinciale allait permettre de définir, à temps pour le référendum, l'option du fédéralisme renouvelé, afin, a-t-il dit, que les Québécois soient vraiment en face d'un choix lorsque viendra l'heure du scrutin.

◆ Paul VI

tiennes une haute densité spirituelle, celle du mystère de la mort.

A l'extérieur, rue de la Conciliation, les marchands de souvenirs affirment, que les ventes de médailles, porte-clés ou photographies du Pape défunt n'ont pas connu une demande exceptionnelle. En revanche, selon l'un des "marchands du temple", le nombre de pèlerins a quadruplé par rapport à la même époque de l'année dernière.

Le "souvenir" qui a incontestablement eu le plus grand succès ces jours-ci est "l'Observateur Romano", le journal du Vatican. Les différentes éditions — italienne, française, espagnole, anglaise et allemande — du numéro spécial annonçant la mort du pape ont été épuisées en quelques heures malgré un tirage porté de 50.000 à 160.000 exemplaires.

Samedi soir, une nouvelle édition spéciale est prévue pour les funérailles du chef de l'Eglise.

Les communistes romains qui, avec leurs alliés, contrôlent la mairie, ne sont pas les derniers à exprimer publiquement leur "douleur" devant la mort de Paul VI, "évêque de Rome". Depuis jeudi à l'aube, des affiches en caractères noirs sont placardées dans les principales artères du centre rappelant "l'engagement passionné et la haute humanité avec lesquels Paul VI a œuvré pour la paix et le progrès des peuples, pour promouvoir le

dialogue, la compréhension et l'entente possible entre les hommes de confessions et d'idéaux différents".

A 15 jours de l'ouverture du Conclave des 113 cardinaux appelés à élire le successeur de Paul VI, les supputations vont bon train dans les couloirs du Vatican comme ailleurs.

Les conservateurs seraient majoritaires au sein du Conclave, déclaraient jeudi des sources dignes de foi proches de l'Eglise, mais cela ne signifie pas forcément qu'un des leurs sera choisi, car l'élection se déroule à la majorité des deux tiers plus une voix.

Les "progressistes" peuvent cependant compter sur un nombre de voix respectable et le rapport des forces entre les deux camps rend "impossible l'élection d'un progressiste engagé ou d'un fervent conservateur", précise-t-on de même source.

Le contingent conservateur serait fort de 59 membres, 6 "très conservateurs", 37 "conservateurs" et 16 "conservateurs modérés". Quand au camp progressiste, il compterait 4 "très progressistes, 16 progressistes et 10 progressistes modérés. Au centre se trouveraient 10 "modérés" et deux cardinaux aux opinions incon-

Cette classification est à quelques détails près adoptée par un autre informateur qui connaît personnellement depuis longtemps de nombreux cardinaux. Mais on précise qu'il est dangereux de classer ainsi les Princes de l'Eglise, car ils peuvent s'avérer conservateurs sur les questions ecclésiastiques et libéraux sur les problèmes sociaux ou politiques.

Sont généralement reconnus comme conservateurs les cardinaux qui faisaient des réserves sur la libéralisation de l'Eglise qui a suivi le Concile Vatican II de 1962, les changements dans la liturgie et l'importance accrue accordée aux évêques par les Italiens.

En revanche, ceux qui demandaient une modernisation plus rapide de l'Eglise, une ouverture plus grande au monde extérieur, le rapprochement avec les autres Eglises chrétiennes, des réformes sociales et une plus grande indépendance face à la gerontocratie vaticane sont considérés comme "progressistes".

Cette analyse du vote, si elle est correcte, laisse supposer que le nouveau Pape sera issu des rangs modérés, ce qui accorde de bonnes chances aux cardinaux Sebastiano Baggio, Sergio Pignedoli et Jean Villot.

Le cardinal Pericle Felici, classe conservateur, chef de la Commission de recréation du droit canon, pourrait certes obtenir 35 voix lors du premier vote secret, estime-t-on de source bien informée.

Mais ensuite, le camp conservateur, qui englobe la majorité des 27 cardinaux italiens, pourrait, selon une personnalité du Vatican, se tourner vers un modéré voyant que son candidat n'a que peu de chances d'être élu.

Avant d'accorder leur soutien, dit-on de même source, les conservateurs pourraient exiger l'assurance que le nouveau Pape voudra s'entreprendre pas des réformes majeures.

Selon un livre récemment écrit par M. Giancarlo Zizola, "Quale Papa?", ("Quel Pape?") c'est exactement ce qui s'est produit lors de l'élection de Paul VI. Celui-ci avait dit s'engager à maintenir au poste influent de secrétaire d'Etat, le cardinal Amleto Cicognani, candidat conservateur.

Gary McEoin auteur d'un autre livre sur les principaux cardinaux, "L'élite intérieure", écrit: "La question finale est de savoir si une candidature victorieuse peut émerger du portrait très vaguement esquissé du réformateur modéré."

Une petite "révolte" des cardinaux octogénaires exclus du prochain conclave a conduit la presse italienne à annoncer la formation d'une "aile droite" dans le Sacré-Colège.

Mercrdis, profitant de la congrégation générale réunissant tous les cardinaux présents à Rome, le cardinal italien Pietro Parente a, semble-t-il, remis en cause le mot proprio de Paul VI, "ingravescentem aetatem" de 1970, excluant les princes de l'Eglise de plus de 80 ans du conclave. Reprenant un argument des cardinaux Ottaviani et Tisserant, le cardinal aurait rappelé que, le Saint-Esprit inspirant l'assemblée, l'âge importait peu.

Le cardinal Pericle Felici, conservateur mais âgé seulement de 67 ans, lui a répliqué que les cardinaux sont nommés par les papes et doivent leur obéir.

Or, Paul VI avait ordonné, au terme de son document: "Nous ordonnons que ce mot proprio soit totalement respecté, en dépit de toute disposition contraire."

Selon La Repubblica, le même cardinal Felici serait, au moins aux premiers tours de scrutin, le candidat d'un "groupe dur d'opposition" italien, en sympathie avec les "cardinaux exclus". Ce groupe comprendrait notamment les cardinaux curie Palazzini, Samore, Oddi et Mozzi (italo-argentin). A ces derniers se joindraient notamment les cardinaux, résidentiels ou ex-résidentiels, Siri (Gènes), Benelli (Florence) et son prédécesseur Florit, ainsi que nombre de cardinaux latino-américains.

◆ Le libre-échange

limitée à un marché intérieur restreint, caractérisé par un haut degré de mainmise étrangère, timide dans ses efforts de recherche et développement et orientée vers une production trop diversifiée et trop peu spécialisée.

Le rapport affirme que le libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis permettrait aux industries canadiennes de se tailler une place sur le marché américain en mettant fin non seulement aux barrières tarifaires, mais aussi aux obstacles non tarifaires.

Le comité affirme toutefois que le libre-échange représente des risques, touchant notamment les décisions des sociétés canadiennes et des filiales américaines en matière d'investissement, reconnaissant que les affaires au Canada se font à des coûts plus élevés, en raison du climat, ainsi que de l'éloignement et de la configuration du marché canadien.

"Toutefois, ajoute le rapport, la baisse récente du dollar canadien a permis à l'industrie canadienne d'accroître sa compétitivité et aiderait, dans une perspective de libre-échange, les sociétés à absorber les coûts supplémentaires qu'entraîne la conduite de leurs affaires au Canada."

Le comité estime qu'il faudrait quelque 20 ans pour qu'un accord de libre-échange soit pleinement en vigueur, et qu'il faudrait mettre sur pied un vaste programme d'aide à l'industrie pour un certain nombre d'industries qui auront du mal à s'accommoder de cette nouvelle politique.

On croit par ailleurs que les Etats-Unis verraient d'un oeil favorable la négociation d'une entente commerciale de libre-échange entre les deux pays.

Le comité rappelle à cet égard la législation qu'a adoptée en 1974 le Congrès américain de manière à autoriser le président des Etats-Unis à conclure un accord commercial avec le Canada en vue de supprimer immédiatement ou progressivement et à titre réciproque les barrières commerciales entre les deux pays.

"N'oublions pas que les Etats-Unis perdent dangereusement du terrain comparativement à leurs grands partenaires commerciaux industriels et qu'ils accueilleraient volontiers la formation d'un nouveau groupe commercial."

"Pour le Canada, qui autrement risquerait de faire cavalier seul, le seul partenaire évident avec lequel il serait possible de faire bloc, sur le plan économique, culturel et géographique est les Etats-Unis", soutient le comité.

Le rapport conclut que la "politique nationale" de mesures tarifaires destinées à protéger le Canada des Etats-Unis en 1879 a largement façonné le développement économique du Canada, mais qu'elle ne convient plus aux défis actuels.

11 août

- par la PC et l'AP
- 1152 — Il y a deux ans aujourd'hui, le 11 août 1976, des émeutes secouaient l'immense ghetto de Soweto (South-West Township), en banlieue de Johannesburg. Cette journée-là seulement, 17 noirs étaient tués, 50 autres blessés. L'été de 1976 fut marqué par des centaines de morts dans les rangs des Africains opposés au régime raciste de l'Afrique du Sud.
  - 1964 — Paul VI est le premier pape à voler en hélicoptère.
  - 1954 — Annonce de la fin provisoire de la guerre d'Indochine, après sept ans d'hostilités entre les Français et les Viet-minh communistes.
  - 1952 — Le prince Hussein est proclamé roi de Jordanie à la destination de son père, le roi Talal.
  - 1941 — Roosevelt et Churchill signent à bord d'un croiseur, au large de Terre-Neuve, la Charte de l'Atlantique, qui devait donner naissance à l'OTAN, en avril 1949.
  - 1935 — Manifestations anti-semites en Allemagne nazie.
  - 1863 — Etablissement du protectorat français sur le Cambodge.
  - 1862 — Début sur scène de Rosine Bernard, dite Sarah Bernhardt.
  - 1712 — En Suisse, le traité d'Arar apaise les querelles religieuses en établissant un système de parité entre catholiques et protestants dans cinq cantons.

Thetford et Hull se partagent l'autostade

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a confirmé hier à Ottawa, que deux municipalités du Québec, Thetford Mines et Hull, vont se porter acquéreurs de neuf sections de l'Autostade de Montréal.

L'Autostade sera démantelée sous peu pour faire place à un parc industriel dans le cadre du réaménagement du site du vieux port.

Selon l'entente qui vient d'être signée, Hull aura quatre sections et Thetford Mines, cinq. Ces municipalités devront déboursier entre \$4.000 et \$5.000 pour payer le démantèlement des sections et le transport.

Le ministre des Affaires urbaines, André Ouellet a indiqué que le gouvernement va accorder le contrat de démantèlement du stade au début de la semaine

prochaine et que les travaux devraient commencer sous peu. Cependant il faudra presque six mois avant que le terrain ne soit complètement nettoyé.

Par ailleurs le fédéral poursuit ses négociations avec cinq ou six autres municipalités, y compris la ville de Laval qui se sont montrées intéressées à se procurer les neuf sections qui restent de l'autostade.

L'Autostade a été construite à l'occasion de l'Expo-67 et on avait prévu, dès le départ, qu'elle pourrait être facilement démontée, compte tenu de sa nature temporaire.

Les Alouettes de Montréal d'football n'y jouent plus leurs matchs de football depuis la construction du stade olympique.

Se référant à des sources américaines, La Repubblica estime à 44 le nombre des cardinaux de conclave "conservateurs" contre 27 progressistes et 44 modérés.

Les observateurs estiment généralement que le groupe aa s'il se constitue réellement — pourrait, faute d'un conservateur, se retrouver derrière un "mont-nien modéré" comme le cardinal Giovanni Benelli, et si celui-ci, âgé de 57 ans, est jugé trop jeune, derrière le cardinal Paolo Bertoli, plus libéral et âgé de 70 ans.

Voici un calendrier des événements et des cérémonies organisées par le Vatican après la mort de Paul VI.

Heure de Montréal:

- ◆ Vendredi 11 août, 05 h: le Collège des cardinaux reçoit les condoléances des ambassadeurs accrédités auprès du Vatican.
- ◆ 06 h: la Congrégation des cardinaux se réunit pour examiner les affaires courantes.
- ◆ Samedi 12 août, 12 h: obsèques en plein air devant la Basilique Saint-Pierre.
- ◆ 14 h: le pape Paul VI est enterré dans la crypte de la Basilique.
- ◆ Dimanche 13 août, 05 h: le Collège des cardinaux reçoit les condoléances des délégations étrangères.
- ◆ 12 h: Messe célébrée par les cardinaux en la Basilique Saint-Pierre.
- ◆ Lundi, 14 août et mardi 15, heures encore non précises: messes spéciales célébrées par les cardinaux.
- ◆ Mercredi 16 août jusqu'à samedi 20 août: heures non encore précises: messes à la Basilique Saint-Pierre.

La congrégation des cardinaux se réunit quotidiennement pour examiner les affaires courantes.

- ◆ Vendredi 25 août heure non encore précisée: messe du Saint-Esprit marquant la fin de la période de deuil.
- ◆ 11 h: les cardinaux ouvrent le conclave pour élire le nouveau pape.
- ◆ Samedi 26 août: le premier vote devrait avoir lieu.

◆ Eastman

Suite de la page 3

Il a fallu presque une heure, à la fin du service religieux, pour sortir les cercueils et former le défile funéraire qui a parcouru les trois milles de distance séparant le Centre civique du Cimetière d'Asbestos. Les corbillards ont défilé deux de front accompagnés par quatre voitures réservées aux proches parents à travers une haie serrée de citoyens debout devant leurs voitures garées le long de tout le trajet, pendant que les cloches des quatre églises paroissiales de la ville sonnaient les glas.

Vingt-sept des victimes ont été inhumées au cimetière d'Asbestos tandis que neuf autres ont été dirigés soit vers Montréal, comme pour la dépouille mortelle de Soeur Madeleine, une bénévole qui accompagnait les handicapés, un autre vers Danville, trois vers Kattou, trois vers Tingwick et un vers Lac Mégantic, toutes des municipalités voisines.

C'est le conseil de ville d'Asbestos, sous la coordination du secrétaire municipal M. Yvon Hamel, qui a organisé les funérailles communautaires pour les 40 victimes, dont 26 étaient handicapées. Comme l'a dit M. Hamel, on a voulu "assurer aux familles et aux amis des disparus une atmosphère d'intimité et de respect." C'est pourquoi des contraintes ont été imposées à la fois au grand public et à la presse.

La ville d'Asbestos, un centre minier de 9.500 habitants vient de vivre avec ce terrible accident le plus grand choc de son histoire, qui avait déjà connu pourtant une greve très dure sous le régime Duplessis en 1949 ainsi que des glissements de terrain tragiques en 1971 et 1975. C'est vendredi le 4 août qu'à la sortie du théâtre de La Marjolaine à Eastman les 47 passagers d'un autobus ont vu leur véhicule faire une plongée dans le Lac d'Argent. Quarante passagers ont péri lorsque le véhicule s'est enfoncé dans les eaux boueuses de 12 mètres de profondeur.

◆ Edmonton

d'argent. Le bronze a été partagé entre un autre sauteur canadien, Dean Bauk, de Vancouver, et un Ecossais, Brib-urgessan.

Plus tôt dans la journée, le Canada s'était mérité une autre médaille d'or dans l'épreuve de tir plein calibre, qui a été remportée par Desmond Vamplew de Toronto avec un score de 391 sur un total possible de 405.

Le lutteur poids-moyen Ray Takahashi d'Ottawa a remporté une médaille d'or dans cette discipline en battant l'Indien Sudesh Kamar.

Le grand sprinter jamaïcain Don Quarrie a causé une vive déception à

**AUFIL DES MOTS**

**Les Vaugelas du jazz**

par Louis-Paul Béguin

On reconnaît aujourd'hui que Duke Ellington a participé à l'oeuvre de création de la langue du jazz. Je dis langue, car je ne fais aucune distinction entre langue parlée et langue chantée. Toutes deux ressortissent au langage humain. Dans le chant, la voix trouve d'autres possibilités d'expression, c'est tout. Duke Ellington fut le premier à ordonner les sons confus, marqués de l'alternance de sons forts et de sons faibles. Simple, instinctive, bientôt intellectualisée et hélas commercialisée, la musique des Noirs va conquérir le monde. Duke Ellington a bien vu l'importance du jazz, quand il a déclaré: "Qu'est-ce que la musique, sinon l'art de communiquer." Autre Vaugelas du Jazz, King Oliver établit les règles de l'orchestration, comme si c'était une grammaire sonore. Il perfectionna la trame sonore, répartit les instruments et prépara la voie pour les

grands écrivains de jazz: Louis Armstrong allait arriver sur la scène. Encore une fois, on voit que le jazz est à la fois langage, mythe, évasion, et contestation. L'évolution de sa forme suit l'évolution sociale du Noir. Le blues et le negro spiritual, aspects américains de la mélodie africaine vont donner naissance au swing, au jazz hot, au bebop, au jazz cool, au soul, au funky, au rock-and-roll, puis enfin au jazz libre. De nos jours, le Noir étale en plein jour son identité, sa façon de vivre, sa cuisine (soul food), sa façon de parler (Black English), sa façon de jouer sa musique, comme il affiche sa couleur (Black is beautiful), sa coiffure (afro); il a pris sa place au soleil, dans la société américaine qu'il conteste, comme font les minorités du monde englobées par les majorités. Il demande ses droits, se réclame d'une culture particulière. Cette intégration au milieu blanc le coupe de ses racines africaines, mais d'autre part, la culture noire influence la culture blanche.

Un air de jazz a toujours trois parties: un thème, une improvisation harmonique sur ce thème, enfin la reprise du thème. Le blues a douze mesures. Les trois parties forment les trois branches d'un dialectique, surtout lorsque la reprise du thème est modifiée par l'apport de l'improvisation. "En Afrique, la musique est un langage aux vertus exceptionnellement puissantes dont on ne doit pas user inconsidérément." (Enc. Universalis-Vol - 11)

## Incidents dans plusieurs villes Le chah va "tout faire" pour démocratiser l'Iran

NOWSHAHR, Iran (d'après AFP et Reuter) — Le chah d'Iran a déclaré hier au palais de Nowshahr qu'il ferait tout pour que son pays devienne démocratique.

"Il apparaît maintenant à l'opposition de jouer le jeu correctement", a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse donnée aux journalistes occidentaux de Téhéran.

"Si j'étais un dictateur, a-t-il dit, les choses seraient simples. Mais je suis responsable d'une dynastie, et je dois penser à l'avenir."

Mohammad Reza Pahlavi, qui aura 59 ans en octobre, a reçu les journalistes dans son palais du bord de la mer Caspienne, où il passe ses vacances "entre le tennis et le travail". Visiblement en bonne santé, il a démenti d'un haussement d'épaules les rumeurs qui couraient depuis cinq semaines à Téhéran sur sa condition physique et sur une tentative d'assassinat.

Le chah a annoncé que des candidats n'appartenant pas au parti unique "Rastakhiz" pourraient se présenter aux élections législatives de juin 1979. Dans la pratique, cela signifie, a-t-il ajouté, que des groupes politiques pourront faire campagne en utilisant la radio et la télévision d'Etat, "à la condition qu'ils se situent officiellement à l'intérieur des

lois et de la constitution". Deux dangers intérieurs menacent l'Iran, a-t-il cependant précisé. Dans l'immédiat, le communisme international continue d'agir "sous des masques divers". A plus long terme, et lorsque l'Iran sera un pays réellement démocratique, le terrorisme restera la seule arme des opposants illégaux, comme en RFA, a-t-il dit.

D'autre part, de nouveaux troubles ont éclaté ces derniers jours dans plusieurs villes iraniennes, à indiquer hier la presse de Téhéran.

A Ispahan, le "Sha Abbas Hotel", situé dans le centre-ville, a été attaqué à coup de briques et de cocktails Molotov par 500 manifestants. Selon les journaux, les émeutiers ont tenté vainement d'incendier l'entrée de l'établissement. Dans la capitale, la police a tué un tirant en l'air mercredi soir pour disperser des manifestants qui avaient brisé des vitrines de banques et attaqué un club américain à l'issue d'une cérémonie religieuse.

L'Iran et les Etats-Unis ont paré un accord sur la non-prolifération nucléaire, apprend-on par ailleurs de source autorisée au département d'Etat à Washington. Cet accord, qui pourrait

ouvrir la voie à la vente de centrales nucléaires américaines à l'Iran, donne aux Etats-Unis un certain nombre de garanties en cas de telles ventes, notamment-t-on.

Il prévoit notamment que l'Association internationale de l'énergie atomique aura le droit d'inspecter toutes les installations nucléaires iraniennes. Les Etats-Unis garderont, d'autre part, le contrôle du combustible nucléaire qu'ils pourraient exporter vers l'Iran.



M. Alfredo Nobre da Costa, nouveau premier ministre du Portugal. (Photolaser AP)

## Portugal: Nobre da Costa commence ses consultations

LISBONNE (d'après AFP et Reuter) — Le premier ministre désigné du Portugal, M. Alfredo Nobre da Costa, a commencé hier ses consultations en vue de former un gouvernement, dans un fort de la côte d'Estoril, à vingt kilomètres de Lisbonne, où il a installé son quartier général.

Il a successivement reçu dans l'après-midi M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du Parti communiste, et M. Francisco sa Carneiro, président du Parti social-démocrate.

A l'issue de l'entretien, M. Cunhal s'est borné à déclarer

que les communistes étaient "désireux de voir une politique juste". Quant à M. sa Carneiro, il a rappelé les positions déjà connues de son parti: le PSD ne participera pas en tant que tel au gouvernement mais étudiera "cas par cas la participation, à titre individuel, de ses militants".

M. Nobre da Costa doit recevoir ce matin M. Mario Soares, secrétaire général du Parti socialiste, formation qui détient le plus de sièges à l'Assemblée de la République.

M. Nobre da Costa a par ailleurs déclaré hier que son futur gouvernement aurait un rôle de transition mais ne resterait pas passif.

"Compte tenu de notre situation économique et financière actuelle, le gouvernement doit être de transition mais ne pas rester passif. Il devra continuer l'action constructive des deux premiers cabinets de M. Mario Soares," a déclaré M. da Costa à la radio nationale portugaise dans sa première interview depuis sa désignation.

Le nouveau premier ministre, qui était encore à Algarve, dans le Sud du pays, où il passait ses vacances, s'est présenté comme un démocrate souhaitant faire entrer la jeune démocratie portugaise dans une phase de stabilité dans le progrès économique.

"L'essentiel est de ne pas interrompre le processus démocratique", a souligné l'ancien ministre de l'Industrie et de la Technologie du premier gouvernement Soares.

Il a ensuite annoncé son intention d'établir des contacts avec les partis politiques pour obtenir leur soutien. "Je pense que les partis peuvent accepter un gouvernement qui n'introduise pas de changements radicaux dans notre style de gouvernement et de vie", a-t-il ajouté avant d'annoncer qu'il n'avait pas l'intention de bouleverser la structure gouvernementale à l'exception, peut-être, de la création d'un poste de vice-premier ministre.

M. da Costa considère qu'une des premières tâches de son futur gouvernement devra être l'établissement

d'une nouvelle loi et de nouvelles listes électorales qui tiennent compte des jeunes électeurs et des 600.000 rapatriés des anciennes colonies africaines.

Le premier ministre, considéré comme un technocrate et dont la devise favorite, écrit le journal conservateur "O Dia", est "mieux vaut prendre dix décisions et se tromper trois fois que ne rien faire", a déclaré au cours de l'interview qu'il avait déjà en tête certains noms de ministres mais a refusé d'entrer dans les détails.

Dur en affaires, ne mâchant pas ses mots, joueur de golf, mélomane et non pourvu, dit-on, du sens de l'humour, M. Nobre da Costa, 51 ans, est ce qu'il est convenu d'appeler un "capitaine d'industrie".

Après de brillantes études d'ingénieur en Grande-Bretagne, il est, à 27 ans, directeur au Portugal d'une

cimenterie.

Il est ensuite directeur technique de la "Siderurgie nationale", puis, de 1972 à 1974, président-directeur général de la compagnie pétrolière portugaise "Sacor".

Ces lettres de noblesse, conquises sous l'ancien régime à force de compétence lui valent dans un Portugal appauvri par la "fuite des cerveaux", d'être appelé en 1976 dans le 6e gouvernement provisoire en qualité de secrétaire d'Etat à l'Industrie lourde, puis en 1977, dans le premier gouvernement constitutionnel de M. Soares, comme ministre de l'Industrie.

Le nouveau premier ministre, qui a participé à la refonte du plan de développement industriel et minier du Portugal, a été l'objet de sévères critiques de la part des syndicats pour avoir procédé à la dénationalisation de diverses entreprises.

## Beyrouth: une brève fusillade marque l'évacuation syrienne

BEYROUTH (d'après Reuter) — Une fusillade a éclaté hier à Beyrouth au moment de l'évacuation de 150 soldats syriens encerclés depuis le début du mois de juillet par les miliciens de la droite dans six immeubles du quartier chrétien d'Achrafieh.

L'évacuation était prévue aux termes d'un accord de cessez-le-feu conclu la veille entre la Force arabe de dissuasion (F.A.D.), principalement formée de soldats

syriens, et les miliciens chrétiens.

Selon ceux-ci, les tirs ont retenti alors que les soldats syriens quittaient la dernière position qu'ils occupaient à Achrafieh. La fusillade a duré vingt minutes mais on ne signale pas de victimes.

Les miliciens chrétiens considèrent que le retrait des syriens d'Achrafieh constitue une nouvelle défaite pour la deuxième armée du monde arabe et l'ancien président Camille Chamoun y voit le premier pas vers un retrait total des troupes syriennes du Liban.

Les Syriens dégagés d'Achrafieh ont, selon les miliciens, entrepris de s'installer sur un gratte-ciel inachevé d'où la F.A.D. pille depuis juillet les positions de la droite.

A en croire la radio phalangiste, l'accord de cessez-le-feu prévoit un arrêt des combats dans l'ensemble de Beyrouth et la démobilisation des miliciens. Mais rien n'indiquait hier que cette dernière clause soit sur le point d'être appliquée. Les miliciens étaient en force et les barricades restaient en place dans les quartiers chrétiens d'Achrafieh et d'Ain Rouman, bien que les coups de feu aient pratiquement cessé.

La Force intermédiaire des

Nations unies au Liban se battra avec l'armée régulière libanaise pour lui permettre de se déployer comme prévu dans le Sud "parce que notre mandat dit que nous devons restaurer l'autorité libanaise dans l'ensemble du Liban", a par ailleurs déclaré hier, à Metoullah, ville israélienne proche de la frontière libanaise, M. Keith Beavan, porte-parole de la Finul.

L'armée régulière libanaise n'a pu jusqu'à présent prendre position dans le Sud, en raison de l'opposition des phalangistes chrétiens qui l'accusent d'être composée de soldats syriens.

M. Beavan a accusé les forces phalangistes, dirigées par le commandant Haddad, de bombarder délibérément le contingent népalais de la Finul à proximité de Marjayoun, où est actuellement bloquée l'armée régulière libanaise.

A cette accusation, le commandant Haddad a répondu un peu plus tard que ses unités avaient "d'excellentes relations avec les Népalais et les autres contingents (de la Finul) jusqu'à l'arrivée de la dite armée régulière libanaise".

Le commandant Haddad est passé près du poste frontière où M. Beavan s'adressait aux journalistes et les deux hommes se sont invectives.

## Carter est bien conscient des risques de Camp David

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — L'administration américaine ne sous-estime pas les risques et les difficultés que représente le sommet tripartite auquel le président Carter a convié MM. Anouar Sadate et Menachem Begin, le 5 septembre à Camp David, a indiqué hier M. Jody Powell, porte-parole de la Maison-Blanche, à l'issue d'une entrevue entre M. Cyrus Vance et le chef de l'exécutif.

Le secrétaire d'Etat américain rendait compte au président Carter de sa mission au Proche-Orient, qui a abouti à la convocation du sommet du mois prochain.

Le président Carter s'est dit enchanté de l'attitude "positive" dont font preuve le chef de l'Etat égyptien et le premier ministre israélien, "mais personne ne sous-estime les difficultés qu'ils rencontreront à l'occasion de cette réunion", a déclaré M. Powell.

Washington n'a aucune certitude que le sommet de Camp-David sortira de l'enlisement des négociations sur la paix au Proche-Orient.

Mais le président américain est, dit-on, convaincu que le risque de demeurer dans l'impasse est moins grave que l'inaction totale et le danger d'une nouvelle guerre israélo-arabe qu'elle comporterait.

On ignore toujours si le président Carter est disposé à proposer son propre plan de paix, en cas de nouvel échec des négociations israélo-égyptiennes.

De son côté, l'Union soviétique a accusé hier l'administration Carter d'essayer de "saboter" la conférence de Genève sur la paix et d'aggraver les tensions au Moyen-Orient par la conférence tripartite prévue le 5 septembre à Camp-David.

L'agence Tass écrit que cette réunion est "un nouveau pas" dans la "politique sans scrupule et absolument sans issue" de négociation d'une paix séparée entre l'Egypte et Israël.

"Cette parodie, destinée à renforcer l'imperialisme américain au Moyen-Orient appuyé par Israël et les forces arabes réactionnaires, n'a rien à voir avec un authentique et équilibré règlement du conflit", ajoute Tass.

L'agence estime que le président Sadate va être obligé de faire de nouvelles concessions à Israël.

## Commerce USA-URSS

WASHINGTON (AP) — Le département américain du Commerce a approuvé mercredi une licence d'exportation qui va permettre l'envoi en URSS d'équipements de forage pétrolier et gazier d'une valeur de \$144 millions.

Il s'agira de la première exportation de cette nature destinée aux Soviétiques depuis le 31 juillet dernier, alors que le président

Jimmy Carter avait ordonné des restrictions aux exportations d'équipements de forage nécessaires aux Russes.

Même si à l'époque la Maison-Blanche avait refusé d'établir un lien entre les restrictions et les procès de dissidents soviétiques, la décision était généralement interprétée comme une mesure de rétorsion contre les lourdes sentences qui frappaient les dissidents.

**M.S.E.A.**  
VOUS OFFRE POUR UNE AUTRE FOIS  
UN COURS DE  
**BARTENDING**  
21 AOÛT AU 7 SEPTEMBRE  
LES LUNDI & MERCREDI SOIRS  
**844-0058**

**L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP**

*Je m'inscris!*

<b>COLLÈGE AHUNTSIC</b> 9155, rue Saint-Hubert Montréal, Qué. H2M 1Y8 Tél.: (514) 389-5921 postes 210 et 213	<b>COLLÈGE DE MAISONNEUVE</b> 3800 est, rue Sherbrooke Montréal, Qué. H1X 2A2 Tél.: (514) 254-7131 poste 144	<b>COLLÈGE DE SAINT-LAURENT</b> 625, boulevard Sainte-Croix Saint-Laurent, Qué. H4L 3X7 Tél.: (514) 747-6521 poste 281
<b>COLLÈGE ANDRÉ-LAURENDEAU</b> 1111, rue Lapierre Lasalle, Qué. H8N 2J4 Tél.: (514) 364-3320 poste 111	<b>COLLÈGE MONTMORENCY</b> 475, boulevard de l'Avenir Ville de Laval, Qué. H7N 5H9 Tél.: (514) 667-5100 poste 213	<b>COLLÈGE DE VALLEYFIELD</b> 169, rue Champlain Salaberry-de-Valleyfield, Qué. J6T 1X6 Tél.: (514) 373-9441 poste 247
<b>COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE</b> 10555, avenue Bois-de-Boulogne Montréal, Qué. H4N 1L3 Tél.: (514) 332-3000 postes 290, 291, 292	<b>COLLÈGE DE ROSEMONT</b> 6400, 16 <sup>e</sup> avenue Montréal, Qué. H1X 2S9 Tél.: (514) 376-6310	<b>COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL</b> 255 est, rue Ontario Montréal, Qué. H2X 3M8 Tél.: (514) 284-7253
<b>COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPÉTI</b> 945, Chemin de Chambly Longueuil (Chambly), Qué. J4H 3M6 Tél.: (514) 463-1840, 463-1841, 463-1842, 463-1845	<b>COLLÈGE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU</b> 30, boulevard du Séminaire Saint-Jean, Qué. J3B 5J4 Tél.: (514) 347-4002	<b>JOHN ABBOTT COLLEGE</b> (Cégep anglophone) P.O. Box 2000 Ste-Anne-de-Bellevue, Qué. H9X 3L9 Tél.: (514) 457-6610 poste 257
<b>COLLÈGE DE JOUETTE</b> 20 sud, rue Saint-Charles Joliette, Qué. J6E 4T1 Tél.: (514) 759-1661 postes 145, 175, 235	<b>COLLÈGE DE SAINT-JÉRÔME</b> 455, rue Fournier Saint-Jérôme, Qué. J7Z 4V2 Tél.: (514) 436-1580 postes 213 et 214	<b>Kirkland Campus*</b> Tél.: (514) 697-9610

**RENSEIGNEZ-VOUS** en communiquant avec le CÉGEP de votre choix ou en téléphonant à: CÉGÉPHONE: 271-1124 ou 1-800-361-5344 (jusqu'à 21 heures, du lundi au vendredi) pour éviter les frais d'entrepuise; si vous appelez de l'extérieur de la région de Montréal.

## Libération de deux membres de Charte 77

PRAGUE (AFP) — L'écrivain Jiri Grusa et l'ingénieur Pavel Roubal, tous deux signataires de la "Charte 77", qui avaient été arrêtés le 30 mai dernier, ont été mis en liberté provisoire il y a une semaine, apprend-on dans les milieux proches de la Charte à Prague.

Néanmoins, l'inculpation d'incitation à la subversion a été maintenue et l'instruction de leur procès se poursuivra. On reproche à Jiri Grusa d'avoir attaqué le régime social et le système tchécoslovaque dans son roman "Le Questionnaire", d'en avoir accepté l'impression clandestine en Tchécoslovaquie et la publication à l'étranger. Pavel Roubal serait poursuivi en raison de la découverte à son domicile du roman de Grusa et d'une étude historique sur l'ancien président de la République tchécoslovaque, Tomas Garrigue Masaryk, oeuvres jugées anti-sociales et anti-socialistes.

La libération même provisoire de ces deux signataires de la Charte à la veille du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie est considérée par les observateurs à Prague comme un geste d'apaisement.

**ARCHITECTES**  
**DAVID, BOULVA CLEVE**  
ARCHITECTES  
1253 ave McGill College  
Suite 800  
MONTRÉAL - 866-8621

**DÉCORATEURS ENSEMBLIERS**  
**MADELEINE ARBOUR BERNARD MORISSET**  
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS  
DESIGNERS D'INTERIEURS  
878-3846  
266 est. St-Paul, Vieux Montréal

**ANGLAIS**  
LANGUE SECONDE  
**UN PROGRAMME INTENSIF**

- 20 SEMAINES
- 2 SOIRS/SEMAINE
- TEST DE CLASSEMENT

FRAIS D'INSCRIPTION \$10.00  
AUCUN FRAIS DE SCOLARITÉ

INSCRIPTIONS: 7 au 18 août  
13 heures à 21 heures.

Éducation des adultes  
Cégep Rosemont  
6400-16ième avenue  
Rosemont  
**376-6310**

LE CÉGEP, ÇA VOUS APPARTIENT AUSSI.

## Podrabinek bientôt jugé

MOSCOU (AP) — Le dissident soviétique Alexandre Podrabinek, qui a écrit un livre sur les persécutions subiraient les dissidents dans les hôpitaux psychiatriques soviétiques, doit être jugé mardi prochain. Il est accusé d'avoir répandu des calomnies anti-soviétiques, ont indiqué hier des amis du dissident.

M. Podrabinek, 24 ans, qui a été l'un des membres les plus actifs d'un groupe qui publie des rapports sur la situation dans les hôpitaux psychiatriques, a été arrêté le 14 mai dernier.

Les accusations retenues contre M. Podrabinek, qui risque une peine maximum de trois ans de camp, sont officiellement les suivantes: diffusion délibérée de faux propos et difamatrices vis-à-vis de l'Union soviétique et de l'ordre public.

Le procès, qui doit se dérouler dans la ville d'Elecrostal, ville natale de Podrabinek, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Moscou, va être centré sur un livre écrit par le dissident sur les traitements que l'on ferait subir dans les hôpitaux psychiatriques.

**LA BOUTIQUE AFRICAINE PAR EXCELLENCE.**

**BOUTIQUE MERVEILLES AFRICAINES**

La seule place dans Montréal et sa banlieue qui vous invite à découvrir l'Afrique et ses merveilles légendaires.

- ARTISANAT
- VÊTEMENTS AFRICAINS
- BIJOUX
- MENUS ARTICLES
- CADEAUX
- LIVRES
- DISQUES NÉGRÓ-AFRICAINS
- AFRO-CUBAINS ET LATINO AMÉRICAINS

1432, rue MacKay  
(entre Maisonneuve et Ste-Catherine Métro: Guy) Montréal, Québec

## LA FÊTE DE L'ASSOMPTION LE 15 AOÛT À L'ÉGLISE NOTRE-DAME



Son Ex. Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, présidera la Messe en l'honneur de la Vierge de l'Assomption en l'église Notre-Dame, mardi, le 15 août à 20 heures.

Cette Messe sera suivie d'une procession aux flambeaux en l'honneur de la Patronne de Montréal jusqu'à la cathédrale Marie Reine du Monde. L'on rendra hommage à cette occasion au St Père Paul VI qui a proclamé Marie "Mère de l'Église" et qui a quitté notre terre ces jours derniers.

Les pasteurs du diocèse sont particulièrement invités à concélébrer la sainte Eucharistie avec leur archevêque; leur présence marquera leur gratitude à un grand Pape qui les a aimés et réconfortés.

Baisse des cours

La Bourse de Toronto a mis fin à sept semaines consécutives de progrès hautes et le marché est terminé sur une baisse modérée. L'indice composite recule de 1,58 à 1.219,87. Parmi les quatre secteurs les plus importants, les mines perdent 6,09 à 1.032,75, les hydrocarbures 2,98 à 1.578,73 et les industrielles 2,37 à 1.066,83. Les finances montent de 6,5 et atteignent 1.135,58.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies, including A.G.F.M., Abco, Abitibi, and others, with columns for company name and price.

DOMINIENS

Dominion: hausse de 7%

Le chiffre des ventes et les profits de Dominion Stores ont grimpé de 7% au cours du dernier trimestre par rapport aux trois premiers mois de l'an dernier.

Par action, il s'agit d'un gain de 68 cents à rapprocher avec un profit de 64 cents pour l'an dernier.

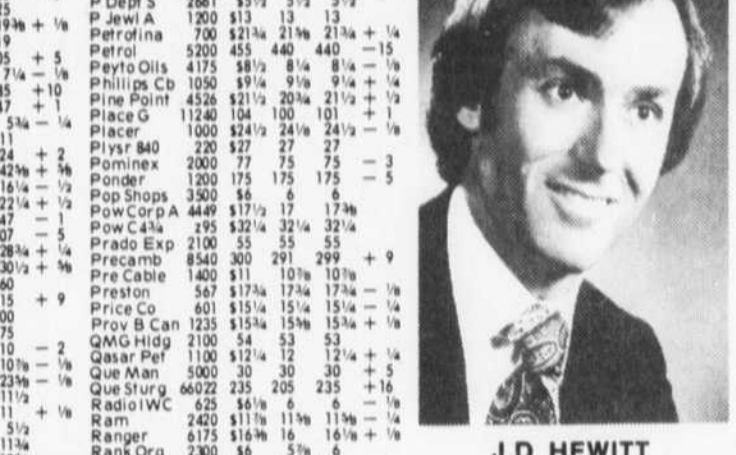
Les ventes sont passées de \$548 millions à \$590 millions. Devant les actionnaires, M. Thomas G. Bolton, président de cette filiale de Argus Corp., s'est félicité de la performance de l'entreprise qui a vendu l'an dernier pour \$2,2 milliards de produits et haussé ses bénéfices nets de près de 25%.

M. Bolton a soutenu que la hausse du prix des aliments était inférieure à celle de d'autres produits de consommation. Il a également mentionné que pas moins de 4.000 articles vendus dans les supermarchés Dominion avaient vu leur prix s'accroître au cours des quatre derniers mois. Toutefois, ces majorations étaient conformes au programme fédéral de lutte contre l'inflation, a-t-il précisé.

A la Bourse, les actions s'échangent présentement à \$18,25 (leur sommet). Ces valeurs offrent un dividende annuel de 96 cents.

Table of stock prices for Dominion and other companies, including Fed Plon, Fidelity Tr, and others, with columns for company name and price.

Scotia Leasing Limited



J.D. HEWITT

Scotia Leasing Limited a le plaisir d'annoncer la nomination de M. J.D. Hewitt, B. Math. MBA, au poste de Vice-président, finances et administration. Monsieur Hewitt a exercé des fonctions de directeur dans le domaine du crédit commercial et du crédit-bail, et il occupait au moment de sa nomination le poste de Secrétaire-trésorier de la Scotia-Toronto Dominion Leasing Ltd. Filiale de la BNE, Scotia Leasing Limited consent des crédits à moyen terme et réalise des opérations de crédit-bail pour le financement d'équipement industriel et de matériel de transport et de communication.

OPTIONS

Table of options prices for various companies, including Abitibi, Abitibi, and others, with columns for company name and option price.

BCN en vedette

Les grands indices attirent à la baisse et la plupart des titres ont flechi dans un marché modeste hier à la Bourse de Montréal. En tout, 648.899 actions ont changé de mains.

L'indice composite descend de 0,41 et marque 206,97. Les industrielles reculent de 0,56 à 199,67, les services publics de 0,12 à 184,51, les bancaires de 0,03 à 287,03 et les papeteries de 0,17 à 132,35.

Les pertes entrent les gains par 86 à 46 et 43 autres titres conservent leurs positions du jour précédent.

La Banque canadienne nationale a été la valeur Industrielle la plus traitée à la séance, elle termine en hausse de 1-4 à \$17 après un brassage de 61,621 actions.

Westcoast Transmission monte de 1-8 à \$12,14. MacMillan Bloedel de 1-4 à \$21,88. Genstar de 3-8 à \$31,34. La Banque impériale descend de 1-8 à \$29,18. Dominion Textile A de 1-8 à \$11,44 et TransCanada Pipelines de 1-4 à \$17,14.

Dans les titres de spéculation, Abitibi Asbestos Mining gagne 15 cents et coté \$114 et 74.880 actions changent de mains.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies, including Abitibi, Alcan, Alcan, and others, with columns for company name and price.

NEW YORK

Moins de points

Repli des valeurs hier à Wall Street, où l'indice des industrielles a clôturé à 885,58, en baisse de 6,14 points, après deux semaines consécutives de hausse. L'activité a été soutenue et 39,8 millions d'actions ont changé de mains.

La progression de 0,5 pour cent des prix de gros en juillet a été jugée trop importante par les investisseurs, malgré l'optimisme du président Carter à cet égard. La baisse du dollar sur le marché des changes, après la demande par l'Iran à l'OPEP d'une augmentation des prix du pétrole, a également influencé les liquidations à Wall Street.

En clôture, le nombre des baisses dépassait largement celui des hausses, 892 contre 630 et 383 titres ont clôturé inchangés. Parmi les actions les plus activement traitées, Hamada Inc. a perdu 9-8 à \$10,99. Chrysler a par contre gagné 1-8 à \$12,12. Les compagnies aériennes ont clôturé en baisse, American Airlines a clôturé à \$11,05, en baisse de 1-2, et Pan Am à \$7,34 en baisse de 1-8. Baisse également sur les chimiques et les ordinateurs.

L'indice Dow Jones a baissé de 6,15 points à 885,48. Parmi les valeurs canadiennes inscrites au marché new-yorkais, Dome Mines a gagné 1-4 à \$84,18, Campbell Red Lake, 1-8 à \$39,18 et Canadian Pacific, 1-4 à \$17,88.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies, including A.C.F.I., A.S.L.T., Alcan, and others, with columns for company name and price.

OBIGATIONS

Les taux des devises tel que fournis par la Banque Canadienne Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table of bond prices for various companies, including Abitibi, Alcan, and others, with columns for company name and bond price.

Le dollar canadien

Le dollar des Etats-Unis a clôturé hier en baisse de 1-20 à \$1,1335 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling gagne 53-100 et atteint \$2,1260.

A New York, le dollar canadien a monté de 1-25 et coté \$1,8822 et la livre a progressé de 11-20 à \$1,9550.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock prices, including Abitibi, Alcan, and others.

FINANCIERES

Table of financial stock prices, including Abitibi, Alcan, and others.

DEVICES

Table of exchange rates for various currencies, including Abitibi, Alcan, and others.

Bloquant le projet de coop d'habitation au Plateau Mont-Royal

Le CCQ freine la multiplication des petites coopératives

par Marie-Agnès Thellier

Un avis négatif du Conseil de la coopération du Québec...

coopératives d'habitation de petite taille, aidées par la SHQ.

Il se pourrait que prochainement la SHQ soit amenée à dédoubler le programme Logipop...

du CCQ, Gilles Arès. "Le CCQ semble vouloir souhaiter la multiplication de condominiums déguisés en coopératives..."

L'affaire "Côte de la Visitation" est à cet égard exemplaire. Guy Lafleur et Claudette Rodrigue possèdent en copropriété depuis la fin 75 un immeuble au coin des rues Marie-Anne et des Erables à Montréal...

Fin mars, lorsqu'un noyau solide de futurs coopérateurs est recruté, le groupe demande à Québec une charte de coopérative d'habitation...

La loi de 1964 sur les associations coopératives prévoit en effet, d'une part que le gouvernement prenne l'avis du CCQ avant d'autoriser la formation des associations coopératives...

cas particulier de "Côte de la Visitation". Guy Lafleur et Claudette Rodrigue veulent en effet revendre à la coopérative l'immeuble dont ils sont copropriétaires.

L'autre point litigieux est le nombre de membres: Six signataires représentant trois familles au moment de la demande de charte, huit seulement maintenant alors que le CCQ préfère des coopératives de plus de 12 membres.

problèmes de décisions prises au conseil d'administration ou en assemblée générale ainsi que la liquidation à la mort d'une coopérative.

Le ministre québécois de l'industrie et du Commerce faisait écho lundi lors d'une conférence de presse d'une conversation téléphonique avec le président de Ford Canada, M. R. Bennett.

semble pas non plus apprécier que certaines coopératives de rénovation soient subventionnées à 100% pour leurs travaux.

La compagnie Ford Canada a fait savoir hier que "M. Bennett a assuré M. Tremblay que, lors de l'étude d'une future implanta-

prenait que 4 familles et qui n'est rendu qu'à 6 familles pour un objectif de 12.

D'ici la fin août, Ford doit annoncer le site de sa future usine de moteurs en Ontario, qui emploiera 2.600 personnes sur une superficie de 1.3 million de pieds carrés.

Ford: aucune décision

Amiante

Asbestos possède maintenant \$67 millions dans ses coffres

par Michel Nadeau

La Société Asbestos a annoncé hier une réduction de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices au cours du premier semestre de l'année par rapport à l'exercice 1977.

Toutefois, le fonds de roulement de la compagnie minière continue de grimper et l'argent en caisse atteint maintenant \$66.6 millions, une augmentation de \$6 millions par rapport au 31 décembre dernier.

Le fonds de roulement est l'argent qui sert au financement des opérations. Il sera disponible au nouveau propriétaire si le gouvernement du Québec donne suite à son projet d'acquiescer le contrôle de cette société montréalaise.

qu'une étude des négociateurs américains pour le compte du Québec, la firme Kidder et Peabody ait avancé un chiffre de \$60 l'action.

Festival pop de l'amiante. Le ministre des Richesses naturelles, Monsieur Yves Bérubé, inaugurerait aujourd'hui à Thetford-Mines, le Festival super-pop de l'amiante.

La filiale à 60% de Brinco a publié cette semaine son rapport trimestriel qui précise que la compagnie poursuit ses démarches en vue d'intéresser d'autres partenaires à l'exploitation du gisement situé au nord d'Amos.

Le déficit accumulé d'Amiante Abitibi (sa raison sociale française) s'élevait maintenant à \$1.267.000. Il progresse au rythme de \$15.000 par mois en raison des frais d'administration et des dépenses diverses.

Peugeot achète Chrysler en Europe

PARIS (AP) — La société Peugeot-Citroën a racheté les filiales de la Chrysler en France, en Grande-Bretagne et en Espagne, aux termes d'un accord de transfert qui devra être approuvé par les gouvernements des pays intéressés.

Un communiqué rendu public hier précise que le transfert des intérêts détenus par la société automobile américaine dans les sociétés Chrysler France, Chrysler Grande-Bretagne et Chrysler Espagne interviendra en échange d'un paquet de 1.800.

000 actions nouvelles à créer à titre de rémunération d'apport, ainsi que d'une somme de \$230 millions.

Le communiqué commun précise que Chrysler détendra environ 15 pour cent du nouveau capital de la société PSA-Peugeot-Citroën et conservera ainsi des intérêts importants sur le

marché européen. "En outre, afin d'assurer la transition dans les meilleures conditions possibles, Chrysler continuera jusqu'à la fin 1980 d'être associée directement à la gestion et aux résultats des trois sociétés européennes de Chrysler, poursuit le communiqué.

Cet accord fera du groupe PSA le premier constructeur européen d'automobiles et consolidera ainsi sa position sur le plan international. La rationalisation des fabrications et une standardisation plus poussée permettront au groupe PSA ainsi élargi d'assurer à son personnel une plus grande sécurité d'emploi et d'utiliser dans les meilleures conditions son nouveau potentiel industriel.

La société Peugeot-Citroën, qui emploie 184.500 personnes, a produit l'année dernière 1.518.000 véhicules et réalisé un chiffre d'affaires de 36,652 milliards de ff. près de \$8 milliards. La production de Chrysler-Europe a atteint en 1977 le chiffre de 774.000 véhicules avec un effectif de 77.000 personnes.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES. L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS "MITA". Robic, Robic ET ASSOCIÉS. 2100, rue DRUMMOND. ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA.

BRENDA MINES LTD. AVIS DE DIVIDENDE. La présente a pour but d'informer que les administrateurs de la Brenda Mines Limited ont déclaré un dividende de dix cents (10¢) l'action, payable le 15 septembre 1978 aux actionnaires inscrits au livre des actions à la fermeture des affaires le 25 août 1978.

À VENDRE ROLLS-ROYCE. Rolls-Royce corniche 1974, coupe deux portes, fabriquée à la main chez H.J. Mulliner Park Ward, extérieur noir, sans toit de vinyle, intérieur tan, bas millage, jamais utilisée dans la neige, impeccable, \$50.000,00. Écrire à: DOSSIER 3068 Le Devoir C.P. 6033 Montréal H3C 3C9

STEINBERG INC. Avis de Dividende. Avis est par les présentes donné qu'un dividende de dix-huit cents (18¢) l'action sur les actions ordinaires et classe "A" de la compagnie a été déclaré, payable le 1er septembre 1978 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 18 août 1978.

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC. Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions. 680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3. Téléphone: (514) 288-3256.

Grid of professional advertisements for accountants and auditors. Includes: AUDET, GOSSELIN, LAPORTE, MOREAU & ASSOCIÉS; ERNST & ERNST; MacGILLIVRAY & CIE; RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PAPE & ASSOCIÉS; SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS; THORNE, RIDDELL & CIE; TOUCHE, ROSS & CIE; NORMANDIN, SEGUIN & ASSOCIÉS; LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS; VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS; ROBERT SAINT-DENIS & CIE; ZITTRER, SIBLIM, STEIN, LEVINE & CIE.

Le Jamaïquain Quarrie rate son troisième doublé

Ferragne décroche l'or en hauteur

EDMONTON (CP) — Le Montréalais Claude Ferragne a causé une surprise aux Jeux du Commonwealth, hier soir, alors qu'il a remporté l'épreuve masculine du saut en hauteur, grâce à un bond de 2.20 mètres, un record personnel.

deux fois à cette hauteur, et il a dû se contenter d'une prestation de 2.18 mètres. Un troisième sauteur canadien, Dean Bauck, de Vancouver, a terminé sur un pied d'égalité avec Brian Burgess, d'Écosse, et Gordon Windeyer, un Australien qui avait gagné la médaille d'or à Christchurch, en 1974. Tous trois ont sauté 2.15 mètres. Cependant, seuls Bauck et Burgess ont mérité chacun une médaille de bronze parce qu'ils ont manqué le moins d'essais au cours de la compétition.

active. "Cela fait de cinq à six mois que j'y songe, je me retire", a dit Ferragne, qui se consacrera désormais uniquement à l'enseignement de l'athlétisme.

D'autre part, la plus grande

déception des Jeux en athlétisme a été enregistrée quelques heures avant la victoire de Ferragne, lorsque le Jamaïquain Don Quarrie, un champion olympique qui est aussi un des plus grands sprinters au monde, s'est blessé et n'a pu se qualifier pour la finale du 200 mètres, gagnée par l'Écossais Alan Wells, en 20.12 secondes.

Âgé de 28 ans, Quarrie, vainqueur du 100 mètres lundi dernier, visait son troisième doublé consécutif aux Jeux du Commonwealth.

Quarrie dominait ses sept adversaires de demi-finale lorsqu'il a ralenti son allure, à environ 75 mètres de l'arrivée.

Il a semblé vouloir s'arrêter complètement, mais il est reparti, alors que son visage montrait encore des signes de douleurs.

Il a finalement pris la cinquième position, et seulement les quatre premiers se qualifient pour la finale, il a ainsi perdu tout espoir de gagner le 100 et le 200 mètres, le fameux double du sprint. Le temps de Quarrie fut de 21.49 seconde, seulement trois centièmes de seconde de moins que celui du quatrième, Calvin Dill, des Bermudes.

La blessure de Quarrie a ainsi ouvert la voie à Wells, dont le temps vainqueur de 20.12 secondes en finale lui a valu d'abaisser le record des Jeux de 20.05 secondes, réalisé par Quarrie, il y a quatre ans. Cette nouvelle marque ne sera cependant pas homologuée, a-t-on laissé savoir, à cause du vent trop fort qui a balayé Edmonton, hier.

La médaille d'argent du 200 mètres est allée à James Gilks, de la Guyane, auteur d'un temps de 20.18 secondes, tandis que le Jamaïquain Colin Bradford remportait le bronze en 20.43 secondes.

Par ailleurs, les grands vainqueurs de la journée d'hier en athlétisme auront certes été les Kenyens, qui ont gagné trois médailles d'or. Pour un, Henry Rono a facilement gagné l'épreuve du 5.000 mètres en un temps de 13:23.04, une prestation de beaucoup inférieure à son propre record du monde, 13:08.40, et également moins bonne que la marque des Jeux du Commonwealth de 13:14.40, établie par son compatriote Ben Jipcho, il y a quatre ans.

Mike Bolt, le détenteur du record du monde de la spécialité (1:43.61), a pour sa part gagné les 800 mètres en un temps relativement lent de 1:46, alors que Daniel Kimayo a mis 49.48 secondes à gagner le 400 mètres haies.

Dans les autres finales présentées hier, notons la victoire de Judith Peckham, d'Australie, au 800 mètres féminin, en 2:02.82. Francine Gendron, de Laval, a terminé cinquième dans cette épreuve. Une autre Australienne, Denise Boyd, a gagné le 200 mètres féminin, en 22.82 secondes.

D'autre part, les Canadiens ont poursuivi leur excellente tenue dans les concours de lancers, lorsque Alison Hayward, de Vancouver, et Laurie Kern, de Richmond (C.-B.), ont respectivement gagné les médailles d'argent et de bronze au lancer du javelot chez les femmes. Hayward a réussi un jet de 54.52 mètres et Kern, un tir de 53.60 mètres, alors que la gagnante, Tessa Sanderson, d'Angleterre, l'a emporté grâce à un lancer de 61.34 mètres.

Notons en terminant que Roy Mitchell, d'Angleterre, a gagné l'épreuve du saut en longueur chez les hommes, grâce à un bond de 8.06 mètres.



Le Canadien Roddy MacDonald a été disqualifié après avoir asséné un coup à son adversaire qui avait encore un genou au tapis.

Trois boxeurs canadiens dans le ring pour l'or

EDMONTON (CP) — Trois pugilistes Canadiens participeront aujourd'hui à la finale de leur catégorie respective dans l'espoir de donner au Canada trois médailles d'or dans une discipline qui n'avait valu qu'une seule médaille de bronze aux boxeurs canadiens lors des Jeux de Christchurch, en 1974.

Chez les mi-moyens, Kelly Perlette, de Spruce Grove, sera opposé au Kenyen Ahuman Hatuman tandis que chez les poids mouches, le vétéran Ian Clyde, de Gatineau, affrontera un autre Kenyen Michael Irungu. Dans le dernier combat, le Montréalais Roger Fortin livrera bataille à Ronald Smith, d'Angleterre.

Les trois boxeurs canadiens faisaient partie, mercredi, d'un contingent de huit athlètes qui avaient mérité une participation en demi-finale. On sait que le Canada est assuré de récolter cinq médailles de bronze, puisque cinq boxeurs ont plié l'échine, mercredi, au terme d'une soirée qui aura vu un pugiliste canadien, Roddy MacDonald, remporter son combat par K.O. pour ensuite perdre le verdict par disqualification.

MacDonald, qui avait de toute évidence perdu les deux premiers rounds, avait surpris l'anglais Delroy Parkes en l'envoyant au tapis d'une solide gauche avant de recéder avec une droite quelques secondes plus tard. Le boxeur de 18 ans a été disqualifié par les juges lorsque son adversaire, un genou au plancher, a dû essayer un coup inutile de la part de MacDonald.

Parkes a alors obéi aux ordres de son entraîneur en demeurant au tapis pour le compte de 10. C'est ensuite que l'arbitre Trevor Hill, du Kenya, a pris connaissance des cartes de pointage des juges pour signifier au Canadien sa disqualification malgré sa victoire par K.O.

La conduite peu sportive de MacDonald a terni quelque peu les victoires de Perlette, Clyde et Fortin. Perlette n'a eu aucune difficulté à vaincre Ropati Samu, des Iles Samoa

alors que Ian Clyde, a gagné son combat par K.O. contre l'Irlandais du Nord Hugh Russell, des Premier round. Roger Fortin avait précédemment remporté son premier combat de la compétition en défaisant par K.O. Faitala Sua, des Iles Samoa, au deuxième round.

En plus de MacDonald, quatre autres boxeurs ont subi la défaite, mercredi. Billy Hannelli, de Val Caron, a vu ses chances de participer à la finale s'envoler lorsque l'Irlandais du Nord Fingar McGuigan a facilement dominé le combat. Derrick Hoyt, de Cranbrook, s'est quant à lui incliné devant le Jamaïquain Michael McCallum après que deux autres athlètes canadiens, Guy Boutin, d'Edmonton, et John Rafferty, d'Elliot Lake eurent perdu leurs duels contre Azuma Nelson, du Ghana et James Douglas, d'Écosse.

"Je ne vois pourquoi MacDonald a été disqualifié, a commenté son entraîneur, Mike Moore, après le combat. Si j'ai bien vu, il a tout simplement frappé l'Anglais lorsque celui-ci était sur le point de retomber. S'il a donné un coup illégal, je ne crois pas qu'il l'ait fait volontairement", a-t-il ajouté, sans doute déçu d'avoir vu son protégé remporter une victoire par K.O. pour ensuite la perdre en vertu d'une disqualification.

Non seulement MacDonald a-t-il perdu le combat, mais il pourrait bien perdre la médaille qu'il a automatiquement gagnée dans la défaite. Un comité de l'Association de boxe amateur doit rendre une décision dans les prochaines heures.

Par ailleurs, un règlement de l'association stipule, noir sur blanc, qu'un boxeur ayant perdu par K.O. doit attendre 30 jours avant de remonter dans l'arène. Or, comme son adversaire a gagné le combat par disqualification après avoir été mis K.O., le boxeur Anglais n'aurait pas le droit de se battre en finale, aujourd'hui si on appliquait le règlement au pied de la lettre.

Lovell et Singleton gagnent deux autres médailles d'or en cyclisme

EDMONTON (CP) — Jocelyn Lovell a conjugué ses efforts à Gordon Singleton dans le sprint en tandem avant de remporter la victoire dans le 10 milles, hier, pour devenir le premier cycliste à gagner trois médailles d'or au cours des mêmes Jeux. Il avait obtenu une première médaille d'or au kilomètre contre la montre.

Plus tôt dans la journée, les frères Desmond et Patrick Vawplew ont récolté des médailles d'or et de bronze au tir et le duo formé de Jane Youngberg, de Surrey, et Claire Backhouse, de Vancouver, ont accédé à la finale du double dames, en badminton, pour ainsi s'assurer d'une médaille d'argent, si ce n'est l'or.

Les cyclistes Lovell et Singleton ont d'abord remporté l'épreuve du sprint, en tandem, hier, profitant d'une crevasse des Anglais Trevor Gadd et David Le Grys pour ravir la victoire. Plus tard dans la soirée, Lovell a effectué une poussée irrésistible au dernier tour pour devancer plusieurs adversaires au dernier tour et ainsi récolter une seconde médaille d'or au cours de la même journée.

En lutte, le Canada n'a pas tardé à s'imposer, alors que Ray Takahashi, d'Ottawa, a défait l'Indien Sudesh Kumar pour gagner chez les poids mouches. Kumar doit maintenant affronter Kenneth Hoyt, d'Australie, pour la médaille d'argent. Le perdant se contentera de la médaille de bronze.

En tir, Desmond Vawplew a réussi un score de 391 sur une possibilité de 405, hier, pour ainsi donner au Canada une première médaille d'or en carabine plein calibre depuis que cette discipline fait partie des Jeux, en 1966. Il a eu le meilleur contre un Anglais, James Straight, avec 388 points, et son frère Patrick Vawplew, 387 points.

Il s'agit de sa première médaille d'or et de sa première victoire en compétitions inter-

nationales, en huit ans de carrière, a dit le tireur de 22 ans, en prenant bien soin de souligner qu'il avait réussi l'exploit avec une carabine appartenant à sa mère.

En badminton, le duo Youngberg-Backhouse, de la Colombie Britannique, a accédé à la finale du duo mixte, tard en soirée, en disposant de Barbara Sutton et Jane Webster, d'Angleterre. Il s'agit d'une belle consolation pour la délégation canadienne qui a vu l'excellente Wendy Clarkson, de Calgary, subir la défaite en demi-finale du simple dames, hier, contre la Malaisienne Katherine Teh, dans un match chaudement disputé.

Âgée de 22 ans, Mlle Clarkson avait brillé, mercredi, en remportant deux matches de façon décisive. Elle avait d'abord vaincu l'Écossaise Anne Johnstone, 11-2 et 11-3, avant de disposer de l'Irlandaise Barbara Beckett 11-6 et 11-1. Son seul espoir maintenant est de gagner une médaille de bronze.



Wendy Clarkson

En boulingrin, Bruce Matheson, de Port Moody, a continué à impressionner, hier, remportant la victoire en 13e et 14e manche. Il a battu le représentant de Honk Kong, 21 à 18 avant de disposer du joueur de la Nouvelle-Zélande par un pointage identique de 21 à 18.

En doubles, Graham Jarvis, de Vancouver, et Ron Jones, de London, ont franchi avec succès la 13e étape mais se sont inclinés en manche suivante. Ils l'ont d'abord emporté contre l'Angleterre, 19 à 16 et ont ensuite perdu de façon décisive contre l'Australie, 27 à 12.

"Nous avons l'intention de gagner une médaille, et je crois bien que nous sommes en bonne position pour y parvenir à du Jarvis avant de subir la défaite. En l'emportant, j'ai bon espoir que nous ferons connaître davantage le boulingrin, une discipline que les Canadiens gagneraient à pratiquer beaucoup plus."

Le dernier du à avoir remporté une médaille en boulingrin a réussi l'exploit en 1954. Deux joueurs de l'Ouest du pays, Dick Williams et Sam Gardiner, avaient alors terminé en deuxième position, présentant une fiche de six victoires deux défaites et un match nul.

Le Canada toujours en tête

EDMONTON (CP) — Rien de nouveau sous le soleil d'Edmonton, puisque le Canada poursuit toujours sa domination aux Jeux du Commonwealth, ayant maintenant totalisé 612 points, après 76 épreuves. L'Australie est toujours bon deuxième avec 456 points, et l'Angleterre suit avec 400 points.

Au chapitre des médailles, le Canada a maintenant récolté 73 médailles, dont 31 d'or, 19 d'argent et 23 de bronze. L'Australie a 65 médailles, 19 d'or, 24 d'argent et 22 de bronze, et l'Angleterre 53 médailles, dont 12 d'or, 21 d'argent et 20 de bronze.

A l'exception de la Nouvelle-Zélande, qui totalise 114 points et 14 médailles, en quatrième position, tous les autres pays font toujours figure de parents pauvres du Commonwealth, n'ayant pas encore réussi à franchir le cap des 100 points.

Si le Canada domine aussi facilement les

Jeux d'Edmonton, il doit évidemment un gros merci à ses nageurs, dont les performances ont valu pas moins de 15 médailles d'or. À ce chapitre, l'entraîneur de l'équipe canadienne, Don Talbot, qui avait précédé 15 victoires en natation, mérite sûrement une médaille.

En remportant 15 des 29 médailles d'or en natation, le Canada a ainsi réussi pour la première fois à dominer la discipline depuis 1934. L'Australie n'a pu faire mieux que 10 médailles d'or, pendant que l'Angleterre et la Nouvelle-Zélande n'ont récolté que deux médailles chacune.

Table with 5 columns: Country, Gold, Silver, Bronze, Points. Lists Canada, Australia, England, New Zealand, and Scotland with their respective medal counts and total points.

Sam Pollock, le sportif par excellence dans la métropole

M. Sam Pollock, créateur de vedettes et bâtisseur d'équipes de hockey, l'homme qui s'est élevé du rang des ligues mineures pour devenir vice-président et directeur général du club de hockey Canadien, a été nommé Grand Montréalais des deux dernières décennies dans le domaine du sport.

M. Pollock, qui a été élu au Temple de la Renommée du hockey cette année, a été choisi par un jury dans le cadre d'un projet unique entrepris par l'hôtel Reine-Elizabeth pour célébrer son 20e anniversaire. Il est l'un des vingt citoyens exceptionnels auxquels on rendra hommage le 8 novembre au cours d'un gala qui aura lieu au Grand Salon du Reine-

Elizabeth. Aucun directeur général dans quelque sport que ce soit n'est autant sollicité par sa ligue, ont déclaré les sept jurés, spécialistes du monde sportif. La Ligue nationale de hockey compte énormément sur l'expérience et l'habileté de M. Pollock.

M. Pollock est une "personnalité hors de pair", un dépisteur qui a su "former des équipes de champions". Sous sa tutelle, le Canadien a remporté la coupe Stanley neuf fois: 1965, 1966, 1968, 1969, 1971, 1973, 1976, 1977 et 1978. M. Pollock a le don de choisir, les talents les plus prometteurs, ajoute le jury, et il connaît la valeur des joueurs. Son enthousiasme pour le hockey

et son savoir-faire administratif se conjuguent en un harmonieux équilibre qui est reflété dans le bilan financier du club.

M. Pollock est le 13e Grand Montréalais à être choisi jusqu'à présent. Les autres sont: MM. Gérard Plourde dans le domaine des affaires, Pierre Dansereau, science, le Dr Armand Frappier, médecine, Mlle Iole Appugliese, éducation, Alfred Pellan, art, Pierre Beïque, musique, Mme Alphonsine Howlett, services communautaires, Mme Ludmilla Chiriaeff, danse et Neo-Montrealais, le maire Jean Drapeau, politique, le rabbin

Harry J. Stern, religion, Michel Tremblay, théâtre et Camille-A. Dagenais, génie.

Le jury qui a choisi M. Pollock était composé de MM. Sam Berger, président des Alouettes, Red Fisher, du Star, Pierre Gobeil, de Montréal-Matin, Irving Grundman, président du Forum, François Lemenu, du DEVOIR, John J. McHale, président des Expos et Al Strachan, du journal The Gazette.

M. Reginald K. Groome, président de Hilton Canada et directeur général de l'hôtel Reine-Elizabeth, a signalé que la réaction au projet a été

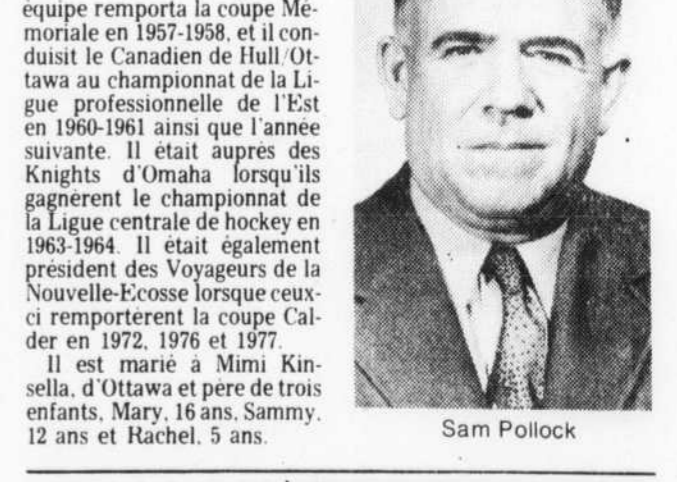
"phénoménale". C'est une façon de "saluer ceux qui ont contribué à faire de Montréal une ville extraordinaire, une ville unique dans une foule de domaines". Comme l'hôtel fête son 20e anniversaire cette année, a-t-il ajouté, "nous avons voulu rendre hommage à 20 personnes qui se sont signalées durant cette période."

Né à Montréal en 1925, M. Pollock a consacré au hockey la plus grande partie de sa vie. Il a été engagé par le Canadien en 1947 après avoir travaillé six ans dans l'Association de hockey amateur du Québec et pour le Canadien Junior

comme directeur d'équipe. M. Frank Selke le nomma directeur du personnel du Canadien en 1950, poste qu'il occupa jusqu'en 1964, alors qu'il devint vice-président et directeur général du club.

Pendant 30 ans, il a été associé au Canadien Junior comme instructeur et directeur général, à Montréal et à Hull/Ottawa. Il a été instructeur et directeur général du club Canadien de Hull/Ottawa au sein de la Ligue professionnelle de l'Est et directeur général des Knights d'Omaha de la Ligue centrale de hockey.

Il dirigeait le Canadien Junior de Montréal lorsque cette



Sam Pollock

BASEBALL

Table for Ligue Nationale baseball. Columns: Team, W, L, Pct. Lists Philadelphia, Chicago, Montreal, Pittsburgh, New York, Los Angeles, San Francisco, Cincinnati, Houston, San Diego, Atlanta.

Table for Ligue Nationale baseball. Columns: Team, W, L, Pct. Lists Montreal, St-Louis, Pittsburgh, Philadelphia, Atlanta, Houston, Cincinnati, San Francisco, Los Angeles.

Échecs: Kortchnoi égalise les chances

BAGUIO, Philippines (AFP) — Le Soviétique Anatoly Karpov a concédé à Baguiou la 11ème partie du Championnat du monde d'échecs à Viktor Kortchnoi après avoir commis une faute au 29ème coup en perdant un tour. Les deux joueurs sont maintenant à égalité, une victoire à une.

en Union soviétique depuis sa fuite à l'ouest en 1976. Karpov a commis ce que le grand maître britannique et secondant de Kortchnoi, Rav-

mond Keane, a qualifié de "coup stupide" au 26ème coup en prenant un pion en B5 (notation algébrique) avec sa tour.

Le champion soviétique a laissé échapper ensuite le mouvement de la reine de son adversaire et a été contraint d'abandonner une tour contre un fou dans l'espoir de conserver sa position. Pour les experts, la partie était dès lors considérée comme perdue pour Karpov.

C'est la première fois depuis le début du match que Kortchnoi n'est pas victime du fameux "zeitnot" (manque de temps de réflexion) et remporte une brillante victoire qui relance tout le match.

Jouant pour la circonstance avec les blancs, Kortchnoi a immédiatement innové dans le choix des débats, en poussant d'une case le pion du cavalier roi. Ce coup, tout à fait inattendu dans une telle compétition, causa dans l'assistance une vive surprise car il peut conduire, par la suite, à une multitude d'ouvertures différentes.

LIGUE NATIONALE

Table for Ligue Nationale baseball. Columns: Team, G, P, Moy., Diff. Lists Philadelphia, Chicago, Montreal, Pittsburgh, New York, Los Angeles, San Francisco, Cincinnati, Houston, San Diego, Atlanta.

LIGUE CANADIENNE

Table for Ligue Canadienne baseball. Columns: Team, G, P, n, pp, pc, pts. Lists Ottawa, Montreal, Toronto, Hamilton.

FOOTBALL

Table for Football. Columns: Team, W, L, D, Pts. Lists Ottawa, Montreal, Toronto, Winnipeg.

LIGUE AMÉRICAINE

Table for Ligue Américaine baseball. Columns: Team, G, P, Moy., Diff. Lists Boston, New York, Milwaukee, Toronto, Kansas City, Detroit, Seattle, Baltimore, Cleveland, Toronto.

LIGUE AMÉRICAINE

Table for Ligue Américaine baseball. Columns: Team, G, P, Moy., Diff. Lists Boston, New York, Milwaukee, Detroit, Baltimore, Cleveland, Toronto, Kansas City, California, Oakland, Texas, Minnesota, Chicago, Seattle.

# PAS MÊME LES CRÊPES ... FLAMBÉES

GUY  
DESHAIES



Lorsque les touristes partent en voyage, ils ont souvent acheté des assurances en cas de perte de bagages, en cas d'annulation, en cas d'accident. Ils ont souscrit une police d'assurance-vie à l'aéroport et ils s'embarquent avec cette notion indéfinissable du risque appréhendé.

Pour certains pays, en effet, ils risquent l'empoisonnement alimentaire quand ce n'est pas la malaria ou autres désagréments du genre; ailleurs c'est la tracasserie bureaucratique institutionnalisée qui les guette; en d'autres lieux c'est le pillage ou carrément l'agression quand ce n'est pas la fraude sous forme de fausse déclaration, publicité mensongère et autres genres d'exploitation dolosive.

A cela s'ajoutent les risques inhérents aux voyages. Les 570 passagers qui s'étaient adressés à des agences sérieuses et qui étaient transportés par des sociétés aussi prestigieuses que KLM et Pan Am n'en sont pas moins morts dans la collision des deux Boeing 747 à Ténérife des Canaries l'an dernier. Il y a quelques années, une vingtaine de Québécois avaient trouvé la mort en Espagne lorsque l'autocar qu'ils occupaient avait été percuté par un camion. Récemment de paisibles campeurs périssaient par le feu, en Espagne, par suite de l'explosion d'un camion-citerne. Il y a

donc tous ces malheureux accidents, ces tragédies aériennes et autres coups du destin. On n'y peut pas grand-chose.

Mais ce qui m'a toujours étonné, ce sont les risques gratuits que les touristes courent volontairement à l'étranger. Voici par exemple un homme qui entretient minutieusement sa voiture chez lui, qui ne néglige jamais de boucler sa ceinture de sécurité, qui s'adresse à la meilleure maison pour l'organisation de son voyage, qui fait la fine gueule sur des transporteurs aériens moins connus et exige de monter à bord d'un avion d'une grande société, qui est muni d'assurances de toutes sortes, qui s'est fait vacciner contre toutes les épidémies passées, présentes et futures, qui ne boit que de l'eau en bouteilles, qui transporte avec lui une impressionnante pharmacie et qui, en touchant le sol du pays visité, s'engouffre aveuglément dans un taxi qui ne tient plus sur ses roues et dont le chauffeur, légèrement ivre, se lance à des vitesses folles dans une circulation désordonnée.

Vous pouvez retrouver le même gars sur le bord de la plage acceptant l'offre de monter dans une quelconque chaloupe moyennant quelques dollars pour aller à la pêche en "haute mer".

Rappelons-nous la tragédie de ces jeunes Français morts noyés à Percé il

ya deux ans dans une expédition tout à fait risquée. C'est comme si tout à coup on faisait une confiance aveugle à tout ce qui nous entoure, simplement parce qu'on se trouve à l'étranger et qu'on se dit: "Ils doivent bien savoir ce qu'ils font" en parlant des gens de la "place".

Erreur. Quelles que soient les coutumes locales on ne s'embarque pas sur la mer dans une embarcation dont l'utilité chez nous serait de fournir du bois de chauffage à la condition de la faire sécher.

C'est comme cette sorte d'exotisme qui pousse les gens à manger tout ce qu'ils trouvent comme si, étant à l'étranger, ils se trouvaient tout à coup dans une sorte d'Eden où tout est fourni par la divine providence. Parlez-en à ceux qui ont goûté ce petit fruit rouge des Caraïbes dont j'ignore le nom mais qui a pour particularité d'être un poison vif dont l'acide brûle et bloque l'oesophage et les voies respiratoires. Chez nous, au Canada, et en particulier au Québec et dans les provinces maritimes, il ne se passe pas un été sans que des touristes aient droit à un séjour forcé à l'hôpital pour avoir mangé des moules que la mer et ses innombrables richesses avaient proposé à leur convoitise de gens éclairés trouvant ridicules les "indigènes" se nourrissant de mollusques en

boîtes. Ce n'est pas non plus parce qu'on est dans les mers du Sud qu'on est promu automatiquement expert en plongée sous-marine comme en font foi les accidents fréquents sous les tropiques, dus à des audaces et des imprudences incompréhensibles de touristes en quête de sensations nouvelles.

Je serais porté à recommander en tout la plus grande prudence lorsqu'on se trouve à l'étranger. Car même le plus petit accident peut gâcher un séjour et devenir ainsi plus ou moins grave alors qu'il passerait plus ou moins inaperçu chez soi. Je me souviens de ce couple de congés payés américains à la Barbade qui, pour inaugurer leur forfait d'une semaine, se payaient le somptueux dîner aux chandelles dans un grand hôtel. La tragédie se produisit au dessert lorsque le flambeur de crêpes trebuchait et renversa son poêlon sur les épaules de la dame qui déjà lutait hardiment contre l'insolation classique de la première journée. Cris, brûlures, excuses, empressements, hôpital. Voilà qui amorce vainement le séjour. Ne risquons rien: même pas la crêpe suzette lorsqu'on se trouve en terre lointaine, et ayons au moins la même prudence élémentaire et le même instinct de conservation que chez soi.

## Les joies du vélo

### Les bons circuits cyclables du Québec

par  
Normand Cazalais  
collaboration spéciale

Récemment, je suis allé en vacances dans le Maine (américain, bien sûr) avec quelques amis et tous ensemble nous avons pu retrouver, à l'occasion de quelques excursions, la griserie de voyager à vélo.

Ces "promenades", longues d'une trentaine ou d'une soixantaine de kilomètres, en milieu côtier et donc assez plat (mais plutôt venteux) ou en milieu de collines, de côtes et de coupe-jarrets, nous ont parfois "vidé le corps": enfants prodiges de la bicyclette que nous avions abandonnée lors de nos 15 ans pour faire alors comme tout le monde, nous revenions la sueur au dos, les jambes en flanelle et l'arrière-train quelque peu endolori. Mais, par-dessus tout, contents de nous-mêmes de l'effort physique que nous avions fait, de l'expérience que nous avions vécue et les sens encore tout remplis des coins que nous venions de traverser et con-

naitre. Car, voyez-vous, rouler à bicyclette, donc à la vitesse de votre souffle et de vos muscles, vous rend particulièrement sensible aux caractéristiques des lieux où vous circulez: comme les marcheurs ou même les pagayeurs, vous n'êtes plus à l'abri des chevaux-vapeur qui font fi des pentes et du vent, et vous retrouvez votre stature d'homme au sein de la nature et de ses lois.

Le tourisme prend à ce moment une autre échelle: une côte redevient importante, l'horizon redevient lointain, un chemin redevient difficile, une maison, une grange redevient intéressantes. Vous vous souvenez des détours, des aires boisées et de celles qui sont à découvert, des endroits où l'espace s'ouvre subitement, où la mer apparaît. Vous vous rappelez avoir eu

des surprises, avoir découvert, par exemple, deux pierres tombales vieilles de quasiment un siècle au hasard d'une halte à l'ombre d'un frais bosquet, vous vous rappelez cette source d'une eau désaltérante. Vous vous rappelez les aboiements des chiens de ferme et de leur haleine sur vos talons, de la senteur des sous-bois, de l'alignement et de la disposition des maisons, des gens qui étaient sur le pas de leurs portes ou qui marchaient le long du chemin; vous vous rappelez les détails, les choses qui autrement n'auraient pas attiré votre attention et pour lesquelles, mais oui! vous avez manifesté de l'intérêt... tout en faisant toujours tourner ce sacré pédalier!

C'est pourquoi, en rentrant au Québec, j'ai appris avec grand plaisir que la Fédération québécoise de cyclotourisme venait de lancer (c'est-à-dire au mois de juillet) en plus de sa "Brochure sur le cyclotourisme" qui donne moult conseils pratiques sur l'organisation de randonnées, sur le matériel et l'équipement à apporter, sur l'entretien des bicyclettes, etc un "Guide cyclotouristique" qui se vendra \$5.

En fait, ce "Guide cyclotouristique" est constitué de 24 cartes distinctes dont les indications et commentaires proposent autant de circuits dans neuf régions du Québec. Toutefois, la présentation officielle qu'en fait la Fédération nous avertit que ces circuits "ne constituent évidemment qu'une petite partie du Québec cyclable". Et on pourrait même dire qu'elle n'y a pas avec le dos de la cuiller puisqu'elle ajoute: "Ce premier ensemble de circuits, réalisé avec très peu de moyens et beaucoup de bénévolat, constitue un prototype et sera la contribution de la Fédération québécoise de cyclotourisme à ce qui devrait être fait sur une base beaucoup plus large par le ministère du Tourisme du Québec lui-même."



La bicyclette nous fait découvrir notre véritable stature humaine au sein de la nature et de ses lois...

Et plus loin, on peut lire: "Il est temps que la bicyclette ait droit aux mêmes égards que la motoneige, la chasse ou le golf. La mise en place d'une véritable politique sociale du tourisme au Québec dont les principes seraient l'accessibilité à de larges couches de la population, la participation active des gens et la qualité de la relation entre le visiteur pourrait enfin donner à la bicyclette la place qu'elle mérite."

Quoi qu'il en soit, le "Guide cyclotouristique" offre les circuits suivants: "Kamouraska", "Sherbrooke et ses environs", "Le tour des auberges" (dans les Cantons de l'Est), "Carrefour de l'avenir" (encore dans les Cantons de l'Est aux environs de Richmond), "La route romantique" (entre Sainte-Agathe et Roxton Falls), "Pèlerinages du Saint-Laurent", "Le chemin de fer" (autour de Saint-Constant), "Le chemin des Patriotes",

"L'île Perrot", "Vélo-ville" (à Montréal), "Sault-aux-Récollets", "L'île Bizard", "Le pont glissant" (entre l'île Jésus et Terrebonne), "V.M." (le Vieux-Montréal), "Le parc de la Gatineau", "Le sommet Parent" (entre Saint-Jérôme et Prévost), "Le lac aux Quenouilles" (près de Sainte-Agathe), "Oka", "Saint-Jérôme", "Saint-Roch-de-Mékinac", "Les beaux lacs" (passant par "Saint-Gérard-des-Laurentides"), "Portage

des roches" (au Saguenay), "Tour de l'île" (d'Orléans, bien sûr) et "Lac Beauport". Présenté sous forme individuelle, chaque circuit fait l'objet d'une classification (plat, vallonné, montagneux, etc.), indique le kilométrage, la nature des pentes, les flux de circulation, le type d'accotement, les services "primaires" (stands de fruits et légumes, auberges de jeunesse, camping, etc.) et "secondaires" (marchands de vélos,

postes de police, etc.) disponibles le long des routes. Il souligne également tout ce qui peut être intéressant à voir (sites pittoresques, bâtiments historiques, quais, chutes, etc.). Bref, ces circuits donnent le goût d'enfourcher sa bicyclette pour aller découvrir le Québec. Et même si déjà le mois d'août est bien entamé, il reste encore septembre et octobre qui sont peut-être les plus beaux mois...

#### fiche technique

- La Fédération québécoise de cyclotourisme est un organisme à but non lucratif qui regroupe clubs et associations, qui est subventionné par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports et qui loge à Montréal au 1415 de la rue Jarry est (Téléphone: 374-4700, poste 439).
- Elle distribue en plus de son journal, "Le cyclonouvelles", des ouvrages et brochures d'intérêt, entre autres: "Du bicycle à pédale au 10 vitesses" (\$5.00), "The American Biking Atlas Touring Guide" (\$5.95), "Guide de l'acheteur" et "Voyager à bicyclette" (tous deux gratuits).
- Avis aux intéressés: à nouveau cette année, la Fédération organise un "Festival plein air" qui se tiendra les 2, 3 et 4 septembre dans la vallée de l'Outaouais. L'hébergement se fera sous la tente mais il y aura toujours la possibilité de réserver des chambres au alentours. Chaque participant se chargera de sa propre alimentation, sauf pour le dernier repas. Les prix: \$12 pour les adultes et \$7 pour les enfants de moins de 14 ans.

## Freeport en été c'est quelques degrés de plus et \$186\* de moins.

Pourquoi attendre l'hiver pour aller dans les Bahamas la grande Bahama. En été c'est le plus grand terrain de jeux, avec des plages de sable blanc et fin, des eaux cristallines, un ciel bleu, une vie nocturne époustouflante, des terrains de golf et des douzaines de tennis, et des casinos somptueux. La différence est de quelques degrés, mais beaucoup moins d'argent.

### CASTAWAYS 7 nuits à partir de \$229\*

Départ tous les samedis après-midi du 22 avril au 9 décembre. Situé au coeur des activités de Freeport, tous près du Bazar International et du Casino, cet hôtel de 150 chambres est le lieu idéal pour passer des vacances économiques. Les chambres climatisées ont deux lits doubles, baignoire et douche. Les studios offrent en plus une cuisinette entièrement équipée, avec réfrigérateur et cuisinière.

### SILVER SANDS 7 nuits à partir de \$289

Situé à 200 verges seulement de la plage, et 10 minutes en taxi du célèbre Bazar International, ces 144 studios sont joliment disposés sur quatre étages. Ces studios climatisés ont un balcon ou patio, baignoire et douche, une cuisine équipée et un bar.

### HOLIDAY INN 7 nuits à partir de \$299

Magnifique hôtel de 500 chambres sur la plage de sable blanc de 1,400 pieds de Lucaya, le Holiday Inn est situé à 10 minutes du centre El Casino et du centre commercial International Bazar. Les chambres climatisées (avec réglage individuel) ont des lits doubles et une salle de bains avec baignoire et douche. Vous pouvez profiter d'un programme intéressant d'activités quotidiennes.

\* Les prix varient selon l'hôtel et les dates de départ choisies et sont applicables pour chaque personne d'un groupe de deux partageant la même chambre. Voyez votre agent de voyages pour les détails. Certains dépôts ou hôtels peuvent n'être plus disponibles au moment de la réservation. Consultez le magazine Sunflight Printemps-Eté 1978 pour les clauses et conditions de ces voyages. Votre agent vous fournira une copie gratuite. Les services de Eastern Provincial Airways seront utilisés. Détenteur d'un permis du Québec.



## Voyagez Sunflight

Le numéro 1 de vacances-soleil.

PLAZA ST-HUBERT  
911 est, rue Beaubien  
Métro Beaubien  
273-7755

CENTRE LACHUTE  
505 Chemin Béthanie  
Lachute  
562-3788

CENTRE-VILLE  
1010, Ste-Catherine ouest  
Métro Peel  
861-7272

PLACE PORTOBELLO  
7350, boul. Taschereau  
Brossard  
672-5353

CARREFOUR MT-ROYAL  
4454, rue St-Denis  
Métro Mont-Royal  
845-8225

CENTRE LAVAL  
Autoroute 15 - sortie 8  
Bureau extérieur - Stationnement  
687-0880 - 688-5310

VOYAGES  
TRAVELAIDE

LES GALERIES NORMANDIE  
2634, rue de Salaberry  
331-9971

PLACE LONGUEUIL  
1, Place Longueuil  
Longueuil  
679-3777

#### AVEC LA GARANTIE DES VOYAGES MALAVOY

- vingt ans d'expérience...
- les meilleurs prix à services équivalents...
- des milliers de voyageurs satisfaits

DERNIER  
DÉPART  
de la  
SAISON

Parmi beaucoup d'autres... UN TOUR DE QUALITÉ

### FRANCE - ITALIE - SUISSE

24 sept. au 16 oct. au plus beau de l'automne

Direction: François Nicaise

- Le tour idéal pour un premier voyage en Europe.
- Les meilleurs hôtels, repas, guides.
- Un itinéraire bien rempli mais raisonnable: pas de course harassante!

\$1323 plus avion \$359 jusqu'au 24 août. Après cette date \$477.



VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.

1255, rue Université, suite 1220  
Montréal H3B 3W9 - Tél.: 861-2485

Qui dit VOYAGES dit MALAVOY

## passport

### Pour la fête du Travail

Vacances-Familles proposera entre le 31 août et le 5 septembre un programme d'hébergement fort modique pour les familles qui désirent profiter des derniers jours de vacances pour visiter une région en particulier du Québec. Ainsi, pour des familles de quatre personnes, par exemple, les Auberges des Gouverneurs, les Holiday Inn, les Châteaux Bonne Entente et autres hôtels de grande qualité offriront des chambres à \$16 par jour par chambre. Renseignements: (sans frais) 1-800-463-4636.

### Pour les Québécois à Paris

L'agence Tourbec vient de publier son premier guide pratique à l'usage des touristes et il se destine aux Québécois qui vont à Paris. Le guide intitulé "Paris à l'usage des Québécois" est un recueil d'informations, d'adresses et de conseils pratiques. Il est question d'hôtels, de restaurants, de transports, d'achats, de visites et même le "Québec à Paris". Le Guide de 56 pages (\$1.50) se veut essentiellement pratique et son objectif, comme celui des autres publications que projette Tourbec, est de fournir plus d'informations aux touristes. Il y a notamment des adresses d'hôtels et de restaurants très bon marché. Le Guide est disponible aux bureaux de Tourbec à Montréal, Sherbrooke et Québec.

### Mini-Vacances

Les Tours Voyageur proposent pour septembre et octobre des mini-vacances de un à quatre jours au Québec, aux chutes Niagara et dans le Vermont. Les prix plutôt modiques comprennent le transport par autobus, les hôtels de première qualité et certains repas, de même que les services de guides et autres frais de groupes. Il faut réserver quelques jours à l'avance pour chacun des circuits décrits dans la brochure "Mini-Vacances en autocar avec guide" que distribue Voyageur Tours Inc. Renseignements: 506, rue Sainte-Catherine est, Montréal, 843-8831.

### Le Québec sur la table

Pour ceux qui n'ont pas l'occasion de se répandre dans la province pour goûter aux spécialités locales qui sont encore malheureusement trop souvent suppléées par le hot dog et la pizza, il y a le restaurant de la Maison du Québec à Terre des Hommes qui propose, grâce au chef Pierre Branchaud, un menu qui est un véritable guide gastronomique complet des régions du Québec. Une délectable occasion de voyager chez nous sans faire de route.

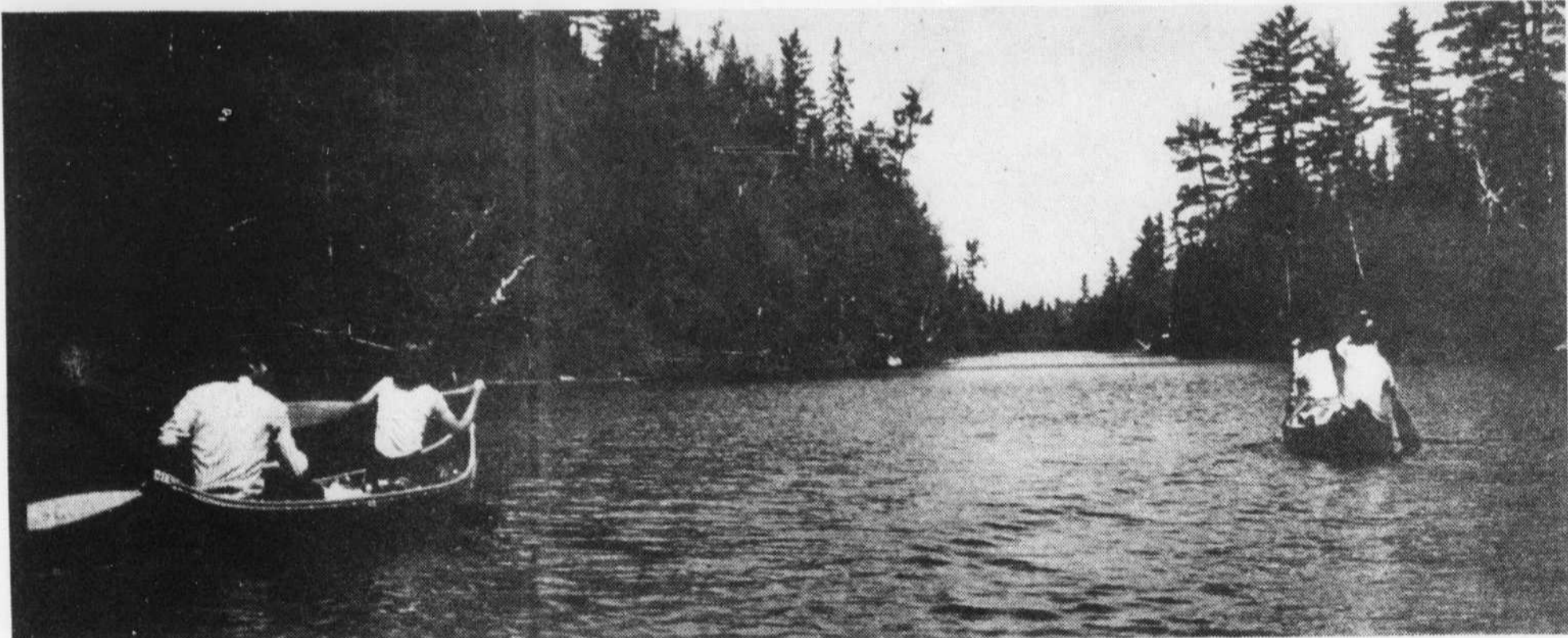
### Ménageons les Américains

Les revenus touristiques au Canada représentent 5% de notre produit national brut, soit \$10 milliards. Or les Américains y sont pour beaucoup. A ce sujet, le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, M. Jack Horner, demande que les commerçants canadiens respectent le taux de change lorsque des clients américains paient en devises US. "Il est à espérer, a-t-il dit, que tous les Canadiens, commerçants ou autres, sauront comprendre l'importance de satisfaire un client plutôt que de le contrarier."

### Guide de la route

L'Association canadienne des automobilistes vient de publier un guide de la route en français pour le Québec et les provinces maritimes. On y trouve des circuits proposés, des lieux d'hébergement, des points d'intérêt, etc. Le Guide est distribué gratuitement aux membres de l'ACA.

Guy DESHAIES



## En canot

Les Expéditions Nord-Québec organisent des excursions en canot, tout équipement fourni, sur la route des anciens coureurs de bois dans le nord du Québec. Pour une durée de 4 jours, l'expédition des débutants coûte environ \$100 par personne tandis qu'une grande randonnée de onze jours à travers forêts et cours d'eau coûte \$240. Il y a des excursions prévues jusqu'à la fin de septembre. Renseignements: Expéditions Nord-Québec, 5956 Somerled, Montréal. Tél.: 489-9408.

## courrier

### À bord du M/S Kazakhstan

Du 22 juin au 1er juillet dernier, j'ai fait la croisière de neuf jours à bord du bateau russe, le M/S Kazakhstan, partant de Montréal pour se rendre sur la Rivière Saguenay, jusqu'aux Iles Saint-Pierre et Miquelon, en passant par la Nouvelle-Ecosse.

De retour de voyage, j'aimerais vous faire part de mes impressions.

Le M/S Kazakhstan est un bateau très luxueux, confortable et très propre. La cuisine y est excellente, les repas et goûters variés, le personnel dévoué et aimable. Il s'agit là de vacances reposantes et inoubliables. Mais il y a un mais cependant et je m'en voudrais de ne pas le souligner puisque plusieurs passagers partagent mon avis.

Le directeur de la croisière, M. Philip Braxton, n'est pas suffisamment à la hauteur de sa tâche. M. Braxton avait la fonction principale d'animer les soirées, de voir à ce que tous les passagers aient du bon temps et s'amusement le plus possible.

La musique était excellente certes. Les musiciens de l'orchestre avaient le don d'égayer toute la salle, mais l'animateur ne faisait aucun effort pour inciter les gens à danser.

Un directeur de croisière n'a-t-il pas la responsabilité de voir au bien-être de tous les passagers sans exception? Fait à noter, si je sais le nom de M. Braxton, c'est que j'ai pu le lire sur le programme de la croisière. M. Braxton aurait-il besoin d'un cours en relations publiques, ou exerce-t-il ce métier depuis si longtemps qu'il serait temps pour lui de se retirer s'il en a assez?

Un certain nombre de passagers et j'en suis, ont constaté que M. Braxton semblait avoir un parti pris contre les Québécois. Une telle attitude était déplorable mais elle n'était pas partagée par les autres membres du personnel.

Je suggère à la direction d'organiser deux soirées où l'on présenterait un spectacle russe car ce fut la soirée la plus appréciée de toutes.

Une dernière remarque: je ne comprends pas pourquoi il

n'y avait personne à la table du capitaine lors de la dernière soirée de la croisière. La soirée d'adieu avait eu lieu la veille, j'en conviens, mais je m'étonne de cette coutume. La présence du capitaine et de son second vêtus en uniforme avait pour effet de rehausser les soirées.

En lisant le livre de bord, à la fin du voyage, j'ai sursauté. Un passager, évidemment un non-francophone, avait écrit comme commentaire qu'il y avait trop de Français à bord du bateau, qui, soulignons-le, prend l'ensemble de sa clientèle dans la province de Québec pendant les mois d'été.

Lisette GIRARD  
Roberval, le 4 juillet 1978

## REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Départ assuré de Montréal, le 3 novembre, retour le 21 novembre VIA CP AIR

avec guide accompagnateur de langue française

Incluant: 3 jours à Hong Kong et 15 jours dans la République populaire de Chine, visitant Canton, Pékin, Hangchow, Shanghai, pension complète en Chine et petits déjeuners à Hong Kong.

GRUPE LIMITE A 25 PERSONNES

Hôtel de luxe — 2 pers. par chambre

Accompagnateur chinois: M. Henry Chan, de Montréal

Coût total: \$2775 CAN. par pers.

Dépôt: \$250 par pers.

Pour plus de renseignements et inscriptions:

communiquez avec

L'AGENCE DE VOYAGES



1966, boul. Graham  
735-2702

1954, boul. Rosemont  
274-2421

**VOYAGES Nouvelle-France inc.**  
101, PLACE CHARLES LEMOYNE, SUITE 206  
LONGUEUIL, QUE. — J4K 2T3 (Face aux métros)  
LONGUEUIL: 463-1702      MONTRÉAL: 875-5043  
1-800-361-9737

Gilbert Archambault  
directeur général  
Détenant d'un permis du Québec

**VISITEZ L'EUROPE EN AUTOCAR**  
avec un des nombreux circuits du **TOURISME FRANÇAIS**

- Tour de France ..... 22 jrs: \$1.350
- France-Italie-Suisse ..... 23 jrs: \$1.580
- Espagne-Maroc-Portugal ..... 24 jrs: \$1.160
- Tchécoslovaquie-Autriche-Hongrie ..... 15 jrs: \$1.184
- Angleterre-Belgique-Hollande ..... 18 jrs: \$1.300
- Paris-Moscou ..... 26 jrs: \$1.767
- Espagne Sud-Portugal ..... 16 jrs: \$ 896

**TRANSPORT AÉRIEN EN SUS**

**GRÈCE 1978**

2 sem. à partir de: excursions: \$937 U.S.  
transport aérien: \$522 Can.

3 sem. à partir de: excursions: \$1.233 U.S.  
transport aérien: \$522 Can.

Avec une croisière de 7 jours dans les îles grecques et en Turquie à bord de l'AQUARIUS

**MAROC**

Les villes impériales et les Mille et une Kasbahs

2 sem. 3 choix possibles ..... à partir de \$575  
3 sem. 2 choix possibles ..... à partir de \$820  
Important: transport aérien en sus à partir de: \$339

**VOYAGES GROUPES ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL**

**MOYEN-ORIENT**  
19 oct. au 10 nov. — 22 jours

**ÉGYPTE-JORDANIE-ISRAËL**

Arr. terrestres: U.S. \$1,485  
Billet d'avion: Can. \$ 844

**EXTRÊME-ORIENT**  
du 2 au 25 nov. — 23 jours

**JAPON/HONG KONG/BALI/SINGAPOUR/THAÏLANDE/PHILIPPINES/HAWAII**

Arr. terrestres: U.S. \$1,388.  
Billet d'avion: Can. \$1,409.

**VOYAGE CULTUREL EN FRANCE**  
5 au 27 oct. — 22 jours — \$1,890 can.

Paris (Chartres et Versailles) / Vichy (Nevers) / Lyon / La Salette / Nice (Monte-Carlo) / Marseille / Nîmes / Lourdes / Bordeaux / La Rochelle / Saint-Laurent-sur-Sèvre / Nantes / Pontchâteau / Saint-Malo / Mont-Saint-Michel / Tours / Paris.  
Directeur du voyage: Henri M. Guindon, s.m.m.

**LES VOYAGES HONE**

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.

**1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221**

Montréal H3A 2B8  
le métro à notre porte — Station McGill/Union  
Bureau ouvert tous les jours de 8.30 à 18h.  
Le jeudi jusqu'à 21h.  
Fermé le samedi en juillet et août

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC-1978

**SkyLark**

**ESPAGNE**  
Séjour à Torremolinos  
2 semaines à partir de \$589.

Séjour 1 semaine + circuit 1 semaine  
A partir de \$739.

Séjour 1 semaine + circuit au Maroc  
A partir de \$739.

incluant avion, hôtels, petits déjeuners et 2 repas par jour en circuit.

**PUERTO RICO**  
LA JOIE DE VIVRE ESPAGNOLE  
DANS LE CONFORT AMÉRICAIN

1 sem. \$329  
2 sem. \$439

**MIAMI BEACH**  
MOTEL SUEZ  
le motel préféré des Québécois

1 semaine \$259  
2 semaines \$319

**AGENCE DE VOYAGES VIAU**

3428, rue St-Denis 842-1751      1218, rue Union 866-9381      Place Vertu 332-4210  
Galeries d'Anjou 353-7650      Carrefour Laval 688-6211      Fairview 694-2343

Détenteur d'un permis du Québec

Regardez chaque dimanche au Canal 10 à 5 h p.m. Informations voyages avec Robert Viau

Eurobalade

AIR CANADA

Paris

339

Les avantages tarif Noliprix\*

en vigueur	Paris	Londres
jusqu'au 30 septembre	\$359	\$329 à \$349**
du 1er octobre au 11 décembre	\$339	\$299

- aller-retour en classe économique, départ de Mirabel
- service 747 avec boutique hors-taxes, cinéma et musique
- dates de départ et de retour garanties
- horaire souple
- durée de séjour en vigueur toute l'année: de 14 à 60 jours

Hâtez-vous de réserver car le nombre de places est limité.

\*Réservations au moins 30 jours à l'avance par un dépôt non-reimboursable de \$50; règlement du solde au plus tard 30 jours avant le départ. Frais de \$100 de pénalité à l'annulation moins de 30 jours avant le départ. Taxes de transport aérien, n'excédant pas \$8 en sus.

\*\*Les tarifs vers Londres varient selon le jour du départ jusqu'au 30 septembre.

**L'Eurobalade, à Paris et en Europe**

A Mirabel, le départ se fait au son de la musique d'un troubadour. A bord, l'enchantement se continue: le menu a été renouvelé et de l'information touristique vous est offerte par le directeur de vol et son équipe. A l'aéroport Charles de Gaulle, vous êtes reçu par un agent d'accueil. De plus, en plein cœur de Paris, vous pouvez toujours compter sur le bureau touristique Eurobalade pour tous les services désirés.

**Un voyage guidé ou en toute liberté**

L'Eurobalade vous offre tous les services de voyage: du seul billet d'avion, tarif Noliprix ou excursion, aux réservations d'hôtels à prix abordables, situés au cœur de Paris ou en province, et jusqu'à des circuits guidés en Europe. Par exemple: 7 nuits à Paris à compter de \$98 par personne, 3 nuits en province à compter de \$33 par personne, une location de voiture à compter de \$175 par semaine, les tarifs peuvent varier selon le taux de change.

**Une balade à votre goût**

Toutes les formules exclusives de vacances peuvent être combinées aux tarifs Noliprix ou excursion pour constituer des forfaits complets. Profitez-en pour utiliser votre carte enRoute pour régler certains frais du voyage. Faites appel à votre agent de voyage: il vous aidera à composer le projet de vacances qui conviendra à vos goûts et à vos besoins. Ou encore, communiquez avec Air Canada.

AIR CANADA



# L'ajisme a le vent dans les voiles

De Saint-Jean (Terre-Neuve) à Whitehorse (Yukon), les auberges de jeunesse du Canada ont acquis une telle popularité qu'elles entrent maintenant en concurrence avec les autres formes de tourisme jusqu'ici connues.

Vous pouvez passer une nuit dans une prison historique, à Ottawa, capitale du Canada, vous joindre à un groupe pour descendre en canot une rivière de la région des Prairies, visiter des fermes d'élevage tapies au pied des montagnes Rocheuses, ou vous balader durant quelques jours sur le "Top of the World Highway" (la Route du sommet de la terre), au Yukon.

Grâce aux tarifs alléchants offerts par les compagnies de transports aériens, ferroviaires et routiers, les auberges de jeunesse ont surtout une clientèle de touristes parcourant les campagnes à pied, à bicyclette ou par tout autre moyen de transport peu coûteux. Elles offrent en fait un mode d'hébergement à prix modiques qui convient aux voyageurs actifs.

La cotisation annuelle pour les membres de l'Association canadienne d'ajisme (ACA) est de \$6 pour les jeunes (de 13 à 17 ans), de \$12 pour les adultes (de 18 ans et plus), de \$20 pour une famille et de \$75 pour les membres à vie.

Il existe plus de 100 auberges de jeunesse au Canada, et le coût maximal d'une nuitée est généralement de \$3; dans l'ensemble les prix varient entre \$1.50 et \$2 ou \$2.50, et les auberges subventionnées par les gouvernements servent des repas. "La plupart du temps, le vacancier n'a besoin que de sa brosse à dents et de

son sac de couchage déclare un porte-parole de l'ACA.

L'Association, qui a travaillé en collaboration étroite avec les associations d'ajisme provinciales et territoriales, ainsi qu'avec le gouvernement du Canada, a beaucoup aidé les auberges de jeunesse à atteindre le niveau de qualité des services européens.

Le programme estival des auberges de jeunesse est géré par l'ACA qui régit l'utilisation des fonds recus du Secrétariat d'Etat du gouvernement canadien.

Considérées naguère comme des haltes pour les jeunes chômeurs qui parcouraient le pays, en quête d'une vie meilleure, en faisant de l'auto-stop, les auberges de jeunesse présentent maintenant une image renouvelée qui attirera les familles, les touristes handicapés, les personnes du troisième âge, en plus des jeunes aventuriers à la recherche d'une façon nouvelle de goûter la beauté de leur pays, si vaste et aux paysages si variés.

L'ACA compte près de 30.000 membres. L'an dernier, elle a hébergé 53.145 touristes étrangers et 162.901 voyageurs canadiens. Elle organise actuellement toute une gamme d'activités qui vont des loisirs de plein air aux forfaits vacances incluant certains repas et, pour les feras d'aventures, de l'hélico-ski dans les montagnes de l'Ouest canadien.

"La plupart des touristes américains ignorent que le Canada possède un système semblable à celui qui existe en Europe depuis longtemps", rapporte un agent de l'ACA.

Renseignements: ACA, Ottawa. Tél.: 1-613-746-3844.



La prison historique du comté de Carleton à Ottawa, aujourd'hui transformée en auberge de jeunesse, accueille jusqu'à 135 voyageurs par nuit.

**POUR VOTRE VOYAGE UN APPEL SUFFIT**  
**653-7264**  
 Consultez gratuitement nos experts

**VOYAGES JEAN JUAN**  
 Détenteur d'un permis au Québec  
 1011, ROUTE DE L'EGLISE, STE-FOY

... VU LA FORTE DEMANDE NOUS PROLONGEONS NOTRE OFFRE DE

## Chèques de Voyages SANS FRAIS

de commission jusqu'à la fin d'août 1978

Profitez de cette offre d'épargne unique sur vos dépenses de voyages, tout en bénéficiant des avantages que vous apporteront les chèques de voyages quel que soit le montant convenant à vos besoins.

Deak Canada Limitée vous offre ces chèques de voyages sans frais sur chacune des devises suivantes.

Dollars Canadiens	Dollars Australiens
Dollars Américains	Dollars de Hong-Kong
Livres Anglaises	Peseta Espagnol
Yens Japonais	Guilvers Hollandais
Francs Français	Escudos Portugais
Francs Suisses	Marks Allemands

**Deak Canada Ltée**  
 1155 Sherbrooke Ouest, Métro Peel  
 Montréal, Tél. 285-1307  
 Ouvert, du Lundi au Vendredi de 9h à 17h.  
 Le Samedi de 10h à 14h.

**PRÉLIMINAIRES D'HIVER**

**Vacances SkyLark**

### hiver 78/79

<b>CROISIÈRES</b>	1 sem. à partir de	1 sem. de séjour à partir de
<b>S/BRITANIS</b>	\$549*	+\$160* (Perte Rico)
<b>MARDI GRAS OU CARNIVALE</b>	\$569*	+\$190* (Miami)
<b>SUN PRINCESS</b>	\$839*	+\$220* (Perte Rico)
<b>DANS LES ÎLES</b>	1 sem. à partir de	2 sem. à partir de
<b>JAMAÏQUE</b>	\$389*	\$549*
<b>OUERTO VALLARTA</b>	\$399*	\$499*
<b>ACAPULCO</b>	\$499*	\$709*
<b>ACAPULCO/IXTAPA</b>	(Séjour combiné)	\$549*

\* Les prix sont minimums et sujets à l'approbation gouvernementale.

**AGENCE DE VOYAGES ATLAS**  
 1821 EST, RUE SHERBROOKE  
 MONTRÉAL H2K 1B4  
 TÉL.: 527-8881  
 (PERMIS PROVINCIAL)

**COMMUNIQUÉ POUR LES PERSONNES**  
**DÉSIRANT VISITER L'EUROPE EN AUTOMOBILE**

Les Canadiens désirant utiliser un véhicule automobile pendant leur séjour en France ont des privilèges, puisqu'ils peuvent bénéficier du régime "hors taxe" et de tarifs spéciaux en réservant leur véhicule avant leur départ.

A cet effet AIR FRANCE et EUROP AUTO vous offrent le plan "AUTO VACANCES 1978" (véhicule neuf - immatriculation TT-KM illimité, assurance tous risques).

Pour des périodes de 21 jours à 6 mois  
 Toutes marques de véhicules

et avec Chrysler France deux grandes voitures européennes à mini prix

**SIMCA 1307 S**      **CHRYSLER HORIZON**

Distribution exclusive Europ Auto

Pour tous renseignements ou réservations:  
 Votre agence de voyage est à votre disposition  
 ou EUROP AUTO, 5193 Côte-des-Neiges,  
 735-3083

Permis 78 P.Q. 12580759-5004

## Les cancrelats sont du voyage

Si les paquebots de croisières qui viennent au Canada durant l'été étaient des restaurants ou des hôtels la plupart seraient carrément fermés par les services de santé du pays à cause de l'eau, des cancrelats, des aliments avariés et autres lacunes sanitaires.

Telle est en tout cas l'opinion exprimée dans la dernière livraison du Canadian Medical Association Journal qui cite les services d'inspection des Etats-Unis pour aboutir à cette surprenante conclusion.

Des 73 navires de croisières inspectés l'an dernier par les services de santé des Etats-Unis seulement cinq ont été jugés conformes aux normes de santé mais ni le gouvernement canadien ni le gouvernement américain n'ont le pouvoir d'interdire les mouvements de ces navires dans leurs eaux territoriales à moins qu'il n'y ait à bord des porteurs de maladies contagieuses auquel cas s'appliquent les dispositions de la loi sur la quarantaine.

A titre d'exemple l'article de la revue médicale cite les navires suivants soumis aux inspections l'an dernier: le M/V Veendam, de la Holland America Line, naviguant entre Vancouver et l'Alaska a été jugé malsain au cours de dix inspections sur 14 à cause de cancrelats dans la boulangerie, la boucherie et les cuisines ainsi que la présence de blattes dans une remise à déchets située à six pieds des cuisines; le M/S Angelina Lauro, de la Costa Line, inspecté au retour d'une croisière dans les Antilles en février 78, avait des organismes coliformes dans l'eau. Les inspecteurs ont découvert des viandes cuites non couvertes sur des comptoirs de cuisines où vivait une imposante colonie de cancrelats.

Le navire Kingsholm, de la

Flagship Line, n'a pas passé les tests de santé en janvier dernier. On a découvert des fuites d'eau sale dans la laiterie ou la gouttière à lait contenant des mégots de cigarettes. D'autres navires connus n'ont pas de fiche plus brillante. Un porte-parole du ministère de la Santé à Ottawa, tout en refusant de dire son nom, a déclaré: "Jamais je ne ferais une croisière en navire."

Au Canada, le ministère peut paralyser à quai un navire qui demeure dans les eaux canadiennes mais la loi canadienne sur le cabotage oblige les navires étrangers à sortir des eaux canadiennes à chacun de leurs voyages. C'est pourquoi, sur le Saint-Laurent par exemple, les paquebots étrangers doivent aller aux îles Saint-Pierre et Miquelon, territoire français du golfe. Des lors, venant d'un pays étranger, ils ne sont soumis qu'à la loi sur la quarantaine.

**CECI N'EST PAS POUR VOUS...**

- ...si vous voulez visiter l'Europe ou même la France en trois semaines;
- ...si vous ne vous intéressez pas aux sources de votre culture;
- ...si peu vous importe d'avoir chaque jour de véritables conférences et une authentique gastronomie.

**PAR CONTRE, SI C'EST CELA QUE VOUS CHERCHEZ**

**Un voyage s'impose :**

## TOUR DES PROVINCES DE FRANCE

31 août — 22 septembre

Sous la direction érudite et plaisante de **Guy JOUSSEMET**.

Quelques plongées en profondeur dans des régions de France étonnamment variées, où vous attendent:

- les plus beaux paysages ou les plus beaux monuments;
- bords de mer, montagnes, vallées, villages et petites villes hors du temps;
- le jour des visites passionnantes, à table des plaisirs de gueule, le soir le repos dans les cadres choisis.

**\$1335.** tout compris  
 plus avion **\$596.**

...Et n'oubliez pas :

- 1- que l'incertitude monétaire, la baisse du dollar, l'inflation ne sont plus vos problèmes si vous prenez un tour organisé, qui a déjà planifié vos dépenses;
- 2- Que les Voyages Malavoy peuvent se dire vraiment "La maison aux milliers de références", qui depuis plus de 20 ans a organisé directement des centaines de tours en Europe, faits sur mesure pour les Québécois, avec le souci constant de qualité en tout: hôtels, repas, guides, etc...

**VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.**  
 1255, rue Université, suite 1220  
 Montréal H3B 3W9 — Tél.: 861-2485  
 Qui dit VOYAGES dit MALAVOY

**Agence de voyage**

2085 de Salaberry, Montréal, Qué H3M 1K6 (514) 332 1970

1233 de la Montagne, Montréal, Qué H3G 1Z2 (514) 866 4666

Visitez la "Terre des Tzars" URSS et Europe de l'Est, 20 jours, un seul départ: 19 septembre

**HONGRIE - RUSSIE-ROUMANIE**

**DÉPART GARANTI**

Incluant: Avion, hôtels 1re classe et tous les repas **\$1,830**

Accompagné de Montréal par Catherine Boisseau Pour la 15e année consécutive

Nous prenons déjà les enregistrements pour Noël et l'hiver

Reservez tôt. Enregistrez-vous dès maintenant pour ces séjours ou pour tout autre programme. Permis 13419429 - 1601

**Intourist**

**VOYAGEZ AVEC QUÉBEC/URSS EN 1978**

<b>ASIE CENTRALE ET CAUCASE:</b> Moscou, Leningrad — Everan — Tbilissi — Sochi — Tashkent — Bukhara — Samarkand Départ 7 sept. — retour 28 sept. <b>\$1435.00</b>	<b>ASIE EXOTIQUE ET SIBÉRIE</b> Moscou, Leningrad — Douchanbe — Samarkande — Tashkent — Alma Ata — Irkutsk — Bratsk Départ 18 sept. — retour 9 oct. <b>\$1399.00</b>
<b>PANORAMA DE L'URSS</b> Moscou — Leningrad — Kiev — Yalta Départ 18 sept. — retour 2 oct. <b>\$1099.00</b>	<b>EUROPE DE L'EST</b> URSS (Leningrad, Moscou) ROUMANIE (Bucharest, Brasov et Sinaia) TCHÉCOSLOVAQUIE (Prague et les environs) HONGRIE (Budapest et les environs) Départ 18 sept. — retour 5 oct. <b>\$1599.00</b>

LE PRIX COMPREND: Tous les transports aériens via Aéroflot et vers Montréal. Hôtels de première classe, lits jumeaux, 3 repas par jour, visites tous les jours, les transferts, 2 billets de théâtre, gala spécial et dîner de folklorie.

**LA SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBEC/URSS INC.**  
 4570, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL 845-5778 OU 845-4945

# D'abord ménagères

## Un appel à la solidarité des femmes

par André Leroux

Le 2<sup>e</sup> festival international du film de la critique québécoise s'est terminé, hier soir, par la projection du film sympathique et chaleureux de Luce Guilbeault *D'abord ménagères*, un documentaire sur la femme au foyer et au travail. La réalisatrice a permis à diverses femmes de milieux et de conditions modestes de prendre la parole, de se révéler à la caméra et de se définir par rapport à leurs occupations journalières. Les interviews ne sont pas toutes d'intérêt égal mais Luce Guilbeault a été capable de créer et de maintenir le climat propice et favorable à l'émergence des confidences. Le film est imprégné de l'atmosphère de complicité qui s'est établie entre la réalisatrice et les femmes rencontrées. La caméra capte, ici et là, les détails qui nous font ressentir fortement l'emprise de la routine quotidienne et les aspects monotones du travail de la ménagère.

*D'abord ménagères* nous dit que les femmes qui ont été éduquées et conditionnées, depuis leur plus tendre enfance, à se plier au rôle de ménagère qui leur a été depuis toujours

assigné recherchent, consciemment et inconsciemment, des emplois correspondant aux tâches effectuées à la maison. Luce Guilbeault soutient, à travers tout le film, qu'il ne suffit pas à la femme de travailler pour accéder à la véritable liberté et à son réel épanouissement. Elle ne dévalorise jamais le travail de la femme qui demeure au foyer et précise bien que trouver un emploi, en plusieurs points identique aux occupations domestiques, ne modifie aucunement la situation et le rôle traditionnel de la femme. La dernière interview constitue le point d'orgue du film. Une femme affirme que le changement sera possible à partir du moment où les femmes se regrouperont et mettront en commun leurs expériences individuelles.

À l'intérieur de ses limites le film est assez réussi bien que la qualité technique fasse légèrement défaut. On se demande, malgré tout, s'il n'existe pas des ménagères de conditions modestes qui ont trouvé un emploi dont la nature diffère du travail qu'elles effectuent à la maison. Les ménagères sont-elles condamnées à se confiner et à être confinées dans des emplois de ménagères? Luce Guilbeault a peut-être choisi de ne pas nous montrer des femmes dont le travail à l'extérieur de la maison n'est pas une

répétition des gestes routiniers posés à la maison afin de donner plus de force et un plus grand impact aux propos de la dernière interview.

*D'abord ménagères* est une invitation non déguisée au regroupement, un appel à la solidarité des femmes. Ce n'est pas un film bêtement féministe qui affirmerait que la femme qui demeure à la maison est une esclave exploitée. Luce Guilbeault a évité de construire un film qui empilerait les lieux communs et les revendications amères et haineuses. Elle s'est laissée pénétrer par le poids et par la densité du réel. Elle s'est mise à l'écoute des femmes avec une humilité qui respecte la parole. Elle a su nous convaincre, sans fioritures, que ce qu'on voit et entend à l'écran nous concerne tous. Elle a étreint le réel sans le dénaturer.ommage que la structure du film nous entraîne vers une conclusion dont la volonté de démonstration se fait trop lourdement sentir. Tout le film respire la vie saisie à sa source. Pourquoi fallait-il imposer, en extrêmes, une conclusion qui s'imposait par elle-même? Tous les témoignages nous y conduisaient sans rien forcer. *D'abord ménagères* ne révolutionne pas le documentaire mais il a l'intégrité de la sagesse.

# Taormina, le plus beau festival du film au monde

par Anne Constanty

Le grand prix du 1<sup>er</sup> festival Delle Nazioni a été décerné, cette année, au film, *Le Royaume de Naples*, du réalisateur allemand Werner Schroeter.

Dans ce palmarès sans surprise, le prix spécial du jury a été attribué à *Legato* du metteur en scène hongrois Istvan Gaal, tandis que le prix de la meilleure mise en scène et le prix de la meilleure première œuvre ont été décernés à l'australien Phillip Noyce pour son film, *Newsfront*. Le prix de la meilleure interprétation féminine a été remporté par la jeune actrice soviétique, Elena Kõrnova pour son rôle dans *Asja* de Josif Khejif. Quant aux prix de la meilleure interprétation masculine, il est allé au comédien brésilien, Réginaldo Farias pour son rôle dans le film *Luco Flavio*, de Hector Babenco. Le jury voulant rendre un hommage tout particulier au réalisateur français, André Cayatte, ainsi qu'à son œuvre, a accordé une mention spéciale à son dernier film: *La Raison d'Etat*.

C'est devant 20.000 personnes, réunies dans le merveilleux théâtre grecoromain de Taormina, en Sicile, que fut proclamé ce palmarès, cérémonie retransmise, en direct, par la chaîne 2 de la RAI-TV. La soirée s'est terminée, toujours au théâtre grecoromain, par la projection de *I vecchi e i giovani*, présentée hors compétition, du réalisateur italien Marco Leto.

C'est du 20 au 29 juillet dernier que s'est déroulée ce 1<sup>er</sup> festival Delle Nazioni, seul festival compétitif existant actuellement en Italie — Venise semble bien morte — et qui soit reconnu par la Fiap, 65 films, 200 journalistes et photographes de tous les pays, ajoutons à ceux-ci les professionnels du cinéma, les réalisateurs, les comédiens, tous réunis dans un lieu privilégié: Taormina.

Chaque année, depuis maintenant neuf ans, cette petite ville sicilienne (7.500 habitants, habituellement est l'hôte du Festival Delle Nazioni. Chantée par Guy de Maupassant au siècle dernier et plus près de nous, par André Gide et Roger Peyrefitte Taormina, sise au pied de l'Etna et au bord de la mer ionienne, constitue un décor fabuleux pour un festival de films.

Cette année, le jury, toujours très international, se composait de la Canadienne, Jacqueline Brodie du Bureau des Festivals à Ottawa, de la comédienne française Macha Meril, de Ula Stoeckl, réalisatrice allemande, de la productrice italienne Anna Maria Clementelli, du réalisateur hongrois Karoly Makk, du critique anglais David Robinson, de Lautaro Murua, réalisateur chilien et du critique suisse Sandro Bianconi; jury particulièrement équilibré puisqu'il comprend un nombre égal de jurées et de jurés...

Avant de quitter Taormina, nous avons rencontré Jacqueline Brodie. "Ce festival, explique-t-elle, est actuellement le seul festival international existant en Italie, il est donc, je crois, très important d'y participer. Jusqu'à maintenant, les films canadiens qui ont été présentés dans le cadre de ce festival ont tous

jours obtenu un grand succès, c'est le cas de *Shoot*, l'an dernier! Cette année, hélas! nous n'avons aucun film. Cependant comme la direction du festival tenait beaucoup à avoir une présence canadienne, ils ont décidé d'avoir un représentant du Canada comme membre du jury. Je découvre ici, combien il est angoissant d'être juré, cela demande tellement d'objectivité, d'honnêteté. C'est pour moi une expérience extraordinaire ou j'ai beaucoup appris, beaucoup écouté les autres aussi. Cela demande disponibilité et aussi, si possible, une absence d'émotivité..."

Il est à souhaiter que l'an prochain le cinéma canadien y retrouve une place de choix et que ce festival Delle Nazioni, un festival à l'échelle humaine tout aussi indispensable au cinéma que celui de Cannes, apprenne aux fanatiques de la pellicule qu'à Taormina la vie est avant tout un art de vivre!

# Les femmes auront eu le dernier mot...

par Jean-Pierre Tadros

Le 2<sup>e</sup> Festival international du film de la critique aura-t-il pêché par excès de galanterie? En tout cas, ses organisateurs avaient décidé de donner le dernier mot aux femmes-cinémaistes, non seulement en présentant à la soirée de clôture un film réalisé par Luce Guilbeault, mais aussi en faisant porter le dernier débat du festival sur le thème: "Être femme et cinéaste".

Pour en discuter, naturellement, des femmes-cinémaistes québécoises, puis que parmi les cinéastes invitées par le festival il n'y avait pas de femmes. Cette anomalie allait vite être signalée par l'une des participantes... et très vite, comme cela semble être devenu une habitude depuis quelques jours, les femmes se sont mises à contester le festival. Pourquoi donc n'y avait-il pas plus de films réalisés par des femmes dans la sélection? Et pourquoi, lors des autres débats organisés par le festival, n'y avait-il pas de femmes sur le panel?

Marginalisées, les femmes-cinémaistes se sentent ainsi de plus en plus, et les organisateurs du festival, sans vraiment l'avoir voulu, n'avaient fait que leur rappeler leur triste sort de

cinéastes "à part". Situation qui allait en choquant quelques-unes, qui allaient le faire savoir bien haut et bien fort; à tel point, d'ailleurs, qu'un moment on a cru que le débat n'arriverait jamais à démarrer. Mais c'est finalement Marilu Mallet, la réalisatrice des "Borges", qui allait le mieux résumer la situation en faisant remarquer "que le modèle de ségrégation à l'endroit des femmes ne faisait que se perpétuer ici, et que, décidément, les femmes n'arrivaient toujours pas à se voir reconnaître cinéastes à part entière". Parce que si elle l'était, aurait-il été besoin d'organiser un débat avec seulement des femmes, et les ignorer totalement par la suite?

C'est donc face à cette situation fort peu stimulante qu'allaient se retrouver confrontées les femmes-cinémaistes du panel, c'est-à-dire Nicole Duchêne (*Le complot*), Mireille Dansereau (*La vie rêvée*), Denyse Benoit (*La crue*), Marilu Mallet (*Les Borges*), Luce Guilbeault (*D'abord ménagères*), Francine Allaire et Sylvie Groulx (*Le grand remue-ménage*), Janine Euvrard, qui agissait comme modératrice, avait pourtant essayé d'entrée de jeu d'orienter le débat sur des

questions très concrètes, c'est-à-dire sur le quotidien des femmes. "Vous êtes femmes, qu'est-ce que cela représente au juste pour chacune d'entre vous? Et à partir de là, qu'est-ce que cela veut dire pour vous de faire du cinéma? Qu'est-ce que cela implique?"

Mais cette démarche, proposée par l'animatrice, n'aura pas su accrocher. Même lorsque Luce Guilbeault a demandé que l'on s'arrête sur la distinction que l'on pourrait établir entre "faire fémininement du cinéma" et "faire du cinéma féministe", la réaction a paru des plus froides. Les femmes ont préféré parler finalement de problèmes de cinéma, comme celui de la diffusion des films. Mireille Dansereau allait souligner "qu'il existait un public pour les films réalisés par les femmes, mais encore fallait-il pouvoir le rejoindre." Elle se demanda donc s'il ne fallait pas, tout simplement, avoir "des femmes-distributrices".

L'idée n'a pas plu à Denyse Benoit qui a fait remarquer que le grand problème du cinéma québécois, aujourd'hui, c'était "qu'on l'avait marginalisé". "Il ne faut pas qu'on nous marginalise nous aussi, ce serait très dangereux. Il faut se battre contre ça. Le problème des femmes-cinémaistes, c'est finalement le

problème des cinéastes exploités.

Et des cinéastes horriblement seules, aussi Car Marilu Mallet, réfugiée chilienne, allait faire remarquer que ce qu'il y avait de plus terrible ici, c'était l'isolement. "Comme on est très individualiste, c'est du chacun pour soi. Chacun s'inventera ses propres moyens de survie. Mais ce qu'il faut, c'est s'organiser collectivement. Pourquoi donc ne pas former un réseau national de distribution?"

Mais Marilu Mallet allait vite s'apercevoir qu'il en faut un peu plus pour arriver à convaincre le monde à s'organiser, pour mieux lutter ensemble. Mais alors, existe-t-il ou non, ce cinéma féministe? Existe-t-il un cinéma au féminin?

Il ne s'est pas dégagé de la discussion de réponses définitives. Pour Luce Guilbeault, faire du cinéma s'est avant tout avoir un support pour regarder. Et pour Sylvie Groulx, le cinéma, elle le fait comme elle le sent. "On fait comme on sent les choses, c'est tout. On ne se demande pas tout le temps si on est en train de faire un film féministe ou non, si on a un regard féministe ou non."

Il reste cependant qu'avant d'être cinéaste, une femme est d'abord ménagère. D'où le problème, et le débat... qui reste à faire.

Si le 2<sup>e</sup> Festival international du film de la critique québécoise s'est officiellement terminé hier soir, il connaîtra un prolongement aujourd'hui et demain au cinéma Elysée. Cependant, le Festival ne sera pas en mesure de présenter comme annoncé la sélection de films algériens, ceux-ci ayant été retenus à Alger. Et comme le disait quelque un avec une pointe d'humour noir, il n'y a pas que Daïlia qui ne peut pas en sortir!

À la place, le Festival présentera une intéressante rétrospective de l'oeuvre du cinéaste polonais Krzysztof Zanussi, dont le film *Camouflage* avait vivement impressionné le public du festival. Aujourd'hui, on présentera donc à 14 h 30, *Face à face* et *Une chambre de côté*. Demain à 12 h, *La structure de cristal* et à 14 h 30, *Vie de famille*.

Seront également présentés, aujourd'hui à 17 h, *Le mannequin* de Saddok Benaicha (le réalisateur sera présent); et demain, 17 h., *Nyanqatom* de Mallet, Arland et Sénéchal.

Toutes ces projections auront lieu à l'Elysée, et le prix d'entrée pour chacune des projections est de \$2,00.

## Le Bateau Théâtre l'Escale

présente

### Les Deux Vierges

avec: **BÉATRICE PICARD**  
**Aubert Pallascio**  
**Septimio Sévère**  
**Danielle Panneton**  
**Lucie St-Cyr**  
**Sophie Sénécal**  
**Denis Bouchard**



**PROLONGATION**  
**JUSQU'AU**  
**9 SEPTEMBRE**

Mise en scène: **GILBERT LEPAGE**

du 27 juin au 2 septembre

SALLE À MANGER À BORD

Billets:

Saure Frères: 276-5773

Télé reserve Mtl Trust: 861-8267

861-8268

CIEL-MF: 527-8321 - Ed. Archambault

Escale St-Marc: (514) 584-2226

(Salle à manger à bord)



à St-Marc-sur-Richelieu

Sortie 68, Transcanadienne

# La réplique de Mahogany Rush

par Paul Lévesque

Administrateur des Entreprises Mahogany Rush, M. Paul Lévesque réplique ici à une critique de Nathalie Petrowski, parue dans LE DEVOIR du mercredi 9 août, intitulée "Mahogany Rush, du rock pour jeunes parvenus".

Il est absolument inconcevable qu'un journal du calibre du DEVOIR puisse permettre la parution d'un article si bas et mensonger. Nos admettons que les goûts musicaux ne sont pas à discuter, mais traiter M. Frank Marino de "plagiaire de profession" est une accusation très grave. M. Marino n'a pas non plus "les cheveux mangés aux mites", il n'est pas "citoyen de Ville Mont-Royal" mais il vit à Nouveau-Bordeaux, et il ne serait pas la seule star québécoise à avoir un succès fou aux États-Unis (de l'aveu même de la critique) s'il était "un artiste de classe D", et j'en passe.

Comment, au surplus, LE DEVOIR peut-il permettre à Mlle Petrowski d'insulter les 8.265 personnes payantes (vos futurs lecteurs) en les traitant de "jeunes parvenus", de "petits délinquants-fils-à-papa", "n'ayant pas de talent pour l'administration", en disant que les fans du groupe n'ont pas de goût, d'éducation, de bon sens et d'intelligence: Mlle Petrowski

réalise-elle qu'il n'y a jamais eu une si grosse foule à la Place des Nations depuis Charlebois, en 1971, pour un artiste québécois?

D'où vient l'idée de comparer M. Marino à Ville Mont-Royal? Si Mlle Petrowski a une dent contre cette municipalité, qu'elle se défoule ailleurs. Le groupe aurait-il eu une meilleure critique s'il venait de Pointe-aux-Trembles?

Je n'ai pas vu un tel manque de professionnalisme de la part d'un journaliste dans le monde du spectacle québécois depuis les beaux jours de Photo-Vedettes au début de 1970, alors qu'on attaqua ce groupe.

Il ne faudrait pas oublier que Mlle Petrowski ne s'est pas gênée pour venir prendre un petit coup à notre santé à la petite réception donnée en notre honneur par les disques CBS (Canada) liée à la fin de la soirée.

Quoi de plus normal que nous insistions pour que votre journal ainsi que Mlle Petrowski fassent une rétraction et une apologie publiques.

Selon notre gérant de route, Elliot Saltzman, cette sauvage attaque littéraire de la part de Mlle Petrowski, viendrait du fait qu'elle n'a pas aimé qu'il lui demande de quitter l'arrière-scène lors du spectacle, alors qu'elle voulait faire partie du "beautiful people" au lieu d'aller couvrir son spectacle de la foule.

**ALYSÉE 1**  
35 MILTON 842-6053

**LES GRANDS FILMS DE L'ANNÉE**  
Jean-Louis Trintignant  
un film de GERARD PIRES Mireille Darc  
**L'ordinateur des pompes funèbres**  
un film de Claude Berni  
**La PREMIERE FOIS** CHARLES ALAIN DENNER COHEN  
À L'AFFICHE!

**ALYSÉE 2**  
35 MILTON 842-6053

**LES GRANDS FILMS QUÉBÉCOIS**  
LE VIEUX PAYS  
OU RIMBAUD EST MORT  
un film de Jean Pierre Lefebvre  
MARCEL SABOURIN  
**Les Maudits Sauvages**  
PIERRE DUFRESNE NICOLE FILION  
À L'AFFICHE!

un film de ETTORE SCOLA aussi film de ETTORE SCOLA

**Nous nous sommes tant aimés!** NINO MANFREDI  
AIMES 7.30 — MECHANTS 9.30

**AFFREUX SALES ET MECHANTS**  
Carlo Ponti présente NINO MANFREDI  
Cinéma 7 Part  
722 0302  
3180 rue BELANGER

**UN CHEF D'OEUVRE NOMME "FEMME" ET POUR TOUS**  
**SIGNE AGNES VARDA**  
On ne voit pas femme... On ne devient...  
Simone de Beauvoir  
**L'une chante l'autre pas**  
Couleur  
**THERÈSE LIOTARD • VALÉRIE MAIRESSÉ**  
ALL RAFFI, LE GROUPE ORCHIDÉE, ROBERT DUBOIS, JEAN PIERRE PILLIQUIN  
**st-denis 3** 12:15 - 2:25 - 4:35  
1580 RUE ST-DENIS 845-3222 6:45 - 8:55

**La Guerre des Sexes éclate dans un film Féroc et Amusant!**  
**Vers un destin insolite**  
sur les flots bleus de l'été  
desjardins  
SALLE 4 288-3141

**ENFIN DE RETOUR**  
**le plus beau film érotique jamais présenté**  
3<sup>e</sup> sem.  
**SYLVIA KRISTEL**  
**Emmanuelle**  
desjardins 12:10 - 2:00 - 3:55  
5:50 - 7:45 - 9:40  
SALLE 3

**FESTIVAL ORFORD 1978**  
**Centre d'Art d'Orford JMC**  
vendredi 11 août à 20h30:  
NADIA STRYCKE, piano \$5.00 (étudiants) \$3.00  
samedi 12 août à 16h00:  
"Bach à l'Abbaye Saint-Benoît du Lac": GENEVIEVE LAGACÉ, orgue \$3.00  
samedi 12 août à 20h30 et dimanche 13 août à 16h00:  
"Les hauts et les bas d'une Diva", monologues bouffes de JEAN-CLAUDE GERMAIN avec NICOLE LEBLANC et GASTON BRISSON.  
samedi: \$7.00 - \$5.00 (étudiants)  
dimanche: \$5.00 - \$3.00 (étudiants)  
RÉSERVATIONS: (819) 843-3981 et 861-0210 ligne directe Montréal-Magog  
Sortie 118 de l'autoroute des Cantons de l'Est.  
LA SALLE À DINER EST OUVERTE LE SAMEDI À PARTIR DE 18H00.

**316, ouest Ste-Catherine Metro Place des Arts INF: 866-8228**

<b>CKOI-FM PRÉSENTE</b> <b>CE SOIR jusqu'au dimanche 13 août</b> <b>SLICK &amp; the OUTLAGS</b> Sur semaine: 9h30-11h30 ven. sam.: 9h30-11h30-1h00	<b>À venir:</b> <b>TOOTS &amp; MAYTALL</b> <b>OFFENBACH</b>
<b>CHOM-FM PRÉSENTE</b> <b>Du jeudi 17 au dimanche 20 août</b> <b>HOMMAGE AUX BEATLES</b> Sur semaine: 9h30 - 11h30, Vend. sam.: 9h30 - 11h30 - 1h00.	<b>À tous les lundis:</b> <b>VIC VOGEL</b> Big Band
<b>Du mardi 22 au jeudi 24 août</b> <b>DAVID BRADSTREET</b>	

**LE FILM LONGTEMPS ATTENDU DU REALISATEUR LE PLUS CONTROVERSE.**  
"Le film est d'une immense droiture; un divertissement magique doté d'un charme infini."  
"Un film brillant, saugrenu, drôle, inquietant, peut-être moins ludique qu'il n'y paraît à première vue."  
"Un Polanski d'une honnête cuvee."  
"C'est l'allegrerie du récit qui nous enchante, son tempo enfiévre, la jeunesse féroce du réalisateur et l'humour si rare" avec lequel il parle des choses du sexe."  
Carlo Ponti présente  
**QUOI?**  
Avec Sydney Rome, Hugh Griffith, Romolo Valli et Roman Polanski dans le rôle de "Moustique"  
**Le PARISIEN 5**  
486 STE CATHERINE O. 866-3856  
12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10

CHRONIQUE DES ONDES

Un CIEL ennuagé

par Gilles Constantineau

Quand ils avaient donné, le 12 juillet dernier, une conférence de presse à nul autre endroit que chez Régine, pour annoncer l'intention qu'avait CFGL de faire l'acquisition de la nouvelle station CIEL, devenue défaillante, les procureurs de l'entreprise...

sité du contenu musical. Cela revenait en tout état de cause à signaler en premier lieu que CIEL ne s'était pas acquittée convenablement de ses promesses au CRIC, puisqu'à l'époque (voici environ deux ans) elle avait fait...

ment qu'une fois de plus on fera principalement jouer — des risques de faillite et d'engouement de monstrueux investissements. Il serait temps que le CRIC coupe court à ce stratagème vieux comme la radiodiffusion elle-même, et déclare une fois pour toutes, au nom des citoyens à qui appartiennent les ondes, que la solution, pour une station qui ne peut se rentabiliser avec une production de qualité, n'est pas de médiocriser la production...

Dans le Vieux-Québec Au cabaret qui louche

par Ginette Stanton

QUEBEC — Ces jours-ci, au Théâtre du Vieux-Québec, rue Saint-Stanislas c'est une Margot des années trente (Marie Laberge) qui accueille le spectateur Au cabaret qui louche et lui offre à boire tandis que la patronne de l'endroit (Marie Tifo, en l'occurrence), le verbe haut, harangue son public en l'invitant à participer au spectacle et à "donner autant que je m'en donne". Nous ne sommes plus au théâtre, ce soir, mais "chez Gérard", "à la Porte Saint-Jean" ou "au Beau qui rit", que les plus de quarante ans ont sans doute fort bien connus.

interprétation naturelle et fort juste de chacun de ces héros farfelus en évitant l'emphase dont elle imprègne généralement ses personnages. Le talent et la virtuosité de Marie Tifo — qui devient tour à tour: la chanteuse Carmen Ouellet du Métropolitain 5-10-15; Jeanne Avril du Moulin Rouge ou encore une speakerine des années 40 — ressortent ici de belle façon. Son interprétation de la Baronne est particulièrement réussie et le public répond joyeusement aux interpellations gouailleuses qu'elle leur lance de façon continue. Quant aux caractères campés par Remy Girard, ils sont tantôt irrésistibles, comme celui de la danseuse exotique, tantôt touchant comme celui du chanteur de charme aux grandes oreilles ou encore celui du machiniste houpille par la patronne.

Acadiens et Québécois en Avignon

par Renée Maheu

AVIGNON — Ils étaient plus d'une vingtaine à se balader gaiement en Avignon. On les reconnaissait et saluait avec sympathie aux terrasses des cafés, des petits bistros, sur la Place de l'Horloge et sur la rue des Teinturiers où ils étaient voisins — la salle Benoit XII pour les Acadiens et la Chapelle des Cordeliers pour les Québécois — tandis qu'à l'ombre du Palais des Papes, le Verger d'Urban V accueillait la poésie québécoise. La chaleur accablante de la vieille Cité contrastait étrangement avec une certaine froideur inhabituelle aux rapports de compatriotes à l'étranger. D'où provenait ce mystérieux mistral?...

la presse spécialisée canadienne me prouvent le contraire. Bref, en Avignon c'était le silence des grands espaces. Par contre, la presse française était présente et bien vivante. Depuis la révélation de "la douce Solange" d'Aude Nantais (des quatre générations de femmes de Michel Garneau), l'événement coloré du théâtre québécois soulève les réactions les plus diverses: on découvre, on écoute avec curiosité, on comprend, on ne comprend pas, on aime, on n'aime pas. Pour une presse parisienne snob, c'est "folklo" ou vulgaire, pour les autres c'est une identité réelle, et dans certains cas, une recherche théâtrale d'avenir. Le public lui, est plus qu'enthousiasmé. Après la première de La Sagouine, il fit une ovation venant du cœur à Antoinette Maillet, désormais aussi célèbre qu'Évangéline Première. On ne s'y trompe pas.

création collective, lecture ou spectacle. L'accueil réservé au travail de l'équipe québécoise n'avait rien de gratuit. La critique plus qu'élogieuse et un public assidu composé en partie de gens du métier fit dire à Michel Garneau: "l'improvisation (des comédiens), l'écriture (d'auteurs) et le public se sont si bien rencontrés au cours de trois semaines d'une expérience unique que le complot qu'ils ont fomenté aboutira à un spectacle...". Il ajoute: "Le théâtre est le meilleur lieu où l'on peut parler la poésie et c'est elle la poésie que l'on sacrifie toujours en premier au commerce ou à l'idéologie."

Advertisement for "L'HOMME DU DESTIN" by George Bernard Shaw, featuring Jean Salvé and Jean-Pierre Bergeron. Includes contact information for reservations.

Advertisement for "LES ATELIERS 'ESPACE CLAIR'" at 1149A Mont Royal. Propose des ateliers de théâtre et de mime.

Advertisement for "LA BOITE À ÉCHOS" at Studio-théâtre de Sainte-Sophie-de-Lacorne. Le festival international de folklore de Lefkas en Grèce du 16 au 21 août prochains.

Les sélections de Saint-Sébastien

SAINT-SEBASTIEN (AFP) — Sept pays seront représentés au Festival de cinéma de Saint-Sébastien qui se déroulera du 9 au 20 septembre prochains. La France sera représentée par le film "Dossier 51", réalisé par Michel Deville d'après le roman d'espionnage de Gilles Perrault.

outre Helmut Griem et Lea Massari, Jean-Pierre Cassel et Magali Noël. Les États-Unis présenteront le dernier Woody Allen "Interiors", avec Diane Keaton et Richard Jordan, et "Convoy" de Sam Peckinpah avec Kris Kristofferson et Ali Mac Graw. L'Italie "Il ritorno di Casanova" avec Giulio Bosetti sous la direction de Pasquale Festa Campanile, la Grande-Bretagne "The Glass of Miss McMichael" avec Glenda Jackson, l'Espagne, "Sonambulos" de Maniel Gutiérrez avec Jose Luis Gomez et Ana Belen, et "Flor de Otono" de Pedro Olea.

Advertisement for "MEILLEUR FILM DE L'ANNEE" featuring Woody, Diane Allen, and Keaton in "ANNIE HALL".

Advertisement for "Le prochain Concours international de Montréal" at 19 juin 1979, consacré au violon.

Advertisement for "Un festival sur le nationalisme" at RENNES (AFP) — Un Festival sur les minorités nationales, le premier du genre, aura lieu du 4 au 10 septembre prochain à Douarnenez, en Bretagne.

Advertisement for "LA BOLEE" at 825 est, Laurier. Créperie Bretonne. Table d'hôte. 274-9179.

Advertisement for "LE THÉÂTRE D'ÉTÉ DE 'SUN VALLEY' adieux d'HENRI NORBERT dans MADAME IDORA".

Advertisement for "CHILI" at 9-10-11-12-13 AOÛT. Pays des disparus.

Advertisement for "Un festival sur le nationalisme" at RENNES (AFP) — Un Festival sur les minorités nationales, le premier du genre, aura lieu du 4 au 10 septembre prochain à Douarnenez, en Bretagne.

TELEVISION and CINÉMA listings for various channels including CBFT, CBMT, CFCF, and CFTM.

Advertisement for "DÎNER AVANT OU APRÈS SPECTACLE" at HÔTEL SUN VALLEY.

Advertisement for "PAYS DES DISPARUS" at 9-10-11-12-13 AOÛT.

Advertisement for "Un festival sur le nationalisme" at RENNES (AFP) — Un Festival sur les minorités nationales, le premier du genre, aura lieu du 4 au 10 septembre prochain à Douarnenez, en Bretagne.

Advertisement for "SUR SCÈNE" listing various theatrical performances and venues.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS
Avis est donné que FLORENT, journaliste domicilié au numéro 4233 rue Christophe Colomb dans les cités et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de FLORENT DESPRES.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 juin 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Trousseau Québecois L.F.P. Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 28 juillet 1978 sous le numéro 2899211. Ce 3ème jour d'août 1978. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS QUE M. André Sabourin, Ste-Thérèse, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Pierre Major, Ste-Thérèse, le permis M-506637-D-1 qui lui détent pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.

AVIS DE QUALITE
Succession de LAURENDEAU, André
En son vivant de 5705, 18e Avenue, App. 9, Rosemont
Décédé le 3 janvier 1978
Le soussigné donne avis conformément à la Loi de la Curatelle publique (L.Q. 1971, ch. 81 et amendements), qu'il est requêteur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessus, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
No. 12-079845-784
HILDA DEL CARMEN VERA PEREZ
Partie requérante
FERNANDO CORDERO RAMIREZ
Partie intimée

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
No. 12-079845-784
HILDA DEL CARMEN VERA PEREZ
Partie requérante
FERNANDO CORDERO RAMIREZ
Partie intimée

BOHENSTEIN, DUQUETTE & BROTT
3511, ave. du Parc
Montréal H2V 4G9

Avis de demande d'Abandon de Charte
Prenez avis que l'Association des Magasins-Chaine du Québec demandera au ministre des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 avril 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Yvon R. Lamare a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 17ème jour de mai 1978, sous le numéro 28474732.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse
JOHN LACINERO, 599, rue Dufresne, Montréal, défendeur.

IL EST ENJOINT au défendeur, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours.

Péloquin, Badeaux, Allard et Lacroix
Procureurs de la demanderesse
275 est, rue Notre-Dame, Montréal

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No. 500-02-002377-781
LONDON & EDINBURG GENERAL INSURANCE COMPANY OF CANADA, corps politique d'importance, ayant une principale place d'affaires à l'Edifice Sun Life, dans les Ville et District de Montréal.

AVIS
Le défendeur, SIMON SCHUSTERMAN, pour lequel une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été déposée au bureau de cette Cour, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis.

Lavery, Johnston, O'Donnell, Clarke, Carrière & Ass.
Procureurs des demanderesse

CONSTRUCTION H.V.E. INC.
H.V.E. CONSTRUCTION INC.
Avis est par les présentes donné que la compagnie CONSTRUCTION H.V.E. INC. / H.V.E. CONSTRUCTION INC. constitue sous l'empire de la 1ère partie de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE TERREBONNE
COUR SUPÉRIEURE
EQUIPEMENT DE COMBUSTION ASSOCIES DU CANADA LIMITEE.
Demanderesse.

LES INDUSTRIES L.L.R. INC., Défendresse.
Il est ordonné à la défendresse de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de 30 jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Les Industries L.L.R. Inc. St-Jérôme, ce 25 juillet 1978.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille (Divorces)
No. 500-12-079663-781
PIERRE MAYBURY, Requêteur

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée Dolores Deschênes est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Mes. Trudel Bibeau & Faudry
4255 rue Wellington # 101
VERDUN, Que. H4G 1V9
Tel. 761-4833
AVOCATS DU REQUERANT

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No. 500-02-030719-780
ALLSTATE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE, corporation légalement constituée ayant des bureaux d'affaires dans St. Léonard, district de Montréal, à 5005 rue Métropolitain est, et JOHN MCCORMACK, résidant à 5105 Papineau, dans les cités et district de Montréal.

JOSEPH BENJAMIN VINEBERG, résidant à 4300 boul. de Maisonneuve ouest, suite 1027, Cité de Westmount, District de Montréal.
LAWRENCE MARKS, résidant à 400 Kingsington, app. 204, dans les cités et district de Montréal.
DAME SADYE FINEBERG MARKS, résidant à 4300 de Maisonneuve Blvd ouest, East Wing, app. 1026, cité de Westmount, District de Montréal.

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur Richard Shribman, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au bureau de la Cour Supérieure de Montréal.

Mes. Gamereff Fainst, Landstein, Kugler & Kay, Avocats
Suite 2204, 800 Place Victoria
Montréal, Québec, H4Z 1C5

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
No. 12-079790-782
VICTOR AUDATE, aide camionneur, résidant et domicilié au 11640 boul. Langelier, Montréal-Nord, district de Montréal.

MARIE-CLAUDE DEETJEN, présentement d'adresse inconnue.
Intimée

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Me Micheline Sasseville-Jarry
4906 est, boul. Gouin
Montréal-Nord, P.Q.

Hydro-Québec
APPELS D'OFFRES
Pour 10 h 30, heure de Montréal, à la date indiquée

VPC.83396.F
29 août 1978
39 VANNES D'ISOLEMENT MANUELLES ET MOTORISÉES POUR L'EAU TRAITÉE
Garantie de soumission: \$20,000

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC, DIRECTION DES ACHATS BUREAU NO 700 75 QUÉBEC, BOUL. DORCHESTER MONTRÉAL, QUE., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tel. (514) 285-1711, poste 1863.
La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué ci-haut. Sauf s'il est contrairement indiqué, une soumission partielle est acceptable, et dans ce cas, la garantie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, jusqu'à concurrence du montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque, ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14ème juin 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 8396 Canada Lite a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chamby le 24ème jour de juillet 1978, sous le numéro 510110. Ce 3ème jour d'août 1978. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Bromatech Consultants Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chamby le 24ème jour de juillet 1978, sous le numéro 510111. Ce 4ème jour d'août 1978. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Travaux publics Canada
Public Works Canada
APPEL D'OFFRES
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs, Région du Québec, ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue University, Montréal (Québec) H3A 1K3, seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de Distribution des plans à l'adresse ci-haut mentionnée sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE
Appel d'offres no 78-1114P
Fournir et installer un système intermédiaire de gicleurs
Lot no M-1557 - Phase 1A

Établissement de traitement du courrier en vrac
Centre principal d'acheminement
Les grands Établissements Postaux
675, boul. Mac Arthur
SAINT-LAURENT (Québec)

On peut consulter les documents de soumission au bureau de l'association de la Construction à Montréal (Québec).
Date limite: Le jeudi 31 août 1978
Dépôt: \$50.00
Renseignements: tél. 283-6553 ou 283-7793

INSTRUCTIONS
Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans les mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.
Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

VILLE D'OUTREMONT
AVIS PUBLIC
Aux propriétaires des zones contiguës aux zones RD-1, RD-2, RD-3, RD-4, RD-6 et RD-7, inscrits le 2 août 1978 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans la Ville d'Outremont, à l'égard d'un immeuble situé dans les zones RB-11, RB-12, RA/A-4, PA-18, PA-19, CB-4, RA/B-6, RA/B-7, RB-3, RB-4, PA-11, PA-12, RC-3, CB-3, RB-8, RB-9, RB-1, RA/B-9, RB-13, L-1, RB-1 tel que ci-après décrites:

Table with columns for Zone, Address, and Value. Includes zones RD-1, RD-2, RD-3, RD-4, RD-6, RD-7, RA/B-9, RB-1, RB-3, RB-4, RB-8, RB-9, RB-11, RB-12, RA/A-4, PA-11, PA-12, PA-18, PA-19, RC-3, CB-3, L-1, L-2, L-3, L-4, L-5, L-6, L-7, L-8, L-9, L-10, L-11, L-12, L-13, L-14, L-15, L-16, L-17, L-18, L-19, L-20, L-21, L-22, L-23, L-24, L-25, L-26, L-27, L-28, L-29, L-30, L-31, L-32, L-33, L-34, L-35, L-36, L-37, L-38, L-39, L-40, L-41, L-42, L-43, L-44, L-45, L-46, L-47, L-48, L-49, L-50, L-51, L-52, L-53, L-54, L-55, L-56, L-57, L-58, L-59, L-60, L-61, L-62, L-63, L-64, L-65, L-66, L-67, L-68, L-69, L-70, L-71, L-72, L-73, L-74, L-75, L-76, L-77, L-78, L-79, L-80, L-81, L-82, L-83, L-84, L-85, L-86, L-87, L-88, L-89, L-90, L-91, L-92, L-93, L-94, L-95, L-96, L-97, L-98, L-99, L-100.

Table with columns for Zone, Address, and Value. Includes zones RD-1, RD-2, RD-3, RD-4, RD-6, RD-7, RA/B-9, RB-1, RB-3, RB-4, RB-8, RB-9, RB-11, RB-12, RA/A-4, PA-11, PA-12, PA-18, PA-19, RC-3, CB-3, L-1, L-2, L-3, L-4, L-5, L-6, L-7, L-8, L-9, L-10, L-11, L-12, L-13, L-14, L-15, L-16, L-17, L-18, L-19, L-20, L-21, L-22, L-23, L-24, L-25, L-26, L-27, L-28, L-29, L-30, L-31, L-32, L-33, L-34, L-35, L-36, L-37, L-38, L-39, L-40, L-41, L-42, L-43, L-44, L-45, L-46, L-47, L-48, L-49, L-50, L-51, L-52, L-53, L-54, L-55, L-56, L-57, L-58, L-59, L-60, L-61, L-62, L-63, L-64, L-65, L-66, L-67, L-68, L-69, L-70, L-71, L-72, L-73, L-74, L-75, L-76, L-77, L-78, L-79, L-80, L-81, L-82, L-83, L-84, L-85, L-86, L-87, L-88, L-89, L-90, L-91, L-92, L-93, L-94, L-95, L-96, L-97, L-98, L-99, L-100.

Table with columns for Zone, Address, and Value. Includes zones RD-1, RD-2, RD-3, RD-4, RD-6, RD-7, RA/B-9, RB-1, RB-3, RB-4, RB-8, RB-9, RB-11, RB-12, RA/A-4, PA-11, PA-12, PA-18, PA-19, RC-3, CB-3, L-1, L-2, L-3, L-4, L-5, L-6, L-7, L-8, L-9, L-10, L-11, L-12, L-13, L-14, L-15, L-16, L-17, L-18, L-19, L-20, L-21, L-22, L-23, L-24, L-25, L-26, L-27, L-28, L-29, L-30, L-31, L-32, L-33, L-34, L-35, L-36, L-37, L-38, L-39, L-40, L-41, L-42, L-43, L-44, L-45, L-46, L-47, L-48, L-49, L-50, L-51, L-52, L-53, L-54, L-55, L-56, L-57, L-58, L-59, L-60, L-61, L-62, L-63, L-64, L-65, L-66, L-67, L-68, L-69, L-70, L-71, L-72, L-73, L-74, L-75, L-76, L-77, L-78, L-79, L-80, L-81, L-82, L-83, L-84, L-85, L-86, L-87, L-88, L-89, L-90, L-91, L-92, L-93, L-94, L-95, L-96, L-97, L-98, L-99, L-100.

et aux propriétaires inscrits au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette Ville à l'égard d'un immeuble situé dans la Ville, sauf les lots P 30-74-1, 30-74-2, 30-9-2, 30-10-1, P 30-10-2, P 30-11-1 et P 30-11-2.
AVIS PUBLIC est donné par le soussigné greffier de cette Ville, QUE, lors d'une Assemblée générale tenue le 2 août 1978, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement numéro 1044-50 intitulé "Règlement modifiant les articles 3.6.3.2 et 3.6.3.3 du règlement de zonage 1044-1 afin de modifier les exigences des espaces libres collectifs et des marges de recul pour les nouveaux bâtiments".

QUE, les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 2 août 1978, sont habiles à voter sur ce règlement numéro 1044-50 à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398A à 398D de la Loi des cités et villes, que ledit règlement numéro 1044-50 fasse l'objet d'un scrutin, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq (5) jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë aux zones RB-11, RB-12, RA/A-4, PA-18, PA-19, CB-4, RA/B-6, RA/B-7, RB-3, PA-11, PA-12, RC-3, CB-3, RB-8, RB-9, RB-1, RA/B-9, RB-13, L-1 et RB-1 par un moins d'un immeuble situé dans telle zone contiguë, ou par la majorité des propriétaires de cette zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

DONNÉ à Outremont, ce 11e jour d'août 1978
Jocelyne Perrault
Greffier de la Ville

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BAIE D'URFÉ
AVIS PUBLIC
est donné par la soussignée, greffier de cette ville.

QUE, lors d'une séance régulière tenue le 8 août 1978, le Conseil de cette ville a adopté le règlement no. 716 intitulé "Règlement modifiant le Règlement No. 319 — en vue de pourvoir à des exceptions permettant la construction sur un terrain qui a été rempli dans le Lac St-Louis ou amendé du Lac St-Louis" et ayant pour objet de modifier le zonage en vigueur dans la Zone A, ladite zone étant délimitée, tel qu'il apparaît au règlement no. 319, comme suit:

Zone A: au nord, par une ligne de 150 pieds au nord du Chemin Lakeshore, à l'est et à l'ouest par les limites de la Ville et au sud par le Lac St-Louis.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 8 août 1978, sont habiles à voter sur ce règlement no. 716 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398A à 398D de la Loi des cités et villes, que ledit règlement no. 716 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation à la soussignée, dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à la Zone A, par au moins douze propriétaires habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou par la majorité des propriétaires de cette zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

DONNÉ à Baie d'Urfe ce neuvième jour du mois d'août mil neuf cent soixante-dix-huit.

Alice Hopgood
Secrétaire-trésorière

844-3361
JEUNES PORTEURS DEMANDES pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BAIE D'URFÉ
RÈGLEMENT NO. 714
AUX PROPRIÉTAIRES Inscrits, le 8 août 1978, au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette ville à l'égard d'un immeuble situé dans quelque zone contiguë à la Zone A.

AVIS PUBLIC
est donné par la soussignée, greffier de cette ville.

Zone A: au nord, par une ligne de 150 pieds au nord du Chemin Lakeshore, à l'est et à l'ouest par les limites de la Ville et au sud par le Lac St-Louis.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 8 août 1978, sont habiles à voter sur ce règlement no. 714 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398A à 398D de la Loi des cités et villes, que ledit règlement no. 714 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation à la soussignée, dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à la Zone A, par au moins douze propriétaires habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou par la majorité des propriétaires de cette zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

DONNÉ à Baie d'Urfe ce neuvième jour du mois d'août mil neuf cent soixante-dix-huit.

Alice Hopgood
Secrétaire-trésorière

CEGEP ÉDOUARD-MONTPÉTI
APPEL D'OFFRES
AMÉNAGEMENT DES LABORATOIRES DE LANGUES

PROPRIÉTAIRE
LA CORPORATION DU CEGEP ÉDOUARD-MONTPÉTI
945, Chemin Chamby
Longueuil, Qué. J4H 3M6

ARCHITECTES
L'AROSE, L'ALIBERTÉ & PETRUCCI
1255, Boulevard Laird, suite 280
Mont-Royal, Qué. H3P 2T1

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ
REGIS TRUDEAU & ASSOCIÉS
110 ouest, Boulevard Cremazie, Suite 1110
Montréal, Qué. H2P 1B9

LACORPORATION DU CEGEP ÉDOUARD-MONTPÉTI, propriétaire, demande des soumissions pour l'aménagement de laboratoires de langues dans l'aile "A" au 945, Chemin Chamby, Longueuil, Québec.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte contre un dépôt de cent dollars (\$100.00) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Jacques Leblanc, Ing.
Directeur des Services de l'Équipement.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201

Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
Tout mot supplémentaire coûte 0.10 chacun
Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emploi sont couvertes également aux hommes et aux femmes.

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201

Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 19

APPARTEMENTS À LOUER
VOUS APPRÉCIEZ LA DIFFÉRENCE À PLACE DU FORT
Du Fort, coin Ste-Catherine ouest.
air climatisée
studio 1 et 2 chambres
932-4895

APPARTEMENTS À LOUER
MONTREAL-NORD, 5 1/2 bas avec salle de jeux, 2e salle de bains et cuisine, garage et cour clôturée, en sous-location ou avec bail.

PLAMONDON, 4645, 3 1/2, 4 1/2 appartements spacieux, décorés récemment, loyer raisonnable, immédiate-ment.

EDOUARD MONTPETIT 3520 près Côte-des-Neiges, moderne, ascenseurs, taxes incluses, 2 1/2 \$180 à \$195 - 3 1/2 \$221; 738-3324

MCGREGOR, 1530 Le Marcourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, \$225, 1 chambre à coucher \$250, avec électricité.

RUE PARC LAFONTAINE, près de Roy, 5 1/2 redécouvert, 1er étage, joli jardin, 1er septembre, \$350. Appelez entre 18 hres et 20 hres 523-4066.

VILLERAY, 1250, 2 1/2, 4 1/2 chauffé, cuisinière, réfrigérateur 273-3007, 28-8-78

EDOUARD MONTPETIT, grand 4 1/2 chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, \$230; Buanderette sous-sol. Case: Galerie individuelle, petite conciergerie, propre, tranquille. Communications faciles. Soirs: 667-6688

METRO CADILLAC, 6255-95 Fairbault, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, 256-9553 ou 255-9695

EDOUARD MONTPETIT 2541, 4 1/2 chauffé, eau chaude, rénovation boiseries de chêne, \$280 521-0163 ou 526-2123

CHEVERRIER, près métro Sherbrooke, 3 1/2 chauffé, poêle et frigidaire, \$185 par mois. 845-5050

APPARTEMENTS À PARTAGER
FEMME 30 ans partagerait 6 pièces, foyer, laveuse-sécheuse, poêle, réfrigérateur, cour arrière, N.D.G. avec infirmière dans trentaine, 1er septembre, \$192, tout compris, 284-0316

A LOUER 3 1/2, sous-sol, libre, avenue Kent, Côte-des-Neiges, toutes taxes comprises. \$165.00. 341-1798

AIDES DOMESTIQUES
AIDE familiale, entretien de maison, soins à un enfant de 10 mois, 10 heures à 18 heures, 4 jours par semaine, références, à compter de septembre, situation permanente. Ecrire à: Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1. Dossier C-197

Outremont, 910 Pratt, haut de duplex, 7 1/2, rue tranquille, piscine, grand balcon, garage, 2 salles de bain, libre 1er octobre. Téléphonez à 735-2978

Je suis un jeune homme de 5 mois et je cherche une personne responsable pour s'occuper de moi du lundi au vendredi, de 8:30 à 16:30 hres de septembre à juin. Vous pouvez rejoindre mes parents à 342-2165.

Atwater, 4,000 De Maisonneuve, luxueux 4 1/2, split level, disponible 1er septembre, air climatisé, grande piscine, sauna, tennis, accès direct au métro, belle vue, chauffé, \$410.00. 937-6639

Côte-des-Neiges, Avenue Decelles, près H.E.C., appartement moderne, 3 1/2, ascenseur, garage, piscine, grand balcon, vue sur parc, \$250.00, libre 1er septembre. Jour: 737-0451, Soir: 735-0481

Outremont, 4 1/2 chauffé, rue Laiole, 220.00 par mois. Tél: 276-5075 entre 9 et 11 a.m. (sem.)

TORONTO - URGENT. Jeune couple anglophone nécessite une aide pour travaux domestiques et superviser jeune étudiant. Confort et commodités. Non fumeur. 416-881-4091, Mme Suwala, 25 Canadiana dr., Thornhill, Ontario, 14-8-78

N.D.G. modernes, grands, ensoleillés, proximité autobus 66.103, 104, taxe d'eau payée; 3 1/2 \$210; 4 1/2 \$238 738-3324 - 488-2930

CHERCHE gardienne pour enfant de 15 mois, 4 jours par semaine. Références s.v.p., téléphonez au 733-9057

MONTREAL-NORD, 1 1/2, exceptionnellement grande chambre au sous-sol avec bain et cuisine, meublé ou non, possibilité garage et autres commodités. Immédiat ou plus tard \$125/mois. 322-2109 soir.

AMEUBLEMENTS À VENDRE
1 AN D'usage, matelas double et sommier, plus la base. \$150.00. 737-0394

AMEUBLEMENTS À VENDRE
MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.)

CHALET À LOUER
STE-AGATHE, vacances-voyages de nocces-repos. Luxueux chalets bava-rois. Meubles Thibault. Foyer pierres, piscine chauffée, terrain de jeux.

LITS jumeaux, commode 4 tiroirs en érable, couleur "Candlelight" de marque Vilas, comprenant 2 matelas et sommiers, 2 couvre-lits bourgogne tissés-main, 1 lampe coloniale, \$575. Appelez entre 10:00 a.m. et 4:00 p.m. 684-4346

CHALET 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Prés de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080

ANTIQUITÉS À VENDRE
Meubles en pin: armoires, buffet 2/4, Panneaux soulevés, table pour 6, coffre avec "V". Coffres bleus, commodes, petites tables, huches, chaises. Divers. 659-2651

STE-ADELE, 2 milles du Chanteclerc, maison chaleureuse, 3 grandes chambres, 2 salles de bain, foyer, saison d'hiver: \$2,500 chauffage non compris. Le jour: 873-4098 ou Ste-Adèle 1-229-3619

Salle à manger style Jacobin en chêne, très ancien, table ovale 6' 6" chaises, 1 vaisselier 2 corps. 467-3919

CHAMBRES À LOUER
AVENUE Esplanade 4407, face au Mont-Royal, grandes chambres très propres. 844-5077

ANIMAUX À VENDRE
CHOW-CHOW mâle, pure race, couleur rousse, âgé de 2 mois, téléphonez le jour à 931-2536

MONTREAL-NORD, très grande chambre, sous-sol avec bain et cuisine privée, possibilité garage et autres commodités. Immédiat ou plus tard \$125/Mois. 322-2109 soir.

CHIOTS bergers allemands, les meilleures lignées allemandes, chiots d'exposition ou de garde. Jean Allard 454-3731

CHAMBRES ET PENSIONS
Pension pour un monsieur âgé d'or, domaine au bord du St-Laurent, vie familiale et paisible, 20 milles de Montréal. 589-6951

ARTICLES À VENDRE
CUISINIÈRE Général Electric, four auto-nettoyant, table et chaises de cuisine, sofa, divan-lit, 486-7029

COMMERCE À VENDRE
COMMERCE établi depuis 30 ans, magasin de chaussures 22x70, avec sous-sol et jambe à logis de 7 pièces. 454-3142

Métier à tisser 60" marque inconnue, un banc, un support à bobines, 1 machine à ourdir, \$500. 326-9628

A VENDRE, imprimerie en opération, Bleury et Ste-Catherine, 849-2660

Cuisinière WESTINGHOUSE 24" \$100. 279-1793

DÉMÉNAGEMENTS
À bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 761-3431

LIT de bébé, avec panneau de maintien à 4 positions. Couleur noyer, grandeur 27x52, 728-2412 Mme Ernest Loignon.

LITS, sofa, établi, articles de ménage, abaisse de toutes sortes, vendredi le 11 août, 17 à 20 hres, samedi 10 hres à 16 hres 4012, avenue Marlowe N.D.G. Est

LIVRES de bandes dessinées à vendre, très bas prix ou prix discutable. Appelez Christian à 253-2015

ACHETERAIS cours d'anglais et d'espagnol de Berlitz, sur cassettes. Appelez entre 6 et 8 heures au 737-2818

AUTOS À VENDRE
AUSTIN mini spéciale 1977, tout équipée, 10,000 milles, balance de garantie, en parfaite condition. Particulier. Appelez 332-2174

GRANDE, 1975, 28,000 milles, V8, air climatisé, appelez à 731-0655 après 5 heures. 12-8-78

FERRARI, 1978, 308 GTS, rouge, intérieur en cuir noir, complètement équipé, seulement 3,000 km. Aussi beaucoup d'autres choix. Appelez maintenant 416-889-5000. THORN HILL ONTARIO.

Pontiac Ventura 76, 22,000 milles V-8, 2 portes, presque neuf. 489-6684

THUNDERBIRD 76, gold tout le luxe de la 1976, plus système quadratique et plusieurs autres extras. Seulement 38,500 milles, vrai millage \$6,100. Particulier. Soir: 653-1428

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél: 521-4041, 270 6361

CAMIONNETTE Jeep Commando, 1972, 6 places, 4 roues motrices, avec port-avant débrayable, 8 cylindres, 304 p. cubes, état impeccable, le véhicule n'ayant pas servi l'hiver. Unique, vente rapide. \$3,300. Jean-Pierre Bégin. 844-1472

FERAIS peinture à bon marché. 256-8909, 253-1330

BUICK CENTURION 72, décapotable, repeinte, moteur et freins neufs, etc., parfaite condition, incluant air climatisé, autres extras \$3,000. 487-5490

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX
À bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

GRANDE station-wagon Buick 72, beaucoup d'extras, nouvelle batterie et moteur neuf, etc., \$2,500. 487-5490

FERMES À VENDRE
ST-MATHIAS, canadienne 1862 en pierres, foyer, 5 chambres à coucher, inclus: 50 arpents, grange et autres bâtiments. 658-4117

PONTIAC station wagon 68, parfaite condition, beaucoup d'extras. \$1,700. 487-5490

GARDIENNE
VILLE LASALLE gardiens enfant 5 jours par semaine chez moi. Mme E. Leclerc 364-5338

BATEAUX À VENDRE
VOILIER (Shark) 24 pi. entièrement équipé, couché 4 personnes, nombreux suppléments. Jour: 872-6677 - soir: 683-2282

LOGEMENTS À LOUER
3 1/2 meublé - non meublé 7600 BOUL. LAJEUNESSE
Disponible immédiatement, chauffé, taxes incluses. 276-1105

BUREAUX À LOUER
AHUNTSIC
Dans un édifice neuf 800 p.c. aménagés sont disponibles actuellement, avec climatisation centrale, ascenseur, stationnement intérieur, extérieur. Occupation immédiate. 560 Henri-Bourassa Ouest 334-9130

CARTIERVILLE, 6 1/2, haut duplex (1 an), 12063 Longtin, chauffage électrique. Novalac \$325. Libre. 337-4969

CENTRE-VILLE, 1,000 à 30,000 p.c. bureau luxueux et très moderne avec toutes les commodités près du palais de justice. \$4.50 le p.c. Tél: 873-1363, 871-8291 J.N.O.

NOUVEAU ROSEMONT, Rodrigue Construction. Rez-de-chaussée de 7 pièces, d'un luxueux triplex, 3 salles de bain; foyer, salle de jeux, garage double, chauffage électrique. "radian", maison modèle Beau-bien-Pierre Gadolis, \$550.00 par mois. 254-2504, 255-5324

BOUCHERVILLE, face au fleuve, très beau 5 1/2 chauffé, tapis mur à mur, grande galerie, 16x16. Idéal pour personne paisibles; \$400.00. Pierre Desjardins 288-4151 entre 10 a.m. et 5 p.m. 14-8-78

BOUCHERVILLE, face au fleuve, très beau 5 1/2 chauffé, tapis mur à mur, grande galerie, 16x16. Idéal pour personne paisibles; \$400.00. Pierre Desjardins 288-4151 entre 10 a.m. et 5 p.m. 14-8-78

PLACE DEGUIRE ST-LAURENT
NOUVEL EDIFICE offre de loyer gratuit
1 1/2, 3 1/2, 4 1/2 à partir de \$210.00 incluant taxe d'eau et électricité!

LABORATOIRE DE CINÉMA
Recherche:
1- ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE) AU DIRECTEUR DU LABORATOIRE
2- COMMIS DACTYLO BILINGUE

MAISON D'ÉDITION RECHERCHE SECRÉTAIRE
Steno-dactylo 2 ans d'expérience dynamique et sens des responsabilités. Travail intéressant. Salaire de départ selon compétence et expérience.

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres re-puté établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliants gratuits.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
A-1 absolument confidentiel \$1,200.00 à \$600,000. Tère 10% 2ième. Mlle Léona Laberge, Courtes 486-1106 jour-soir.

TRADUCTEURS
de langue française très expérimentés disposés à travailler comme pigistes dans divers domaines de caractère.
TECHNIQUE ou GÉNÉRAL

OFFRES D'EMPLOIS
La Compagnie Générale Électrique du Canada Limitée STÉNO-DACTYLO DEMANDÉE
Excellente connaissance du français écrit et parlé.

OFFRES D'EMPLOIS
Nous recherchons des TRADUCTEURS
de langue française très expérimentés disposés à travailler comme pigistes dans divers domaines de caractère.

BORD RIVIÈRE DU NORD STE-ADELE
A Ste-Adele, 25,000 p.c. et plus, boisé, endroit exceptionnel, propriétaire, 933-3673, extension 1516.

MAISONS À LOUER
OU A VENDRE, avenue des Pins, disponible, prêt à emménager, pour résidence et bureau de professionnel; 12 grandes pièces plus appartement au sous-sol, entrée séparée, petit garage et jardin en arrière.

PERSONNEL
FACE À FACE
Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.

PERSONNEL
VILLÉGIATURES
LAURENTIDES: Auberge du Lac Carré, chambres et pensions, \$100, et plus par semaine, informations: 1-819-688-2266

PERSONNEL
LE jeu des séquences a des lois rigoureuses
par Charles-A. Durand
Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

MOTOS À VENDRE
Honda, 550 F, 4 cylindres, 1977, 7,000 milles, excellente condition, \$1,400.00. 843-3458

VENDEUR (EUSE) pour la vente D'ORGUES ET DE PIANOS
Expérience non requise - Nombreux avantages sociaux
S'adresser à: STUDIO D'ORGUE HAMMOND DE MONTRÉAL INC. 1490, Fleury est, Montréal.

COMPTABILITÉ
Commis junior (e) en tenue de livres. Doit être efficace et bilingue. Goût pour le théâtre. Système manuel à balancer.
Envoyez curriculum vitae à: Le Contrôleur, Théâtre Centaur Theater Company, 453, St-François Xavier, Montréal, Québec H2Y 2T1

CHERCHE personne mature entre 25 et 40 ans, bilingue à temps plein, pour boutique d'enfants centre-ville. Téléphonez 844-8013

OFFRES D'EMPLOIS
HYGIENISTE dentaire, bilingue, pour centre-ville Montréal. Faire parvenir curriculum vitae à Dossier C-196, Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3Z1.

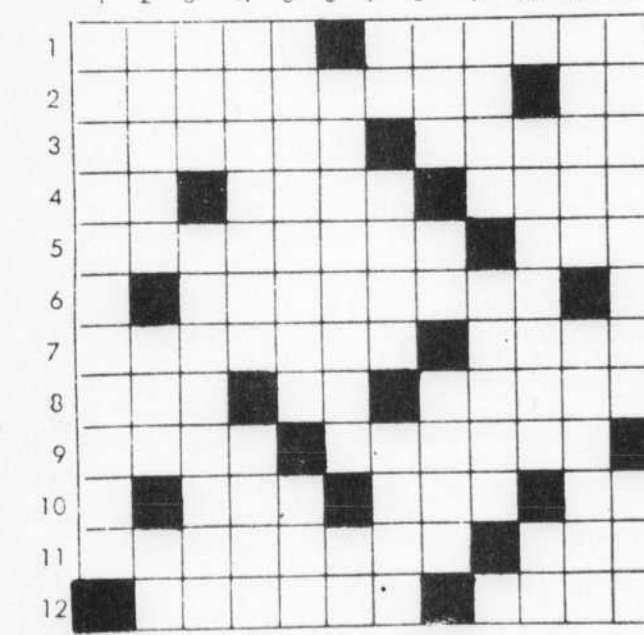
SECRETARIAIRE, mi-temps régulier, pour revue de langue française, très bonne connaissance du français écrit. Expérience requise. 486-9213

SECRETARIAIRE, mi-temps régulier, pour revue de langue française, très bonne connaissance du français écrit. Expérience requise. 486-9213

SECRETARIAIRE LEGALE bilingue. Expérience serait un atout. Bureau situé centre-ville. 871-2211.

Un mot nous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOIS CROISÉS



Horizontalement
1-Au jeu des échecs, place l'une de ses tours auprès de son roi et fit passer le roi de l'autre côté de la tour en un seul mouvement.
2-Adoucir une boisson en y ajoutant du sucre.
3-Simulation.
4-Ruisselot.
5-Arrivée de marchandises par un moyen de transport quelconque.
6-Qui est de la nature de l'urine (fém.).
7-Petit objet servant à taper.
8-Unité d'aire pour les surfaces agraires.
9-Né de.
10-Triage.
11-Rendre public.
12-Substance visqueuse produite par certains végétaux.
Verticalement
1- Qui résiste à de très hautes températures.
2-Arôme.

Solution d'hier
MOQUE MÉTRER
EUVO COUCHERA
SIALORRHEET
AVRIL III LA
VETTES NILLE
ETRONEROUX
NACELLEURNE
TIR ODORATC
UNIQUE ADIEU
RQUE UNIST
EMUE INCESTE
GELIFINER

BUREAUX À LOUER
OUTREMONT, rue Laurier, entre avenue du Parc et Côte Ste-Catherine, 16. Téléphone: entre 9 hres et 5 hres P.M. 270-9549

BUREAU et salle d'attente pour professionnel, chauffé, éclairé, entre-tenue. \$125.00 par mois. 933-4143, 932-3417

ACHETERAIS cours d'anglais et d'espagnol de Berlitz, sur cassettes. Appelez entre 6 et 8 heures au 737-2818

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél: 521-4041, 270 6361

FERAIS peinture à bon marché. 256-8909, 253-1330

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX
À bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

GARDIENNE
VILLE LASALLE gardiens enfant 5 jours par semaine chez moi. Mme E. Leclerc 364-5338

LOGEMENTS À LOUER
3 1/2 meublé - non meublé 7600 BOUL. LAJEUNESSE
Disponible immédiatement, chauffé, taxes incluses. 276-1105

CARTIERVILLE, 6 1/2, haut duplex (1 an), 12063 Longtin, chauffage électrique. Novalac \$325. Libre. 337-4969

BOUCHERVILLE, face au fleuve, très beau 5 1/2 chauffé, tapis mur à mur, grande galerie, 16x16. Idéal pour personne paisibles; \$400.00. Pierre Desjardins 288-4151 entre 10 a.m. et 5 p.m. 14-8-78

# Les pêcheurs de l'Île comptent sur l'appétit des Québécois

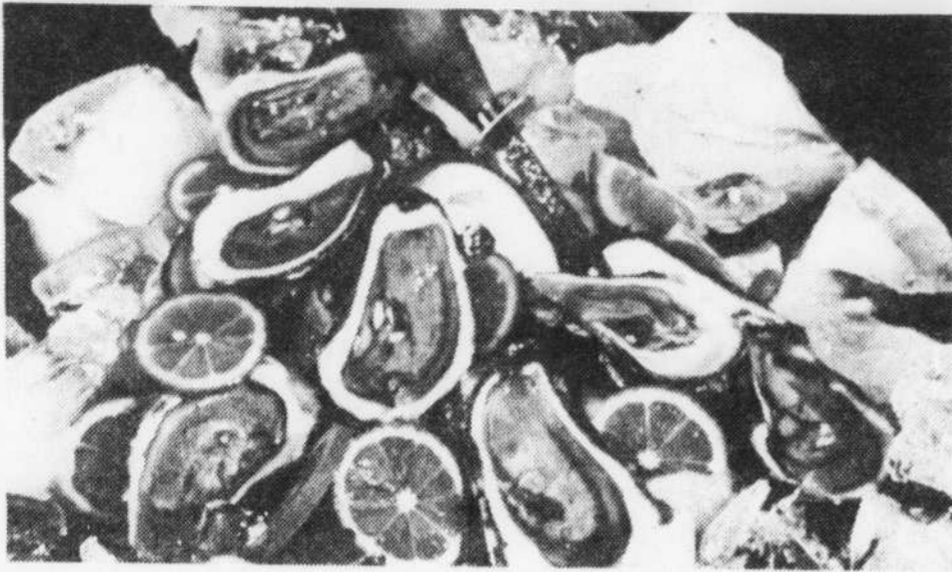
par André Tardif

Avis aux amateurs d'huitres: les pêcheurs de l'Île - du - Prince - Édouard pourront bientôt disposer de 10.000 caisses de leur réputée huitre Malpeque, évidemment si la demande en justifie l'expédition.

Et c'est justement pour éveiller l'appétit du consommateur qu'une délégation de l'Île, animée par son champion "ouvreur", visite actuellement le Québec, son plus important client. Le marché québécois absorbe en effet jusqu'à 75% des huitres Malpeques exportées, l'Ontario achetant le reste.

"Malpeque est le nom d'une baie de notre province, mais à l'usage, il en est venu à signifier plusieurs espèces d'huitres", explique M. Roland McInnis, directeur de la section des pêcheries du Market Development Centre, un organisme paraguvernemental de commercialisation.

"Ca nous a pris trois ans avant d'obtenir des tribunaux que le nom Malpeque soit réservé exclusivement aux pêcheurs de l'Île. Le dénouement est survenu l'an dernier à la suite du décès du propriétaire d'une usine de transformation de l'est



américain. Celle-ci, qui avait fait enregistrer le nom, a fait faillite par la suite".

Selon M. McInnis, au moins le tiers des quelque 115.000 habitants de l'I.-P.-E. sont impliqués d'une façon quelconque dans l'industrie de la pêche, qui serait devenue la deuxième en importance après l'agriculture. Pour 1975, Statistique Canada la plaçait au 3e rang (devancée par le tourisme), avec une valeur au débarquement de \$12

millions et une valeur de \$20 millions après le conditionnement. Par ailleurs, ces chiffres étaient de \$164 et \$425 millions respectivement pour toute la côte atlantique du pays.

Les Insulaires, c'est connu, sont peu intéressés par la pêche en haute mer. Ils ne possèdent d'ailleurs que quelques rares chalutiers. Si le poisson de fond les laisse plutôt froids, ils raffolent par contre des poissons pélagiques et d'estuaire, des mollusques et crustacés (essentiellement l'huitre et le homard). Ces deux catégories de poissons n'ont pas eu à souffrir de la surexploitation par les navires étrangers, et la nouvelle limite de pêche à 200 milles des côtes canadiennes n'affecte donc pas tellement l'Île.

"L'industrie des huitres connaît par contre un essor remarquable grâce à l'élevage qui prend de plus en plus d'ampleur, explique M. McIn-

nis. Nous avons mis sur pied des programmes de transplantation dans des régions qui favorisent leur

croissance et aussi dans leurs habitats naturels, afin d'améliorer le rendement dans ces deux milieux".

Un rapport de \$100.000 du gouvernement fédéral a également permis de construire un entrepôt où s'alimente, entre autres, le plus gros expéditeur de l'Île. Ce dernier livre lui-même ses huitres par camion car il ne serait pas rentable de les expédier par avion, une caisse pesant entre 85-90 livres et se vendant au détail entre \$40-45.

L'industrie hûtrière de l'Île est confiée à des locataires à bail, pour qui des semences sont produites dans un établissement gouvernemental de pisciculture. On emploie des coquilles d'huitres et des anneaux en contreplaqué pour recueillir les jeunes huitres pendant le frai d'automne, lesquelles sont ensuite détachées et utilisées dans l'exploitation

des régions où on en fait la culture.

"Les huitres Malpeque sont réputées pour leur saveur et leur grande facilité de conservation. Dans des conditions idéales, soit entre 2 et 5° C et dans la plus grande humidité possible, on peut facilement les conserver durant trois mois. Nos ancêtres réussissaient même à en conserver jusqu'au début du printemps".

Rappelons que l'usage veut que l'huitre se digère bien durant toute l'année à l'exception des "mois sans r" (mai, juin, juillet et août), soit durant l'époque de la reproduction.

La délégation de l'I.-P.-E. a profité de son passage dans la métropole lundi pour faire une dégustation d'huitres Malpeque au restaurant Desjardins, au bénéfice de plusieurs distributeurs montréalais de fruits de mer,

de quelques personnalités du monde de la gastronomie ainsi que de journalistes. M. McInnis en a profité pour dévoiler une nouvelle façon, développée dans l'Île, d'ex-

pédier le homard congelé pour l'amener encore plus frais sur la table du consommateur éloigné de la mer.

Mais le homard, c'est une tout autre chose!

## Nouveau recteur de St-Augustin

Le Père Gérard M. Biron, O.S.M., a été nommé au poste de recteur (directeur général) du Séminaire Saint-Augustin, Originaire de l'Estrie, le Père Biron est âgé de 33 ans, il a été ordonné prêtre dans l'ordre des Servites (ou serviteurs) de Marie en 1971.

Le Père Biron a fréquenté

consécutivement la Faculté de philosophie de l'Université d'Ottawa et la Faculté de théologie du collège dominicain d'Ottawa.

Au niveau de sa communauté, il a été membre du conseil provincial en 1976 et 1977 avant d'être élu assistant provincial en 1977.

## La pluie artificielle: un pompier décevant

Décidément, la pluie artificielle n'est pas un bon moyen de lutter contre les feux de forêt!

En effet, des tentatives en ce sens effectuées récemment par Environnement Canada et par le Conseil national de recherches ont abouti à un échec cuisant.

Sur les cinq nuages qui ont été ensemencés à l'iode d'argent près de Thunder Bay, trois se sont dissipés rapidement et il a été impossible d'y

détecter le moindre cristal de glace ou la moindre goutte de pluie.

Dans un des deux autres cas, l'ensemencement à l'iode d'argent a bien provoqué une augmentation de la teneur en cristaux de glace mais le nuage s'est quand même dissipé peu après sans laisser tomber la moindre pluie.

Reste donc le cinquième essai, seul "succès", si on peut dire. Dans ce cas, en effet, il y a bien eu une pluie déclenchée par l'ensemencement: l'avion lâchait environ 350 grammes d'iode d'argent devant servir de "germe" pour les cristaux de glace et on observait ensuite l'évolution de la situation.

En fin de compte, précise le communiqué, on ne peut attribuer à ces ensemencements aucun phénomène météorologique sérieux (éclaircies, grêle ou vents forts). La situation normale des précipitations et du temps, dans le nord de l'Ontario, n'a pas été modifiée par ces expériences.

En somme, les pluies artificielles ne sont pas encore sur le point de remplacer les avions-citerne!

### DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication le lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

**AUDET, Alice.** — A Montréal, le 10 août 1978 à l'âge de 91 ans, est décédée, Mme veuve André Audet née Alice Normand. Elle laisse ses fils, Raymond, directeur général de l'Union régionale de Gaspé des Caisses Populaires (époux de Angéline Fournel), Jacques, vicaire à la Paroisse St-Marc de Rosemont, sa fille Claire, directeur adjoint du service de bibliothèque de l'Université de Montréal. Elle était la mère de feu Père Thomas-André Audet, dominicain, il était directeur de l'Institut d'études médiévales, de l'Université de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira du salon Paul & Fortin, No 835 ave. Laurier est, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ferme de 5 à 7 heures. La dépouille mortelle sera exposée à partir de 1 heure samedi le 12 courant.

**GIROUX, Claire.** — A St-Lambert, le 9 août 1978 à l'âge de 48 ans, est décédée, Mme Raymond Giroux née Claire Ranger. Elle laisse ses enfants Anne et Bruno ainsi que son père Bernard Ranger. Les funérailles auront lieu samedi le 12 août au Salon Urgel Bourgeois No 63 rue Lorrie, St-Lambert dans la chapelle du salon où le service sera célébré à 3:00 heures. Et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal (5000 Bélanger est) seraient appréciés.

**PERRIER Hector, Honorable.** — A Montréal, le 9 août 1978, est décédé l'Honorable Hector Perrier, juge retraite de la Cour Supérieure du Québec, né à Montréal le 1er juillet 1895. Il était licencié en droit de l'Université de Montréal et docteur en science sociale économique et politique. Il fut nommé Conseil du Roi en 1929, membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, il était Président de son Comité de législation de 1932 à 1940, membre du Conseil de l'Instruction publique, professeur de législation industrielle à la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, président de la Jeunesse libérale de Montréal, député de Terrebonne au

### NÉCROLOGIE

Ronald G. Brosseau B.A., B.A.A., M.B.A.

A Marseille, suite d'un accident en Algérie, est décédé Ronald G. Brosseau 29 ans, Epoux de Ginette Rodrigue. Outre son épouse, il laisse ses parents, Marthe et Georges Brosseau, ses frères et sœurs, Daniel, Michelle et Suzel. Ronald sera aux salons Deslauriers, 5650 Côte des Neiges, samedi à compter de 2:30 heures. Les funérailles auront lieu lundi à 11:00 heures en l'église St-Joseph de Mont-Royal. Inhumation à Côte des Neiges. Des dons à l'Institut Neurologique seraient appréciés.

### ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à **286-1201**

Voir autres annonces classées, en page 18

### PROPRIÉTÉ À VENDRE

#### Meilleurs prix des Laurentides (A compter de \$32,500)

Mise de fond inférieure à une saison de location.

**la canadienne VAL MORIN**

A 45 minutes de Montréal; Environnement de Sun Valley;

Piscine, tennis, équitation, ski, lac;

Adorables petites canadiennes de 2 1/2 et 3 chambres à coucher, sur terrains d'un demi acre environ à partir de \$32.500.

Sortie 76, à gauche sur la 117, entrée de Sun Valley et suivez les canards. Bureau ouvert samedi et dimanche entre 11 hres a.m. et 5 hres p.m. Sur semaine - sur rendez-vous.

Montréal: 731-2511 Val Morin: 1-819-322-5770 en tout temps (Sam. et dim.)

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

#### LE PERMANENT

**CHOMEDEY RENAUD:** Idéal pour professionnel. Luxueux bungalow 74, 10 1/2 pces. Foyer chauffage électrique, piscine creusée, nombreux extras. Sous-sol entrée avant indépendante pour bureau. M. ET MME DOYLE 681-6491, 689-5743

**ILE VERTE LAVAL:** Site enchanteur. Luxueux cottage 10 pces, 4 s/bain, Garage niveau rue. Piscine chauffée. Grand terrain paysagé, impeccable. Prix réduit. M. ET MME DOYLE 689-5743, 681-6491

**LE PERMANENT TRUST, courtiers** 12-8-78

### PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

8 UNITES, Beau bien près du métro (stationnement), revenu net \$3.000. Comptant \$5.000. Soir: 469-3324. 18-7-78

### PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

X3747 HATLEY, vieille maison partiellement rénoverée, meubles à vendre \$400.00, joli emplacement. Immeubles Marcoux Courtiers, 819-569-9926, Marguerite Bladon, 819-836-4776. 15-8-78

EASTMAN, grange aménagée, vue panoramique, système de chauffage, isolation, grande piscine, étang, 5 acres, idéal pour résidence, studio atelier peinture, céramique, \$29.500. Conditions faciles. 1-514-297-3163, 297-2181. 1-9-78

MAISON à vendre à l'Annonciation, rue Principale, village tranquille, près Lac Nominique. Complètement rénoverée, chauffage électrique, garage et remise. Possibilité revenu, étage avec entrée privée (2 chambres à coucher), cuisine-dînette, salle de bain) \$30.000. 819-623-3342. 14-8-78

### CANTONS DE L'EST

Très belle résidence toute meublée située bord de l'eau, aux 3 lacs, Danville, Cité Richmond. Plus un chalet y attenant. Le tout sur un beau terrain paysagé, environ 475.000 pi. ca. Aubaine! \$35.000. Faut voir. (819) 879-5727 ou (819) 879-4126 Monsieur Charland 12-8-78

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**ROSEMERE,** charmant bungalow familial 6 pièces, 2 salles de bain complètes, foyer, spacieuse salle de jeu, piscine hors-terre clôturée, pas d'agents, \$51.000. Terrain 15.000 pi. ca. 621-7357 12-8-78

### PENSIONS

**BOUCHERVILLE,** Parc de la Seigneurie, résidence d'âge d'or, tout confort, médecin attitré, service religieux. 729-3226. 1-9-78

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**VILLE Mont-Royal,** près de la gare et de l'école St-Clement. Duplex en parfait état, 5 1/2-6 pièces, 2-3 chambres, salle à manger, cuisines modernes. Boiseries et planchers en chêne. Garage pour 2 voitures. Les logements peuvent être disponibles. En exclusivité à \$79.500.00. Mme Jocelyne Guilmon-Lambert 737-5645, 731-6817, Frank A. Norman et Cite Ltée 731-6817 12-9-78

Magnifique maison canadienne restaurée entre Mirabel et Dorval, vergers 2 arpents 473-6186. 13-7-78

Brossard: maison 2 étages, confort et solidité, taxes minimales, bâtie en 1974, sur spécifications rigides, tapis mur à mur, intercom, décoration moderne. Prix: \$32.000,00; Informations: 671-4110 14-8-78

AHUNTSIC, split level, 5 chambres, sous-sol fini, garage, secteur paisible, \$72.000. 583-3814. 14-8-78

PARC LAFONTAINE 4020, 9 logements formant 30 pièces, conviendrait pour fraternité ou association, \$125. Conditions faciles, cause santé. 523-4631 14-8-78

HUDSON HEIGHTS, Charmante vieille maison canadienne en pierres, 3 chambres, 1 salle de bain, foyer en pierres, plafond du salon avec poutres, fenêtres françaises, à proximité des magasins, du club de golf et du yacht, des écoles et du train de banlieue. Sous-sol semi-fini, vue sur le lac, occupation décembre - janvier, \$68.000. Jour: 842-5011 poste 241, soir: 458-5039. 14-8-78

LAVAL-SUR-LE-LAC, colonial, poutres cathédrales, 5 chambres, 3 salles de bain, air climatisé, piscine chauffée, etc. Terrain 16.500 pi. ca. \$174.000. meublé. 627-4095. 14-8-78

AHUNTSIC, cottage semi-détaché briques, 7 pièces éclairées, chauffage grand chaud, garage, porche, patio, beau terrain à proximité des autobus, magasins, écoles, parfaite condition. Madeline Chartrand 471-3597, 471-1536. Les Immeubles Chartrand 14-8-78

Notre service d'ANNONCES CLASSÉES

est assuré par l'agence Valrain C.P. 117 Brossard, Québec J4Z 3J1

du lundi au vendredi de 8h 15 à 17h

**286-1201**

LE DEVOIR

# faites tourner des têtes...

Souscrivez un abonnement au journal Le Devoir dès maintenant! 844-3361

